MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE
ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
-=-=-=-=-=-=-=-=
SECRETARIAT GENERAL
-=-=-=-=-=-=-
DIRECTION GENERALE DES PREVISIONS
ET DES STATISTIQUES AGRICOLES
=-=-=-=-=-==-=-=-=-=-=-=-==-

BURKINA FASO
-=-=-=-=-=-=
Unité - Progrès – Justice

RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2003/2004

AVANT PROPOS

Le présent document a pour but de rassembler les principales données relatives à l'Agriculture Burkinabé. L'accent est mis sur les commentaires et analyses. La forme de présentation des données permet, nous semble-t-il, une meilleure exploitation par les divers utilisateurs pour les besoins divers de planification, de comptabilité nationale, de recherche, etc.

Le contexte d'exécution de l'EPA 2003 – 2004, a été cependant marqué par :

- Le dynamisme du Ministère en charge de l'Agriculture avec une volonté affichée de lutter contre l'insécurité alimentaire en particulier et contre la pauvreté en général ;

- le renforcement des actions de la Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricole (DGPSA) avec pour souci de mieux faire accepter ses missions par tous les partenaires ;

- la tenue des forums de partage des résultats de la campagne avec les partenaires étatiques, les partenaires techniques et financiers et les organisations paysannes pour une meilleure transparence.

La collaboration appréciable des services publics nationaux tels que les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH), et le soutien financier des partenaires au développement notamment le Royaume du Danemark à travers le Programme National de Gestion des Terroirs phase II (PNGT 2), l'Union Européenne et l'Etat ont permis la bonne exécution de l'EPA 2003 – 2004.

L'on ne peut pas passer sous silence, le fait que la campagne agricole 2003 – 2004 a été marquée par la fin du financement du Royaume des Pays Bas au profit de l'EPA. Les difficultés de mobilisation des financements ont conduit à la suspension de l'enquête maraîchère.

Le présent rapport a été élaboré par la DGPSA, aux fins de publication des résultats de la campagne agricole 2003 - 2004.

A Tous, nos vifs remerciements.

Le Directeur Général

Mahama ZOUNGRANA

GLOSSAIRE

Ménage : C'est un groupe de personnes généralement unies par les liens de sang ou de mariage, logeant et produisant ensemble, et dont l'autorité budgétaire relève au moins théoriquement d'une seule personne appelée chef de ménage.

Ménage agricole : C'est un ménage où un ou plusieurs membres entretiennent des parcelles pour le compte du ménage.

Membre du ménage : Toute personne vivant habituellement dans le ménage. Les personnes de la famille absentes depuis six (06) mois ou plus ne sont pas prises en compte. Les personnes qui ne sont pas de la « famille » mais vivant avec le ménage depuis six (06) mois au moins ou ayant l'intention de vivre plus de six (06) mois sont prises en compte.

Chef de ménage : C'est la personne (homme ou femme) qui coordonne les activités de production et d'utilisation des ressources. Elle n'est pas forcément la plus âgée du ménage.

Parcelle : C'est une portion de terrain exploitée par un ou plusieurs membres du ménage et portant une seule culture ou une association de cultures.

Responsable de parcelle : C'est la personne qui décide des semis sur la parcelle et l'utilisation des récoltes.

Superficie de la parcelle : C'est la superficie physique des parcelles occupée par les cultures sans distinction de densité de culture.

Superficie en pure : C'est la superficie physique des parcelles où il n'existe qu'une seule culture.

Superficie en principale : C'est la superficie physique des parcelles où il y a au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la plus dominante en nombre de pieds.

Superficie en secondaire : C'est la superficie physique des parcelles où il existe au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la moins dominante en terme de nombre de pieds.

Superficie totale exploitée : C'est la somme des superficies physiques des parcelles entretenues par les membres des ménages agricoles (superficies en pure plus superficies en principale).

Rendement moyen à l'hectare : C'est le poids moyen obtenu sur un ensemble de parcelles dans la région à partir de la pesée de la récolte sur chaque parcelle d'une portion de 25 mètre – carré multipliée par 400.

Rendement en pure : C'est le rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour lesquelles il n'existe qu'une seule culture.

Rendement en principale : C'est le rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour lesquelles il existe au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la plus dominante en nombre de pieds.

Rendement en secondaire : C'est le rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour lesquelles il existe au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la moins dominante en terme de nombre de pieds.

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS 2
GLOSSAIRE 3
LISTE DES TABLEAUX 6
LISTE DES CARTES 6
LISTES DES GRAHIQUES 7
RESUME 8

INTRODUCTION GENERALE 9

I- DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2003-2004. 10

I.1. DU DEROULEMENT DE LA PLUVIOMETRIE 10
I.2. DE LA SITUATION HYDROLOGIQUE. 11
I.3 L'ETAT DES CULTURES ET LES OPERATIONS CULTURALES 13
I.4 SITUATION PHYTOSANITAIRE 13
I.5 LA SITUATION DES RESSOURCES ANIMALES 14
I.6- APERÇU DE LA CAMPAGNE AGRICOLE DANS LES PAYS DU CILSS 14

II. METHODOLOGIE 16

II.1 OBJECTIFS 16
II.2 METHODE DE SONDAGE 17
II.3 LES ESTIMATEURS 17
II.3.1 Estimateur du total 17
II.3.2 L'estimateur des rendements 17
II.4 TIRAGE DE L'ECHANTILLON 17
II.4.1 Le recensement des ménages 17
II.4.2 L'échantillon au premier degré 17
II.4.3 L'échantillon au second degré 18
II.5 LE QUESTIONNAIRE 18
II.6 LA COLLECTE DES DONNEES 18

III. LES SUPERFICIES EMBLAVEES 19

III.1 LES SUPERFICIES EMBLAVEES EN CEREALES 19
III.1.1 Répartition spatiale des superficies emblavées en céréales 19
III.1.2. Les superficies emblavées par spéculation céréalière 20
III.1.2.1. Le mil 21
III.1.2.2. Le sorgho (blanc + rouge) 22
III.1.2.3 Le maïs 22
III.1.2.4 Le riz 23
III.1.2.5 Le fonio 23
III.2 LES SUPERFICIES EMBLAVEES EN AUTRES CULTURES VIVRIERES 24
III.2.1 Répartition spatiale des superficies emblavées en autres cultures vivrières 24
III.2.2. Les superficies emblavées par type de culture vivrière 24
III.2.2.1 Le niébé 26
III.2.2.2 Le voandzou 26
III.2.2.3. L'igname 26
III.2.2.4 La patate 26
III.3 LES SUPERFICIES EMBLAVEES EN CULTURES DE RENTE 27
III.3.1 Répartition spatiale des superficies emblavées en cultures de rente 27
III.3.2 Les superficies emblavées par type de culture de rente 28
III.3.2.1 Le coton 29
III.3.2.2 L'arachide 29
III.3.2.3 Le sésame 30
III.3.2.4. Le soja 30

IV - LES RENDEMENTS MOYENS 33

IV.1. RENDEMENT MOYEN DES CULTURES CEREALIERES 33
IV.1.1. Le mil 33
IV.1.2. Le sorgho blanc 33
IV.1.3. Le sorgho rouge 34
IV.1.4. Le maïs 35

IV.1.5. Le riz *36*
IV.1.6 - Le fonio *36*
IV.2. - RENDEMENT MOYEN DES AUTRES CULTURES VIVRIERES 36
IV.2.1. - Le niébé *37*
IV.2.2. - Le voandzou *37*
IV.2.3 - L'igname *38*
IV.2.4. - La patate *38*
IV.3. - RENDEMENT MOYEN DES CULTURES DE RENTE 38
IV.3.1. Le coton *38*
IV.3.2. - L'arachide *39*
IV.3.3. - Le sésame *40*
IV.3.4 Le soja *40*

V. LES PRODUCTIONS 42

V.1. LA PRODUCTION CEREALIERE 42
V.1.1 Répartition spatiale de la production céréalière *42*
V.1.2. La production céréalière par spéculation *43*
V.1.2.1. Le mil 46
V.1.2.2 Le sorgho (blanc + rouge) 47
V.1.2.3 Le maïs 49
V.1.2.4 Le riz 51
V.1.2.5 Le fonio 52
V.2. - LA PRODUCTION DES AUTRES CULTURES VIVRIERES. 53
V.2.1. - Répartition spatiale de la production des autres cultures vivrières *53*
V.2.2 - La production des autres cultures vivrières par spéculation *54*
V.2.2.1 Le niébé 55
V.2.2.2 Le voandzou 57
V.2.2.3 L'igname 58
V.2.2.4 La patate 59
V.3. LA PRODUCTION DES CULTURES DE RENTE 60
V.3.1. Répartition spatiale de la production des cultures de rente *60*
V.3.2. La production par type de culture de rente *61*
V.3.2.1. Le coton 62
V.3.2.2 L'arachide 64
V.3.2.3 Le sésame 66
V.3.2.4 Le soja 66

VI. BILAN CEREALIER DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2003-2004 69

VI.1. PRODUCTIONS PROVINCIALES EXCEDENTAIRES COMPAREES AUX BESOINS 70
VI.2. PRODUCTIONS PROVINCIALES FAIBLEMENT EXCEDENTAIRES OU EQUILIBREES 72
COMPAREES AUX BESOINS 72
VI.3. - PRODUCTIONS PROVINCIALES DEFICITAIRES ET TRES DEFICITAIRES COMPAREES 72
AUX BESOINS 72

VII. CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS 75

A N N E X E S 76

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 : Situation des 3 foyers de maladies rencontrés..... 14
Tableau 02 : Poids relatif des superficies consacrées à chaque céréale..... 20
Tableau 03 : Poids relatif des superficies consacrées à chaque culture vivrière..... 25
Tableau 04 : Poids relatif des superficies consacrées à chaque culture de rente 28
Tableau 05 : Evolution des productions céréalières par région agricole déficitaire..... 42
Tableau 06 : Evolution des productions céréalières par région agricole équilibrée..... 42
Tableau 07: Evolution des productions céréalières par région agricole excédentaire..... 43
Tableau 08: Poids relatif des productions réalisées pour chaque céréale..... 44
Tableau 09: Bilan céréalier définitif de la campagne agricole 2003-2004..... 69
Tableau 10 : Taux de couverture comparé des besoins des provinces très excédentaires(> 110%) en 2002-2003 et 2003-2004..... 71
Tableau 11 : Taux de couverture comparé des besoins des provinces faiblement excédentaires ou équilibrées (90% < et < ou =110%)..... 72
Tableau 12 : Taux de couverture comparé des besoins des provinces déficitaires et très déficitaires (< ou = 90%) en 2002-2003 et 2003-2004..... 73

LISTE DES CARTES

Carte 01 : Superficie totale emblavée (en ha)……18
Carte 02 : Superficie totale des cultures céréalières (en ha)……19
Carte 03 : Pourcentage des superficies affectées au maïs (en ha)……22
Carte 04 : Superficie totale des autres cultures vivrières (en ha)…….23
Carte 05 : Superficie totale des cultures de rente (en ha)…….26
Carte 06 : Superficies emblavées en coton (en ha)……...28
Carte 07 : Superficies emblavées en arachide (en ha)……..29
Carte 08 : Rendement moyen du mil (kg / ha)……..32
Carte 09 : Rendement moyen du sorgho blanc (kg / ha)……..33
Carte 10 : Rendement moyen du sorgho rouge (kg / ha)……..34
Carte 11 : Rendement moyen du maïs (kg / ha)……34
Carte 12 : Rendement moyen du riz (kg / ha)……..35
Carte 13 : Rendement moyen du niébé (kg / ha)…… 36
Carte 14 : Rendement moyen du voandzou (kg / ha)……...36
Carte 15 : Rendement moyen de l'igname (kg / ha)…….37
Carte 16 : Rendement moyen du coton (kg / ha)……..38
Carte 17 : Rendement moyen de l'arachide (kg / ha)……...38
Carte 18 : Production totale céréalière (en tonne)……42
Carte 19 : Production du mil (en tonne)……...46
Carte 20 : Production du sorgho blanc (en tonne)……48
Carte 21 : Production du sorgho rouge (en tonne)……48
Carte 22 : Production du maïs (en tonne)…….49
Carte 23 : Production du riz (en tonne)…….51
Carte 24 : Production totale des autres cultures vivrières (en tonne)……53
Carte 25 : Production du niébé (en tonne)……55
Carte 26 : Production du voandzou (en tonne)…….57
Carte 27 : Production totale des cultures de rente (en tonne)……..60
Carte 28 : Production du coton (en tonne)……62
Carte 29 : Production de l'arachide (en tonne)…….64

LISTES DES GRAHIQUES

Figure 01 : Cumul pluviométrique au 30 septembre 2003 10
Figure 02 : Niveau de remplissage des barrages stratégiques au 30/09/2003 11
Figure 03 : Niveau d'eau dans certains barrages au 30 septembre 2003 12
Figure 04 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture céréalière de 1989 à 2003 21
Figure 05 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture vivrière de 1989 à 2003 25
Figure 06 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture de rente de 1989 à 2003 28
Figure 07 : Evolution des superficies emblavées en hectare par groupe de cultures de 1989 à 2003 31
Figure 08 : Evolution des productions en tonne par type de culture céréalière de 1989 à 2003 45
Figure 09: Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en céréales de 1989 à 2003 45
Figure 10 : Evolution comparée de la production et des superficies emblavées en mil de 1989 à 2003 46
Figure 11 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en sorgho de 1989 à 2003 48
Figure 12 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en maïs de 1989 à 2003 50
Figure 13 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en riz de 1989 à 2003 51
Figure 14 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en fonio de 1989 à 2003 53
Figure 15 : Evolution des productions en tonne par type de culture vivrière de 1989 à 2003 55
Figure 16 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en niébé de 1989 à 2003 56
Figure 17 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en voandzou de 1989 à 2003 57
Figure 18 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en igname de 1989 à 2003 59
Figure 19 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en patate de 1989 à 2003 60
Figure 20 : Evolution des productions en tonne par type de culture de rente de 1989 à 2003 62
Figure 21 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en coton de 1989 à 2003 63
Figure 22 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en arachide de 1989 à 2003 65
Figure 23 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en sésame de 1989 à 2003 66
Figure 24 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en soja de 1989 à 2003 67

RESUME

Depuis la campagne agricole 2001-2002, l'Enquête Permanente Agricole (EPA) a adopté la formule des auxiliaires villageois payés au forfait plutôt que celle des enquêteurs permanents très coûteuse. Elle est conduite annuellement.

- Les résultats de cette présente campagne agricole 2003 – 2004, font ressortir une hausse des superficies emblavées d'environ 8,33% soit environ 348 779 hectares par rapport à celles de la campagne agricole 2002– 2003. Les superficies emblavées en céréales se sont accrues d'environ 8,12% soit 268 796 ha, et celles des cultures de rente se sont accrues d'environ 10,11% soit 100 605 ha. Les superficies emblavées en autres cultures vivrières ont baissé d'environ 21,72% soit une diminution de 20 622 ha. Les cultures céréalières occupent environ 78,88% des 4 535 301 ha de superficies totales emblavées cette campagne contre 1,63% pour les autres cultures vivrières et 19,49% pour les cultures de rente ;
- Les rendements moyens à l'hectare des différentes spéculations (fonction de nombreux paramètres), fluctuent selon que la spéculation est cultivée en pure, en principale ou en secondaire. Les rendements moyens les plus faibles sont obtenus avec les céréales ;
- La production céréalière s'est accrue cette campagne de 14,27% par rapport à la campagne passée, soit environ 445 231 tonnes (passant de 3 119 050 tonnes en 2002/2003 à 3 564 281 tonnes en 2003/2004) ;
- Le bilan céréalier national présente donc un solde excédentaire très appréciable de 996 736 tonnes cette campagne. Il est en hausse de 82,22% par rapport au solde de 547 000 tonnes obtenu la campagne passée.

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays africains, est marqué par un phénomène d'urbanisation croissante (taux de croissance annuelle moyenne de 7,4%) et par la modification des habitudes alimentaires au détriment des céréales.

Cette campagne agricole a permis d'enregistrer des productions très excédentaires dans 31 provinces (10 provinces de plus par rapport à la campagne passée), des productions excédentaires ou équilibrées dans 05 provinces (03 provinces de moins par rapport à la campagne passée) et des productions déficitaires à très déficitaires dans 09 provinces (07 provinces de moins par rapport à la campagne passée). Le taux de couverture des besoins en céréales, qui en découle cache des distorsions du point de vue des habitudes alimentaires entre les provinces, et entre les centres urbains et le monde rural.

INTRODUCTION GENERALE

Le Burkina Faso est un pays en voie de développement qui a absolument besoin, pour son développement, de disposer de statistiques fiables, produites périodiquement, pour des prises de décisions efficaces. Cette préoccupation est encore plus marquée quand il s'agit de l'agriculture qui est un pilier essentiel de l'économie nationale (environ 25% du PIB). La Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA) a été créée, par Décret n°2002 – 317/PRES/PM/MAHRH du 02 août 2002 portant organisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, pour conduire annuellement une enquête agricole et bien d'autres enquêtes spécifiques au profit de divers utilisateurs. Des efforts ont été fournis pour la saisie, le traitement et la publication des résultats de la campagne agricole 2003/2004.

Les résultats de la campagne agricole 2003/2004 sont publiés selon le plan ci-dessous :

I. Déroulement de la campagne agricole 2003 - 2004 ;
II. Méthodologie de collecte des données par l'Enquête Permanente Agricole ;
III. Les superficies emblavées ;
IV. Les rendements moyens à l'hectare
V. Les productions ;
VI. Bilan céréalier de la campagne agricole 2003/2004 ;
VII. Conclusion générale et recommandations.

I- DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2003-2004.

I.1. Du déroulement de la pluviométrie

La campagne 2003 – 2004 au Burkina Faso s'est déroulée dans des conditions pluviométriques satisfaisantes par rapport à la précédente. Son installation s'est effectuée un peu plus tôt, suivie par un accroissement notable de l'activité pluviométrique au cours des mois de mai et de juin, et une bonne répartition spatio-temporelle des pluies. En dépit de quelques poches de déficit enregistrées çà et là, et vite corrigées par les précipitations ultérieures, le bon comportement de la pluviométrie s'est poursuivi pendant les mois de juillet, d'août et de septembre (voir figure 01 ci-après et tableau 01); ceci est imputable à des conditions atmosphériques très favorables cette campagne, mais également grâce à des actions du Programme SAAGA qui ont permis de juguler certaines poches de sécheresse apparues ça et là dans certaines provinces.

Si la pluviométrie a été jugée généralement satisfaisante tout au long de la campagne agricole 2003 – 2004, il faut noter que sa régularité et les volumes d'eau recueillis ont occasionné de nombreux cas d'inondations dans les régions agricoles, et certaines parcelles ont dû être abandonnées par leurs exploitants pour cette cause et/ou pour enherbement excessif.

Une évaluation en octobre a révélé la perte, de 70 300 hectares de cultures, toutes spéculations confondues et ce, dans toutes les régions agricoles. Les pertes de production ont été estimées à 57 000 tonnes environ (voir tableau 02).

Figure 01 : Cumul pluviométrique au 30 septembre 2003

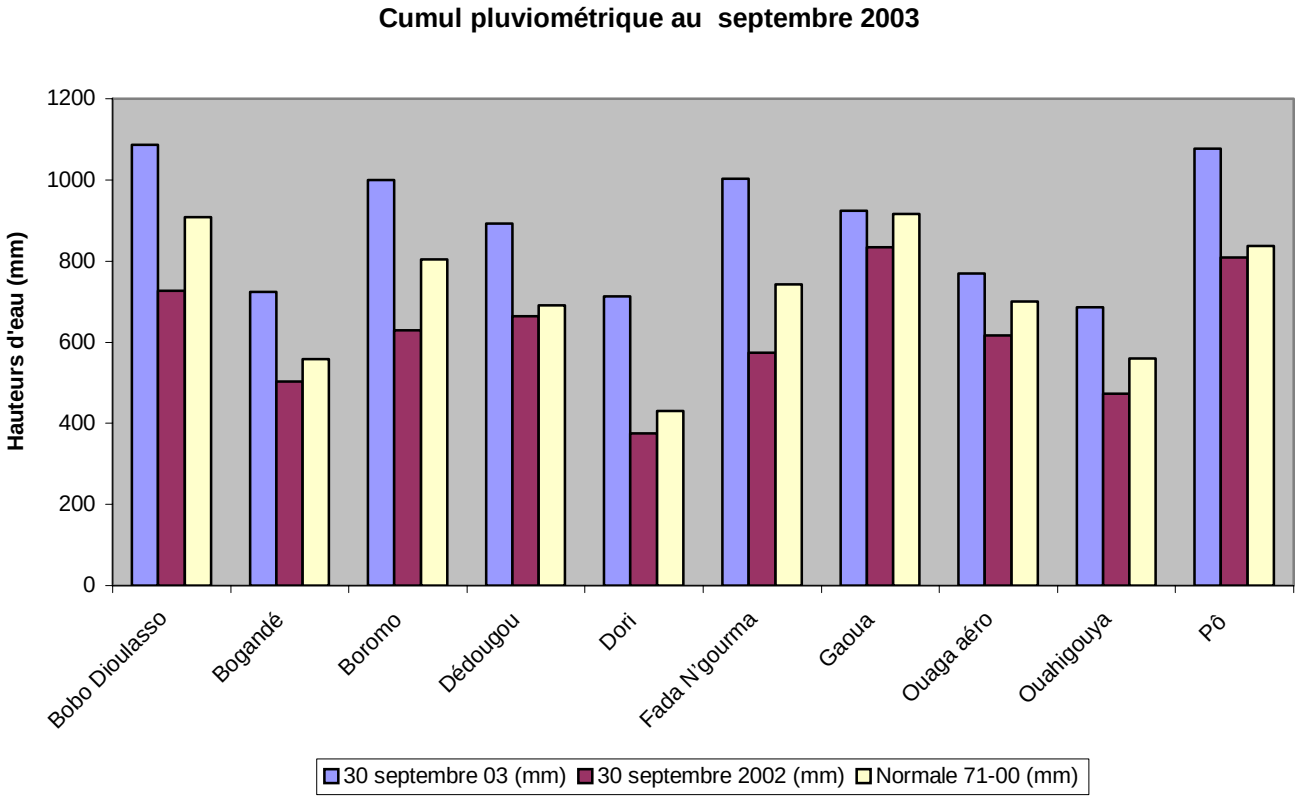

Source : Direction de la Météorologie Nationale

I.2. De la situation hydrologique

La situation hydrologique est restée globalement satisfaisante sur toute l'étendue du territoire national au cours de cette campagne. Les premiers écoulements ont été enregistrés pour la plupart au cours du mois de juin. Et de façon générale, les barrages et retenues d'eau ont connu de bons niveaux de remplissage de juin à septembre. Ainsi, les volumes d'eau stockés en 2003 au 30 juin, 31 juillet et 31 août par les différents barrages stratégiques, ont été tous supérieurs à ceux de l'année précédente aux mêmes périodes. A l'exception de Ouaga 2 et 3, cela s'est aussi vérifié pour les données hydrologiques de septembre 2003.

En effet comme l'indique le tableau n°2, au 30 septembre 2003, Bagré enregistrait un coefficient de remplissage de 102% contre 71% à la même période de 2002 ; Kompienga, Loumbila et Ziga, connaissaient respectivement un coefficient de remplissage de 59%, 99% et 120% contre 31%, 99% et 104% (voir figures 02 et 03 ci-après).

Figure 02 : Niveau de remplissage des barrages stratégiques au 30/09/2003

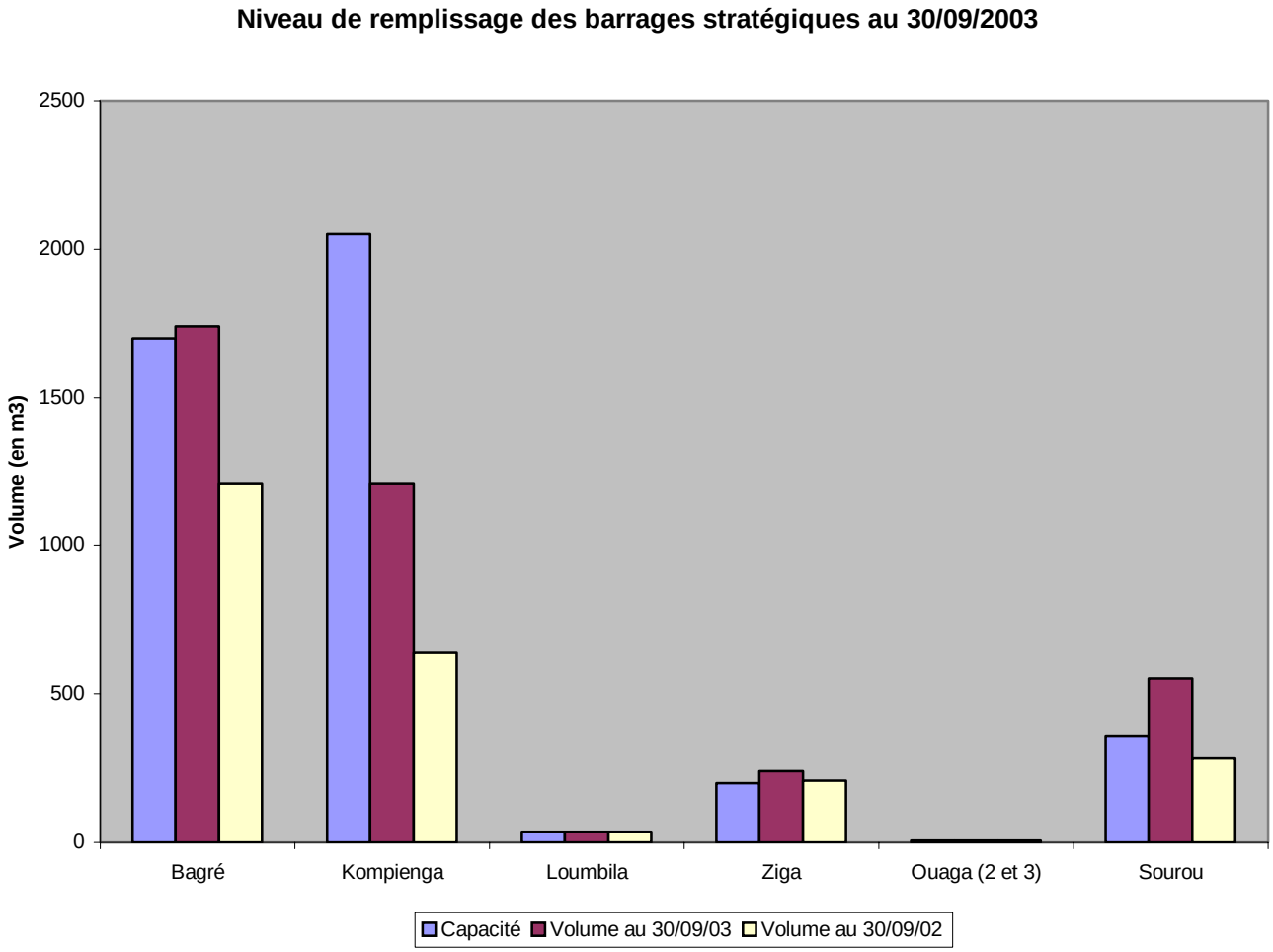

Source : Direction Générale de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques

Figure 03 : Niveau d'eau dans certains barrages au 30 septembre 2003

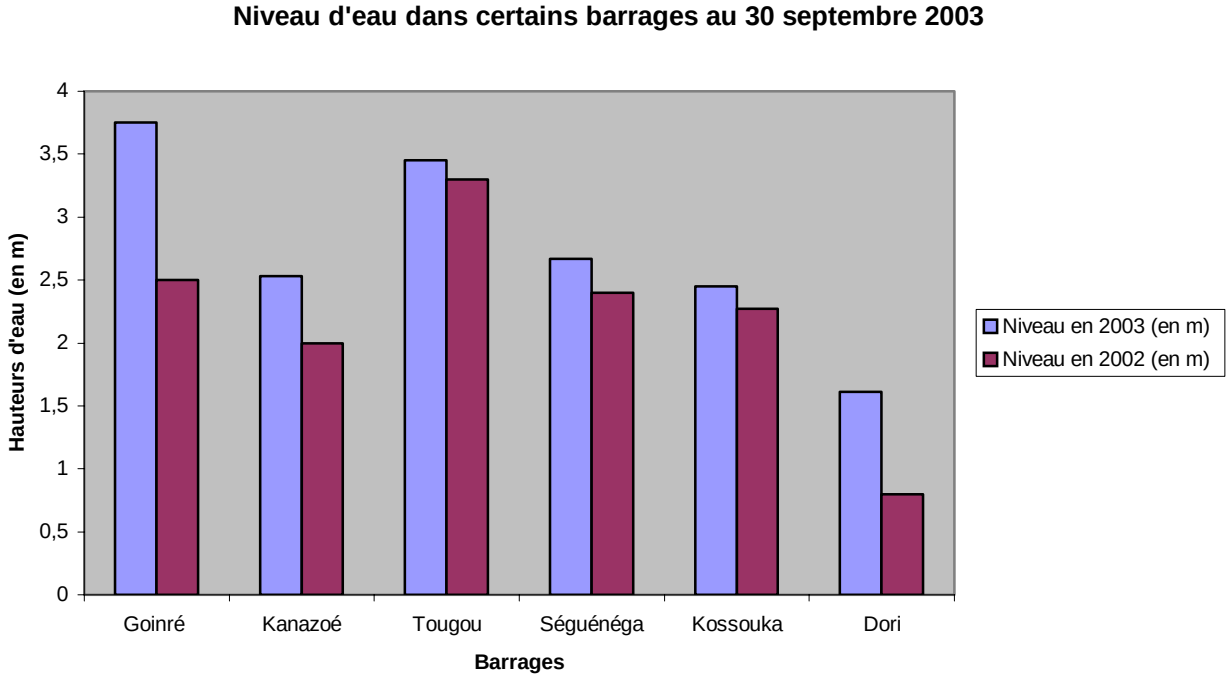

Source : Direction Générale de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques

Cependant, à la faveur des pluies torrentielles recueillies depuis le début de la campagne, des dégâts d'ouvrages ont été enregistrés dans plusieurs régions du pays.

Une évaluation a révélé des dégâts plus ou moins importants sur une quarantaine d'ouvrages.

I.3 L'état des cultures et les opérations culturales

La régularité des pluies, leur relative bonne répartition dans le temps et dans l'espace ont permis aux producteurs de réaliser à temps les opérations de semis qui ont débuté à la troisième décade du mois d'avril dans certaines régions agricoles ; elles se sont généralisés au cours des mois de mai et juin.

Les plants ont connu une évolution phénologique satisfaisante, malgré i) les nombreuses inondations qui sont survenues dans les parcelles situées dans les bas-fonds et le long des cours d'eau, ii) quelques poches de sécheresse ayant entraîné parfois un flétrissement des plants iii) l'enherbement excessif des parcelles dans toutes les régions agricoles suite aux difficultés d'entretien des parcelles (à cause de la fréquence rapprochée des pluies).

Au 30 septembre, les états végétatifs dominants des cultures dans les régions agricoles sont l'épiaison/floraison ainsi que la maturation ; toutefois un peu partout, on assiste à un début de récolte du maïs, de l'arachide, du niébé, du vouandzou , ainsi que du coton et du fonio dans les régions qui pratiquent leur culture.

I.4 Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire a été dans l'ensemble calme tout au long de la campagne ; les quelques infestations intervenues tant en début qu'en fin de saison ont été limitées et sans incidence significative sur les récoltes

Cependant, des parcelles ont été traitées suite à l'apparition des différents ennemis des cultures. Il s'agit notamment de sauteriaux dans les Banwa, le Soum, le Yagha et le Séno, les

chenilles défoliatrices du cotonnier dans les régions du Sud-Ouest et des Cascades, les pucerons sur niébé et le poophylus sur sorgho dans toutes les régions agricoles.

I.5 La situation des ressources animales

En ce qui concerne les pâturages et les points d'eau, la situation s'est progressivement améliorée au cours des mois de juillet et août avec l'abondance et la fréquence des pluies. Les points d'eau étaient convenablement remplis et les pâturages ont permis aux animaux de s'alimenter correctement.

Les opérations de fauche ont débuté en fin juillet début août mais la fréquence des pluies gênait les opérations de séchage.

Par rapport à la situation zoo sanitaire, les principales maladies courantes rencontrées dans les Directions Régionales des Ressources Animales au cours de la présente campagne, ont concerné la pasteurellose bovine et des petits ruminants, le charbon symptomatique, les dermatoses, les parasitoses et les cas de diarrhées en début de campagne dus entre autres au changement du régime alimentaire.

Deux (02) foyers suspects de péripneumonie contagieuse bovine et de piroplasmose ont été signalés dans la région des Cascades, et une peste porcine africaine (PPA) a été déclarée dans la province de la Kompienga par Arrêté N°2003-025-MATD/PKPGLHC du 29/08/2003.

Tableau 01 : Situation des 3 foyers de maladies rencontrée0s.

REGIONS	PROVINCES	FOYER	EFFECTIF EXPOSE	MORBIDITE	MORTALITE	%
CASCADES	Comoé	Péripneumonie	70	65	5	7.1
		Piroplasmose	410	19	19	4.6
EST	Kompienga	Peste porcine africaine	797	-	133	16.6

Sources : Ministère des Ressources Animales

Concernant la transhumance, le retour des animaux transhumants dans leurs terroirs s'est opéré un peu plus tôt que les années antérieures en raison de l'installation précoce des pluies dans certaines régions.

Certains éleveurs ont rencontré des difficultés de retour dans la région de l'Est (Provinces de la Tapoa, Gourma et Kompienga notamment) en raison de l'emprise des champs sur certains axes du passage des animaux. Les éleveurs de la région du Centre Est, qui ont transhumé au Togo et qui n'ont pas pu quitter ce territoire avant la date de sortie officielle, ont rencontré des difficultés d'ordre administratif. Ceux de la province du Noumbiel, ont préféré opérer un retour rapide à cause de la fermeture de la frontière entre le Burkina et la Côte d'Ivoire.

I.6- Aperçu de la campagne agricole dans les pays du CILSS

Les différentes rencontres d'échanges entre les différents dispositifs nationaux et régionaux de suivi de la campagne agricole ont établi que la campagne 2003 – 2004 a connu un bon démarrage dans l'ensemble des pays et qu'elle s'est déroulée normalement jusqu'à présent. Les pluies ont été dans l'ensemble régulières et parfois trop abondantes au point de provoquer des inondations par endroits. La majorité des semis a été précoce par rapport à la moyenne trentenaire 1971-2000. La généralisation des semis a eu lieu avant le mois de juin et depuis, les besoins en eau des cultures sont largement couverts dans l'ensemble des pays, à

l’exception de l’extrême Nord Ouest du Sénégal et la limite nord de la zone agricole de la région du Kanem au Tchad.

Les réserves en eau des sols sont importantes dans la majeure partie des pays membres du CILSS à l’exception des zones précitées du Sénégal et du Tchad. L’indice de croissance de la végétation est bon partout. Les pâturages sont bons et les points d’eau bien remplis.

La situation phytosanitaire est demeurée calme d'une manière générale depuis le début de la saison. Cependant, des apparitions de certains ravageurs sont signalés par endroits: criquet pèlerin (quelques individus) dans les zones désertiques du Niger, du Tchad et de l’Algérie et menaces d’oiseaux granivores ainsi que la présence de *Striga* dans plusieurs parties du Sahel. Des mesures ont été envisagées dans les pays pour prévenir les attaques sur les cultures mais certaines n’ont pu pas être appliquées faute de financement.

D’une façon générale, la régénération des pâturages est effective dans tous les pays concernés et l’amélioration de l’état des animaux satisfaisante.

Dans l’ensemble, les cultures se sont développées normalement dans les pays du Sahel et l’on peut s’attendre à de bonnes récoltes.

II. METHODOLOGIE

II.1 Objectifs

L'EPA est une enquête dont la vocation première est l'estimation annuelle du volume de la production. A cet égard, l'EPA est positionnée comme un outil de politique conjoncturelle mais aussi structurelle qui doit fournir aux décideurs :

- des prévisions de récoltes céréalières par province courant octobre ;
- des estimations après récolte de la production agricole par produit et par province.

Ces données doivent avoir le degré de précision requis pour la prise de décision dans les domaines aussi sensibles que celui de la sécurité alimentaire.

La Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA) est le lieu d'expression des besoins en matière de statistiques du secteur agricole. D'où la nécessité de prendre en compte d'autres objectifs que ceux répondant aux seuls besoins des politiques conjoncturelles. La DGPSA à travers la Direction des Statistiques Agricoles (DSA), produit et met à la disposition des utilisateurs, des séries de données sur les productions, les superficies emblavées, les rendements moyens des cultures, le crédit, l'utilisation des intrants, l'emploi de la main d'œuvre, la vulgarisation agricole, la commercialisation, les prix, etc. Il met à la disposition des utilisateurs des données structurelles caractérisant les systèmes de production et les performances de l'agriculture à des époques données.

Compte tenu de ces trois (03) aspects, la stratégie de production des données adoptée, donne la priorité à certains aspects sur d'autres, sans pour autant négliger aucun. Pour cela, l'EPA comporte, entre autres deux (02) recensements de l'agriculture :

- une ossature fixe qui fonctionne annuellement ;
- des volets spécifiques selon une programmation donnée ;
- un système de gestion des données permettant de répondre à des besoins multiformes.

L'ossature fixe est le cadre qui permet de faire les prévisions de récoltes céréalières courant octobre et de fournir courant mars/avril, les estimations de production post – récolte ainsi que les stocks. Les instruments techniques pour la mise en œuvre de cette ossature permanente sont définis une fois pour toute, jusqu'à une prochaine restructuration commandée, soit par leur obsolescence, soit par des impératifs de changement d'objectifs.

Les volets spécifiques répondent aux besoins des utilisateurs pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de développement agricole. Il s'agit en priorité des volets suivants :

- Population agricole, occupation de la population agricole et sources de revenus monétaires ;
- Vulgarisation et pratiques de techniques agricoles ;
- Elevage des ménages agricoles ;
- Equipements et intrants des ménages agricoles ;
- Prix.

Le cadre technique de l'ossature permanente sert de cadre de référence pour les volets spécifiques. C'est ainsi que pour ces volets, on utilise la base et le plan de sondage, ainsi que l'échantillon (augmenté si nécessaire) de l'ossature permanente.

L'ensemble des données collectées est stocké de façon rationnelle sur support informatique de telle sorte que l'accès et l'édition de statistiques selon des formats appropriés, soient rapides.

II.2 Méthode de sondage

L'enquête est faite par sondage à deux (02) degrés. L'unité de sondage au premier degré (UP) est le village tel que retenu par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 1996, c'est à dire cette entité et ses hameaux. Les villages sont tirés avec probabilité proportionnelle à leur taille en ménages agricoles.

L'unité secondaire est le ménage agricole qui est tiré, dans le village échantillon, sur une liste de ménages établie à cet effet par dénombrement de tous les ménages du village.

Pour rendre ce sondage plus efficace, on propose une stratification basée sur des catégories de ménages.

II.3 Les estimateurs

II.3.1 Estimateur du total

On se situe au niveau de la province.

L'estimateur du total sera :

$$\ast_h = 1/mh \; \Sigma_i \left[(E_h^0 / E_{hi}^0) \; (E_{hi}^1 / e_h) \Sigma_j \; y_{hij} \right]$$

$$\ast = \Sigma_h \; \ast_h = \ast_{1+} \ast_2$$

II.3.2 L'estimateur des rendements

On utilise la moyenne simple, c'est à dire la moyenne simple au niveau de la province des rendements observés par parcelle et par spéculation. Ce rendement est légèrement biaisé mais d'écart quadratique faible.

II.4 Tirage de l'échantillon

La mise en œuvre de cette nouvelle méthodologie a commencé lors de la campagne agricole 2001-2002, et s'est poursuivie jusqu'à la présente campagne agricole 2003-2004.

II.4.1 Le recensement des ménages

Pour la première année de mise en œuvre, il a fallu effectuer courant avril 2001 un recensement exhaustif des ménages agricoles dans tous les villages échantillons au nombre de 1 048 (y compris les villages de réserve).

Les données de ce recensement ont été intégralement saisies pour permettre la mise en œuvre de la phase suivante.

II.4.2 L'échantillon au premier degré

Un sous échantillon de 650 villages a été tiré pour l'enquête de la campagne 2003-2004.

Dans chaque strate, le tirage au premier degré est fait à probabilité inégale avec remise proportionnellement au nombre de ménages agricoles.

II.4.3 L'échantillon au second degré

L'échantillon au second degré a été tiré conformément à la nouvelle méthodologie. Ce tirage a été fait sur les 650 villages du sous échantillon.

Ainsi, un échantillon au second degré de 3 910 ménages a été tiré pour les deux (02) strates 1 et 2. Le tirage est fait dans chaque village à probabilité égale et sans remise à raison de 08 ménages pour les villages de petits producteurs (strate 1) et de 05 ménages pour les ménages de gros producteurs (strate 2)

II.5 Le questionnaire

Le questionnaire de la campagne agricole 2003-2004 est composé de 08 fiches :

Fiche 1 : recensement des membres du ménage
Fiche 2 : recensement des parcelles du ménage
Fiche 3 : mesure des superficies et pose des carrés de rendement
Fiche 4 : utilisation des intrants
Fiche 5 : stocks céréaliers
Fiche 6 : prévision des récoltes
Fiche 7 : cheptel du ménage
Fiche 8 : évaluation de la production par entretiens

II.6 La collecte des données

Le démarrage de l'enquête de la campagne agricole 2003/2004, est intervenu immédiatement après les formations qui se sont déroulées dans le mois de juillet 2003. Au total, 700 enquêteurs auxiliaires, 72 contrôleurs et 13 superviseurs régionaux ont été formés dans les treize (13) régions agricoles du pays. Cette enquête a couvert, en définitive, 524 villages,

3 381 ménages et 30 184 parcelles.

Les enquêteurs retenus pour cette enquête sont dans la presque totalité ceux qui ont effectué l'enquête de la campagne agricole 2002/2003.

III. LES SUPERFICIES EMBLAVEES

Les cultures superficies totales emblavées cette campagne sont estimées à 4 535 301 hectares. Les cultures céréalières occupent 78,88 % (3 577 486 ha) contre 19,49% pour les cultures de rente (883 734 ha) et 1,63 % pour les autres cultures vivrières (74 081 ha).

Carte 01 : Superficie totale emblavée

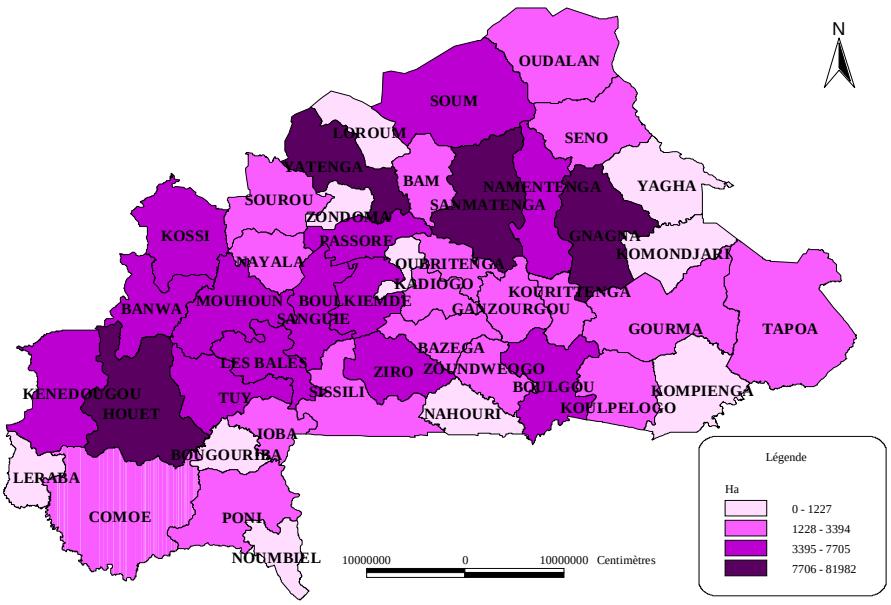

III.1 Les superficies emblavées en céréales

Les céréales composées du mil, du sorgho, du maïs, du riz et du fonio occupent lors de cette campagne 3 577 486 hectares, soit environ 78,88 % des superficies totales emblavées. Elles se sont accrues cette campagne d'environ 268 796 ha soit 8,12% de hausse par rapport à celles de la dernière campagne.

III.1.1 Répartition spatiale des superficies emblavées en céréales

Onze (11) provinces ont des superficies emblavées en céréales supérieures à 100 000 ha cette campagne, tout comme en 2002-2003, et neuf (09) provinces en 2001/2002. Il s'agit des provinces suivantes : le Yatenga (198 629 ha), le Sanmatenga (174 117 h), le Houet (173 636 ha), la Gnagna (147 510 ha), le Soum (141 497 ha), la Kossi (134 422 ha), le Banwa (134 264 ha), le Namentenga (132 883 ha), le Boulkiemdé (130 399 ha), le Sanguié (110 526 ha) et le Passoré (109 361 ha).

Ces onze (11) provinces représentent 40,34 % des superficies totales emblavées en céréales en 2003-2004 (soit 1 443 051 sur 3 577 486 ha).

Parmi ces provinces, neuf (09) ont vu augmenter leurs superficies emblavées en céréales cette campagne (Namentenga, Boulkiemdé, Sanguié, Soum, Banwa, Gnagna, Passoré, Yatenga et Sanmatenga), tandis que les provinces du Houet et de la Kossi ont vu les leurs baisser.

Par rapport à la campagne 2002-2003, les superficies emblavées en céréales ont augmenté cette campagne dans neuf (09) régions agricoles (Centre, Centre-Ouest, Centre Nord, Sahel, Boucle du Mouhoun, Est, Sud Ouest, Cascades et Nord) et ont par contre diminué dans quatre (04) autres (Plateau Central, Centre Sud, Centre Est et Hauts Bassins).

Carte 02 : Superficie totale des cultures céréalières

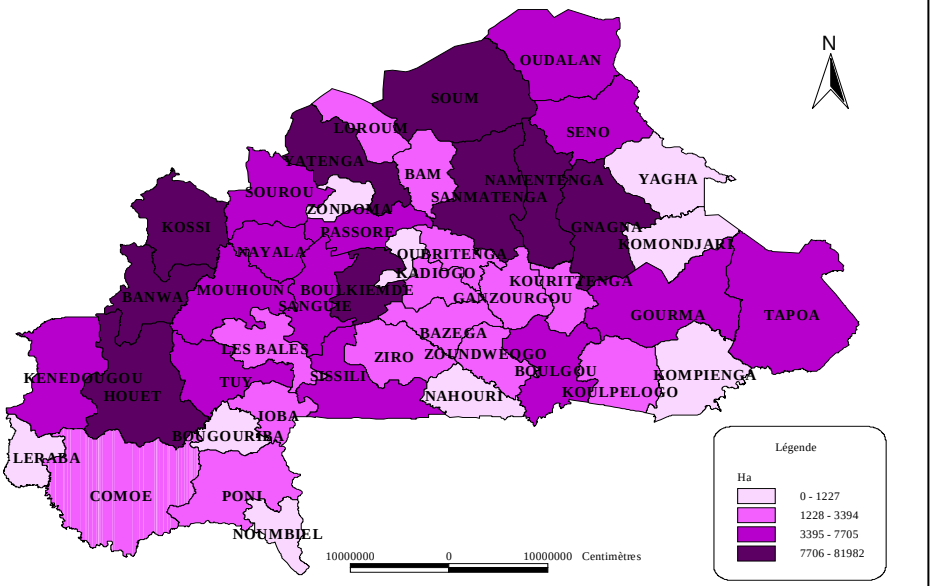

III.1.2. Les superficies emblavées par spéculation céréalière

Le mil et le sorgho occupent, cette présente campagne 2003-2004, environ 86,18 % des superficies emblavées (3 083 173 ha sur 3 577 486 ha), contre 87% la campagne passée avec 2 517 769 ha, et 87% également en 2001-2002. Ce taux élevé traduit la prépondérance de ces deux (02) cultures sur les autres céréales, due en partie aux habitudes alimentaires des populations rurales. Ces deux (02) cultures sont pratiquées dans la totalité des 45 provinces du Burkina Faso. Le tableau ci-après résume le poids relatif des superficies consacrées à chaque céréale.

Tableau 02 : Poids relatif des superficies consacrées à chaque céréale

Cultures	Moyenne des campagnes agricoles 1989-1990 à 2003-2004		Campagne agricole 2002-2003		Campagne agricole 2003-2004	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Mil	1 222 639	42,13	1 389 618	42	1 406 438	39,31
Sorgho blanc	1 371 636	47,26	1 128 151	34,1	1 338 334	37,42
Sorgho Rouge			356 218	10,8	338 071	09,45
Maïs	252 789	8,71	375 755	11,3	435 425	12,17
Riz	36 646	1,26	46 871	1,4	47 755	01,33
Fonio	18 412	0,63	12 078	0,4	11 135	0,31
TOTAL	**2 902 121**	**100**	**3 308 690**	**100**	**3 577 486**	**100**

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Seul le maïs a augmenté régulièrement sa part dans les superficies totales passant de 8,71 % en moyenne pendant les quinze (15) dernières campagnes à 12,17 % pendant cette campagne agricole 2003 – 2004.

Les parts du riz et du fonio ont baissé au cours de la campagne 2003-2004 par rapport à la campagne 2002-2003, et même par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes.

La part du sorgho a baissé cette campagne de 0,39 point par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes, mais a par contre augmenté de 1,97 point par rapport à la campagne 2002-2003.

La part du mil a baissé, et passe de 42 % pendant la campagne 2002-2003 à 39,31 % lors de la campagne 2003-2004 (soit – 2,69 points). La baisse est de 2,82 points par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes.

Les superficies totales céréalières augmentent de manière significative entre la campagne 2002-2003 et celle de 2003-2004 (268 796 ha soit 8,12 % d'accroissement). Par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes (1998-1999 à 2002-2003), il y a une augmentation d'environ 23,27 % soit environ 675 365 ha.

Le graphique ci-après traduit bien ces évolutions par type de céréale.

Figure 04 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture céréalière de 1989 à 2003

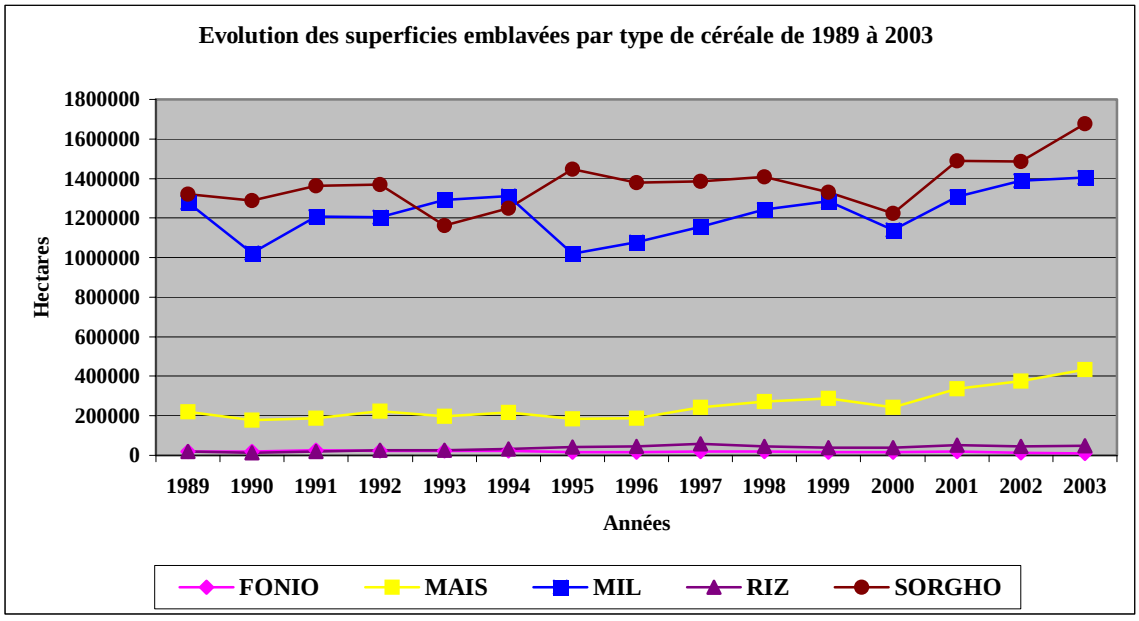

III.1.2.1. Le mil

Le mil est concentré au cours de cette campagne, dans six (06) régions agricoles : le Sahel (266 868 ha), la Boucle du Mouhoun (238 487 ha), le Nord (156 236 ha), le Centre Nord (134 278 ha), l'Est (126 087 ha) et le Centre Ouest (111 803 ha). Elles représentent 73,50 % des superficies emblavées en céréales cette campagne, contre 68,77 % lors de la campagne 2002-2003. Les superficies emblavées en mil se sont accrues de 1,21 % au cours de la campagne 2003-2004 par rapport à celles de 2002-2003.

La province du Soum est la seule (tout comme en 2002-2003), à disposer de plus de 100 000 ha de superficies emblavées cette campagne (soit 131 622 ha). Six (06) provinces ont chacune des superficies comprises entre 100 000 ha et 50 000 ha : Yatenga, Kossi, Sourou, Oudalan et Séno . Trente-neuf (39) autres provinces ont chacune moins de 50 000 ha.

En somme, le mil est beaucoup cultivé dans les régions agricoles du Sahel et de la Boucle du Mouhoun avec chacune plus de 200 000 ha.

Les superficies emblavées en mil augmentent en moyenne de 0,72 % chaque campagne agricole depuis celle de 1989/90, soit 10,08% d'augmentation en 15 campagnes. Elles se sont accrues de 15,03% par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes.

III.1.2.2. Le sorgho (blanc + rouge)

Le sorgho (blanc + rouge) s'est accrue de 27% en quinze (15) campagnes agricoles (environ 2% par an en moyenne), passant de 1 320 251 ha en 1989/90 à 1 676 735 ha en 2003/2004, soit une hausse physique de 356 484 ha (environ 25 463 ha par an en moyenne).

Cette superficie emblavée est majoritairement occupée par le sorgho blanc (80% en moyenne), suivi du sorgho rouge (20% en moyenne).

La superficie emblavée en sorgho s'est accrue de 13% environ ou 268 796 ha cette campagne par rapport à la campagne 2002 – 2003 (soit + 18,66% pour le sorgho blanc et – 5,10% pour le sorgho rouge).

Le sorgho blanc est cultivé de manière importante dans la région de la Boucle du Mouhoun (245 412 ha). Cette superficie est même plus importante que celle destinée au mil. Quatre (04) autres régions agricoles ont plus de 100 000 ha de superficies emblavées en sorgho blanc : le Centre Nord (229 488 ha), le Nord (216 498 ha), le Centre Ouest (190 032 ha) et l'Est (177 586 ha). Ces cinq (05) régions ont une proportion de 79,11% des superficies emblavées en sorgho blanc cette campagne.

La région agricole du Centre – Est dispose de 79 553 ha de superficies emblavées en sorgho rouge cette campagne.

Six (06) provinces disposent chacune de superficies emblavées comprises entre 30 000 ha et 20 0000ha : le Kouritenga, le Boulgou, le Koulpélgo, le Ioba, le Boulkiendé et le Ganzourgou. Ces provinces représentent 46,34% des superficies emblavées en sorgho rouge cette campagne.

III.1.2.3 Le maïs

Le maïs occupe 12,17% des superficies totales emblavées en céréales cette campagne. Les superficies emblavées en maïs se sont accrues cette campagne de 13,70% par rapport à celles de la campagne 2002 – 2003, et de 33,74% par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes.

Les Hauts - Bassins, la Boucle du Mouhoun et les Cascades concentrent environ 64,95% des superficies totales emblavées en maïs cette campagne. La région agricole des Hauts – bassins est la seule à disposer de plus de 100 000 ha de superficies emblavées en maïs (147 872 ha) suivie de très loin par la Boucle du Mouhoun (69 542 ha) et les Cascades (65 378 ha).

Les superficies emblavées en maïs augmentent en moyenne de 6,93% par année depuis la campagne 1989/90, soit une augmentation d'environ 97% en 15 campagnes.

Carte 03 : superficie emblavée du maïs

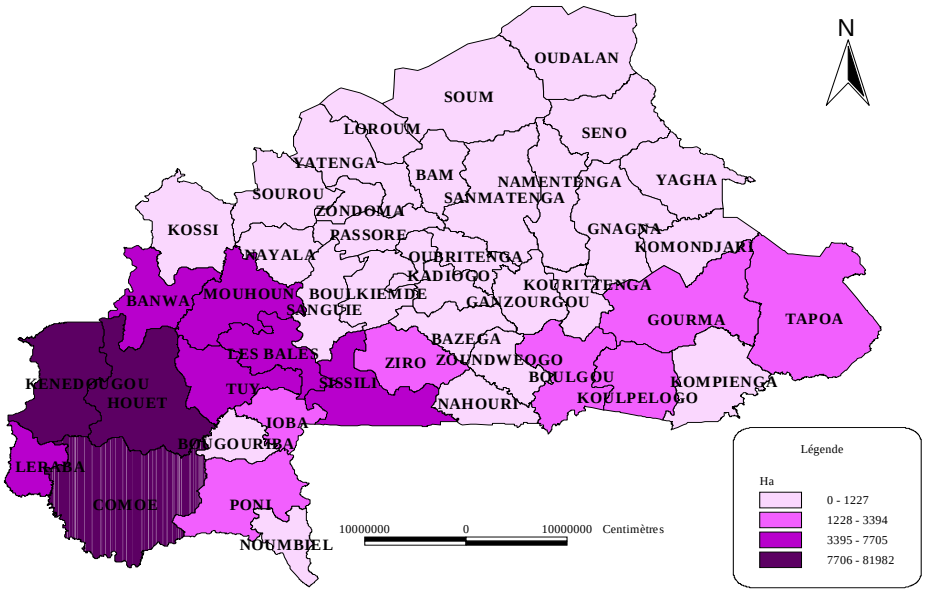

III.1.2.4 Le riz

Il s'agit du riz pluvial et du riz des plaines rizicoles. Le riz occupe seulement 1,33% des superficies totales emblavées en céréales cette campagne. Nous observons une hausse d'environ 1,89% des superficies emblavées en 2003- 2004 par rapport à celles de 2002 – 2003 et une hausse de 30,31% par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes.

Les régions agricoles des Hauts Bassins (7 555 ha) et du Centre Est (7 720), ont emblavé chacune, moins de superficies de riz cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003. Ces deux (02) régions représentent ainsi 31,99% des superficies totales emblavées en riz, contre 46,26% la campagne passée.

Quatre (04) provinces seulement ont enregistré plus de 3 000 ha de superficies emblavées en riz cette campagne (Houet, Koulpelgo, Comoé et Kénédougou).

Le riz pluvial de bas-fonds simple occupe environ 31 918 ha, soit 66,84% des superficies totales emblavées en riz au cours de cette campagne. Le riz de bas-fonds aménagés occupe environ 4 987 ha, soit 10,44% des superficies totales emblavées en riz cette campagne (seulement 1% des potentialités nationales aménageables en bas - fonds), et le riz des périmètres irrigués occupe environ 10 850 ha, soit 22,72% des superficies totales emblavées cette campagne (seulement 6,60% des potentialités nationales en terres irrigables).

III.1.2.5 Le fonio

Les superficies emblavées en fonio représentent 0,31% des superficies totales emblavées en céréales. Par rapport à la campagne 2002-2003, elles ont baissé de 7,81 %.Par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes, les superficies emblavées en fonio ont baissé de 39,52 %.

La boucle du Mouhoun avec 9 011 ha, les Hauts Bassins avec 947 ha et le Nord avec 725 ha de superficies emblavées en fonio, représentent environ 96 % des superficies totales emblavées cette campagne.

III.2 Les superficies emblavées en autres cultures vivrières

Les autres cultures vivrières composées du niébé, du voandzou, de l'igname et de la patate occupent 1,63% (soit 74 081 ha) des superficies totales emblavées cette campagne. Les superficies emblavées ont baissé cette campagne de 20 622 ha, soit 21,72 % de baisse par rapport à celles de la campagne passée.

III.2.1 Répartition spatiale des superficies emblavées en autres cultures vivrières

Trois (03) provinces ont chacune des superficies emblavées supérieures à 5 000 ha cette campagne : le Sanmatenga (7 705 ha), le Houet (7 340 ha) et l'Oubritenga (5 382 ha), contre cinq (05) provinces en 2002-2003.

Carte 04 : Superficie emblavée des autres cultures vivrières

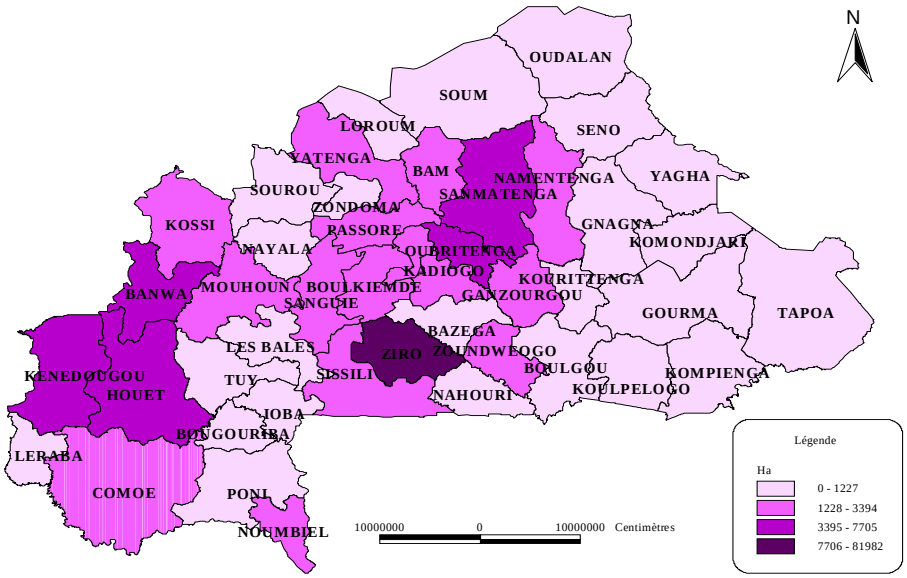

III.2.2. Les superficies emblavées par type de culture vivrière

Les principales cultures sont ici le niébé (45,6% de part) et le voandzou (47,5% de part). Puis suivent les tubercules.

Ces deux (02) cultures principales occupent 93,12% des superficies totales emblavées en autres cultures vivrières.

Le tableau ci-dessous donne le poids relatif des superficies consacrées à chaque culture.

Tableau 03 : Poids relatif des superficies consacrées à chaque culture vivrière

Cultures	Moyenne des campagnes agricoles 1989-1990 à 2003-2004		Campagne agricole 2002-2003		Campagne agricole 2003-2004	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Niébé	43 810	48,1	50 191	53	33 790	45,6
Voandzou	35 199	38,7	35 525	37,5	35 193	47,5
Igname	7 468	8,2	3 021	3,2	2 955	4
Patate	4 501	5	5 966	6,3	2 143	2,9
Total	**90 978**	**100**	**94 703**	**100**	**74 081**	**100**

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes, l'igname a vu sa part diminuée de 4,2 points soit environ 4 513 ha, la part de la patate diminuée de 2,1points soit environ 2 358 ha et celle du niébé diminuée de 2,5 point, soit 10 020 ha. Le voandzou gagne 8,8 points tout en perdant physiquement 6 ha.

Par rapport à la campagne agricole 2002-2003, la patate (- 3,4 points) et le niébé (- 7,4 points) ont vu leur part chuter. Les parts de l'igname (0,8 point) et du voandzou (10 points) ont augmenté.

Figure 05 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture vivrière de 1989 à 2003

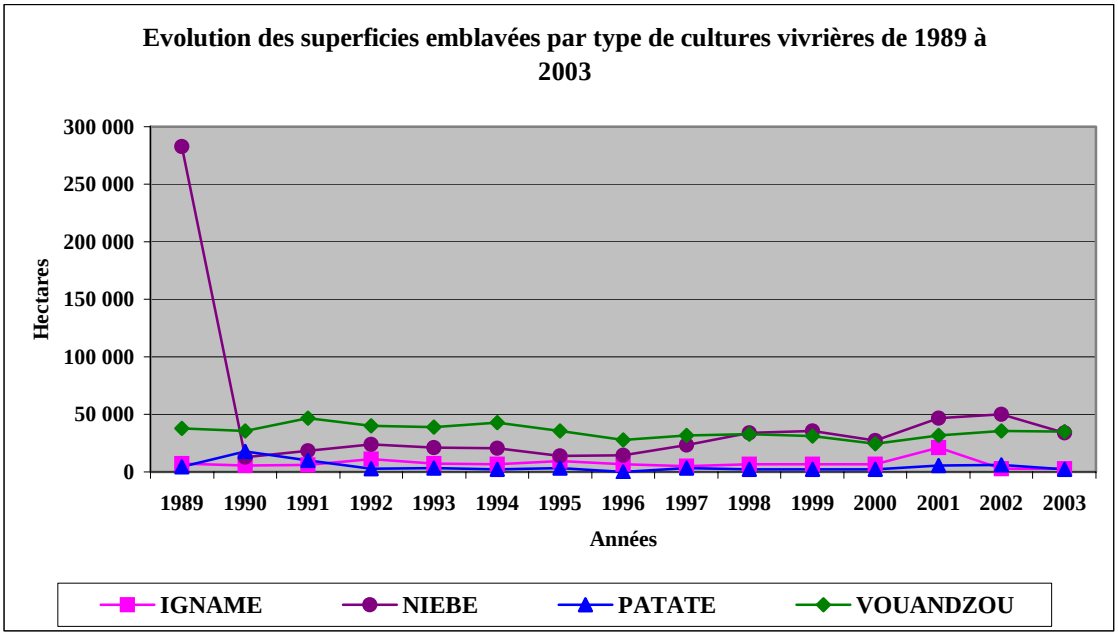

Pendant les quinze (15) dernières campagnes, les superficies emblavées de ces quatre (04) spéculations ont fluctué en hausse comme en baisse, sans pour autant atteindre individuellement 50 000ha, sauf pour le niébé en 2002-2003 avec 50 191 ha. Elles ont toutes

baissé au cours de cette campagne agricole 2003-2004. Ces baisses ont été plus importantes pour les tubercules et le niébé.
Dans l'ensemble, il ressort un intérêt moins évident des producteurs pour ces cultures vivrières sur la période considérée

III.2.2.1 Le niébé

Le niébé occupe cette campagne environ 45,6% des superficies vivrières totales emblavées. Ces superficies ont cependant baissé de 32,68%, soit 16 401 ha en moins cette campagne par rapport à la campagne passée.
Les régions des Hauts Bassins avec 8 271 ha et la boucle du Mouhoun avec 7 747 ha occupent 47,42% des superficies emblavées en niébé cette campagne.

La province du Houet est la principale productrice de niébé cette campagne avec 6 720 ha, suivi de loin par le Banwa avec 3 219 ha, l'Oubritenga avec 2 886 ha et le Mouhoun avec 2 451 ha.

III.2.2.2 Le voandzou

Le voandzou occupe cette campagne environ 47,5% des superficies vivrières totales emblavées. Ces superficies ont cependant baissé de 0,93%, soit 332 ha en moins cette campagne par rapport à la campagne passée.
Les régions du Centre - Nord avec 10 052 ha, le Nord avec 4 753 ha, le Plateau Central avec 3 930 ha et le Centre – Ouest avec 3 599 ha occupent 63,46% des superficies emblavées en voandzou cette campagne.

La province du Sanmatenga est la principale productrice de voandzou cette campagne avec 6 833 ha, suivi de loin par l'Oubritenga avec 2 477 ha et le Kénédougou avec 2 387 ha.

III.2.2.3. L'igname

Malgré les efforts de promotion, en terme de fête annuelle ou de journée, consacrés à l'igname tant dans la Sissili que dans le Poni ou le Noumbiel, les superficies emblavées en igname ont, d'une part baissé de 2,18% (ou – 66 ha) cette campagne par rapport à la campagne dernière, et d'autre part baissé de 71,30% par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes (-5 325 ha). Cette baisse peut être inquiétante si cela n'est pas dû à une intensification de la production, mais due à des problèmes de commercialisation ou de conversion des superficies emblavées

L'igname occupe cette campagne environ 4% des superficies vivrières totales emblavées.
Quatre (04) régions agricoles ont pratiqué la culture de l'igname : les Hauts Bassins (1 391 ha), le Sud Ouest (651 ha), le Centre Ouest (463 ha) et les Cascades (450 ha).
Huit (08) provinces ont eu des superficies emblavées en igname : Kénédougou, Sissili, Comoé, Noumbiel, Poni, Léraba, Ioba et Bougouriba.

La culture de l'igname est dans l'ensemble marginale de par sa faible pratique, ses superficies emblavées et son poids.

III.2.2.4 La patate

La patate occupe cette campagne environ 2,9% des superficies vivrières totales emblavées. Ces superficies ont cependant baissé de 178,39%, soit 3 823 ha en moins cette campagne par rapport à la campagne passée.
Les régions du Centre Ouest avec 806 ha et des Hauts Bassins avec 716 ha et le Centre Nord avec 344 ha occupent 87,07% des superficies emblavées patate cette campagne.

La province de la Sissili est la principale productrice de patate cette campagne avec 806 ha, suivi par le Kénédougou avec 573 ha et de loin par le Namentenga avec 206 ha.

Cette culture bénéficie également de quelques actions de promotion avec la fête annuelle de la patate à Kombissiri dans le Bazèga.

La culture de la patate est, tout comme l'igname, une culture marginale de part sa faible pratique, ses superficies emblavées et son poids.

III.3 Les superficies emblavées en cultures de rente

Les cultures de rente au Burkina Faso sont d'abord le coton et l'arachide, ensuite le sésame et enfin le soja. Elles occupent donc 19,49 % des superficies totales emblavées cette campagne. Ces superficies emblavées se sont accrues de 100 605 ha soit 12,85 % de hausse par rapport à celles de la campagne passée.

III.3.1 Répartition spatiale des superficies emblavées en cultures de rente

Les régions agricoles des Hauts Bassins avec 210 588 ha, la boucle du Mouhoun avec 204 199 ha et l'Est avec 100 650ha occupent 58,32% des superficies totales emblavées en culture de rente cette campagne.

Cinq (05) provinces disposent chacune de superficies emblavées en culture de rente supérieures à 50 000 ha cette campagne : le Houet avec 89 768 ha, le Kénédougou avec 70 968 ha, le Mouhoun avec 69 160 ha, la Gnagna avec 68 470 ha et les Bâlé avec 59 397 ha.

Carte 05 : Superficie totale des cultures de rente emblavée

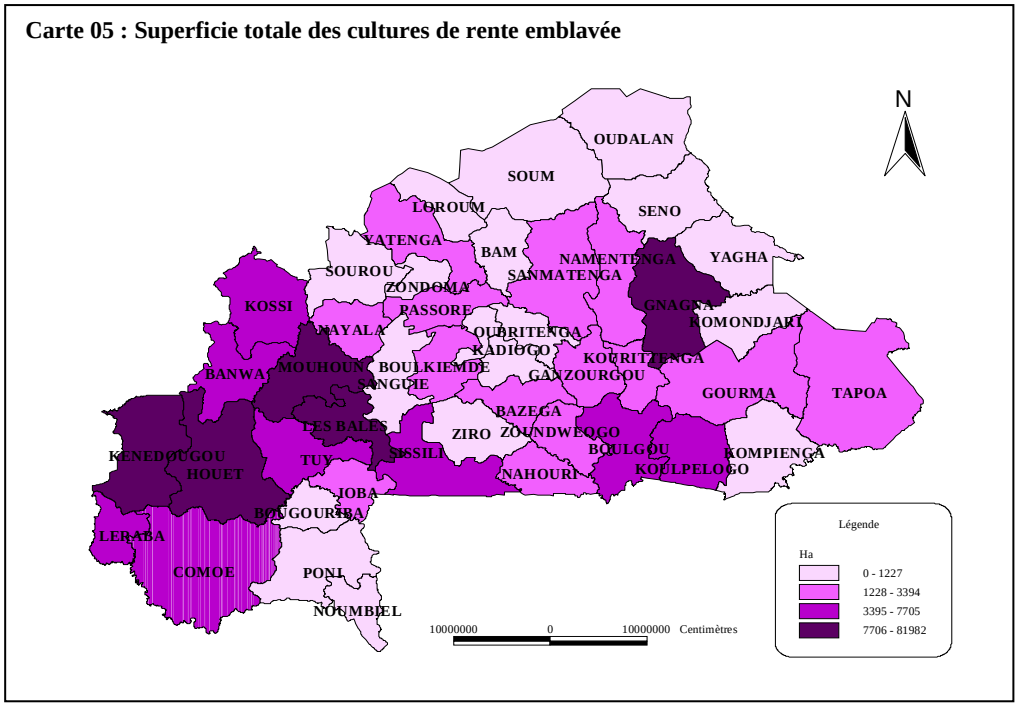

III.3.2 Les superficies emblavées par type de culture de rente

Les deux (02) principales cultures de rente représentées par le coton (50,21%) et l'arachide (45,73%) occupent environ 96% des superficies totales emblavées cette campagne. L'arachide reste la seule culture de rente à être pratiquée dans les 45 provinces du Burkina Faso.

Le tableau ci-dessous donne le poids relatif des superficies consacrées à chaque culture.

Tableau 04 : Poids relatif des superficies consacrées à chaque culture de rente

Cultures	Moyenne des campagnes agricoles 1989-1990 à 2003-2004		Campagne agricole 2002-2003		Campagne agricole 2003-2004	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Coton	245 458	47,12	412 138	52,62	443 739	50,21
Arachide	250 138	48,01	342 637	43,75	404 110	45,73
Sésame	22 559	4,33	26 076	3,33	30 945	3,50
Soja	2 816	0.54	2 278	0,3	4 941	0,56
Total	**520 970**	**100**	**783 129**	**100**	**883 734**	**100**

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Par rapport à la campagne 2002-2003, les poids relatifs des superficies emblavées en arachide, en sésame et en soja ont augmenté respectivement de 1,98 points ; 0,17 point et 0,26 point. Seul le poids des superficies emblavées en coton a baissé de 2,41 points.

Par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes, les poids des superficies emblavées en coton et en soja ont augmenté respectivement de 3,09 points et 0,02 point. Les poids des superficies emblavées en arachide et en sésame ont diminué respectivement de 2,28 points et 0,83 point.

Le graphique qui suit, illustre bien ces tendances.

Figure 06 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture de rente de 1989 à 2003

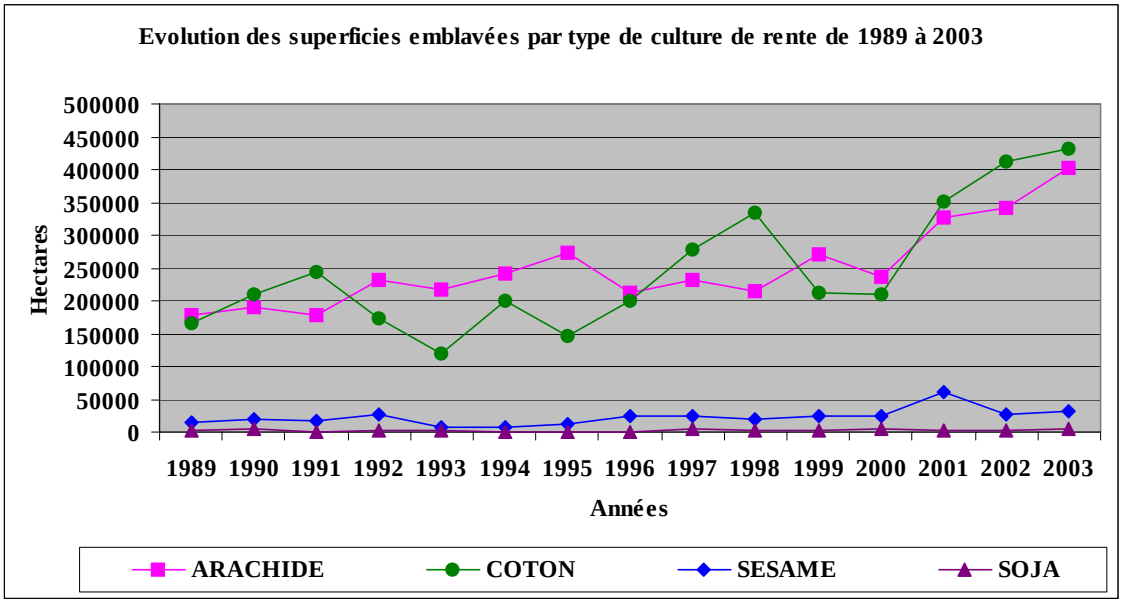

III.3.2.1 Le coton

Grâce à ses graines, le coton favorise l'exercice de plusieurs autres activités connexes surtout de transformation industrielle ou autre (tourteau, huile, savon). Il en est de même pour ses fibres (bandes de tissus), pour ses tiges (briquette de bois).

Le coton occupe cette campagne environ 50,25% des superficies totales emblavées en cultures de rente. Ses superficies ont augmenté de 7,67%, soit 31 601 ha en plus cette campagne par rapport à la campagne passée.
Les régions des Hauts Bassins avec 180 759 ha et la boucle du Mouhoun avec 142 006 ha occupent 72,74% des superficies emblavées en coton cette campagne.

La province du Houet est la principale productrice de coton cette campagne avec 74 196 ha, suivie par le Kénédougou avec 63 415 ha, le Mouhoun avec 60 893 ha et les Bâlé avec 54 562 ha.

Carte 06 : Superficie emblavée en coton

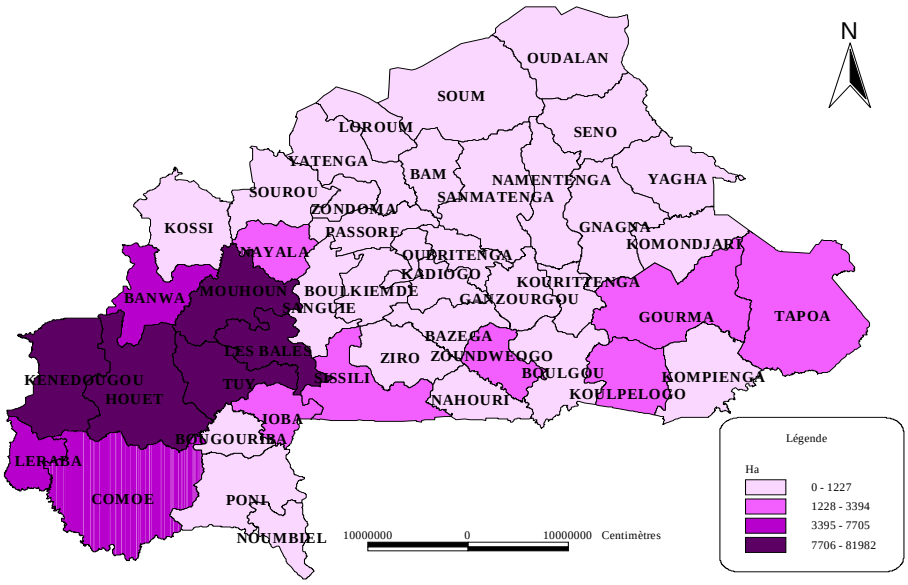

III.3.2.2 L'arachide

Elle est restée une culture de rente par excellence (graine, fourrage, tourteau, savon, etc.). Elle est également appréciée pour ses vertus culinaires (huile, pâte, farine, etc.).

L'arachide occupe cette campagne environ 45,73% des superficies totales emblavées en cultures de rente. Ses superficies ont augmenté d'environ 18%, soit 61 473 ha en plus cette campagne par rapport à la campagne passée.
Les régions agricoles de l'Est avec 79 876 ha et du Centre Est avec 61 177 ha occupent environ 35% des superficies emblavées en arachide cette campagne.

La province de la Gnagna est la principale productrice d'arachide cette campagne avec 68 257 ha, suivie de loin par le Boulgou avec 23 010 ha et le Koulpélgo avec 22 573 ha.

Carte 07 : Superficie emblavée en arachide

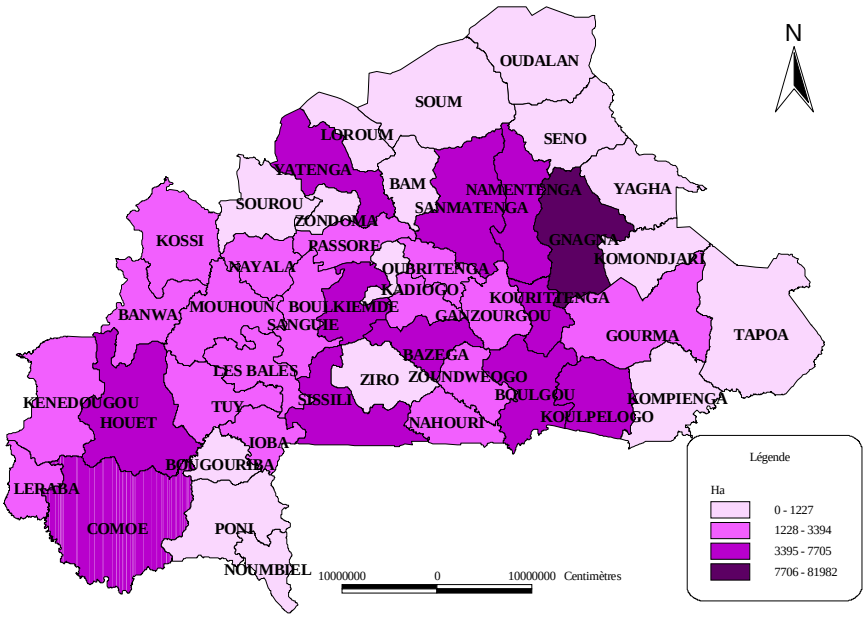

III.3.2.3 Le sésame

Tout comme l'arachide, le sésame est un oléagineux dont la filière est en cours d'organisation. Le sésame occupe cette campagne environ 3,5% des superficies totales emblavées en cultures de rente. Ses superficies ont augmenté de 16,67%, soit 4 869 ha en plus cette campagne par rapport à la campagne passée.
La région agricole de la Boucle du Mouhoun avec 25 841 ha occupent 83,51% des superficies emblavées en sésame cette campagne.

La province de la Kossi reste la principale productrice de sésame cette campagne avec 15 937 ha, suivie de loin par les Banwa avec 6 866 ha et le Mouhoun avec 2 933 ha.

III.3.2.4. Le soja

Le soja est une culture assez mal connue par rapport à ses utilisations possibles, surtout dans les transformations alimentaires. Cette méconnaissance ne fait qu'accroître sa marginalisation. Il est cultivé à petite échelle dans Huit (08) régions agricoles et dans quinze (15) provinces.

Il occupe cette campagne environ 0,56% des superficies totales emblavées en cultures de rente. Ses superficies ont augmenté d'environ 17%, soit 2 663 ha en plus cette campagne par rapport à la campagne passée.
Les régions agricoles de l'Est avec 1 890 ha , du Centre – Est avec 1 290 ha et de la Boucle du Mouhoun avec 1 104 ha occupent 86,7% des superficies emblavées en soja cette campagne.

La province des Banwa est la principale productrice de soja cette campagne avec 1 005 ha, suivie par la Tapoa avec 935 ha, le Koulpélgo avec 915 ha et le Gourma avec 812 ha.

Le soja demeure donc la culture de rente qui demande le plus des actions d'information et de promotion.

Conclusion partielle

Pour cette campagne, nous avons 3 577 486 ha de superficies emblavées en céréales, contre 883 734 ha pour les cultures de rente et 74 081 ha pour les autres cultures vivrières. Les superficies emblavées ont augmenté au cours de cette campagne par rapport à la campagne agricole 2001-2002 pour les céréales (+8,12%) et pour les cultures de rente (+12,85%), mais ont baissé pour les autres cultures vivrières (- 21,72%). Les variations physiques des superficies emblavées ont été de + 268 796 ha pour les céréales, de 100 605 ha pour les cultures de rente et de – 20 622 ha pour les autres cultures vivrières.

Les superficies emblavées en céréales se situent désormais au dessus des 03 millions d'hectares depuis la campagne agricole 2001-2002. Elles augmentent régulièrement à un rythme soutenu. Cette donne ne tardera pas à poser des problèmes d'espace vital tant pour les besoins de l'agriculture extensive, que pour les autres activités comme l'élevage.

Les superficies emblavées en cultures de rente dépassent 800 000 ha cette campagne sous l'impulsion conjuguée du coton et de l'arachide. L'option du coton comme culture stratégique pose un problème d'intensification de sa production plus qu'un problème d'extension dans un pays sahélien où la surface agricole utile (SAU) est limitée et très entamée (moins de 9,9 millions d'ha aujourd'hui).

Les superficies emblavées en autres cultures vivrières se situent au dessous de 100 000 ha sur toute la période 1989/90 à 2003-2004.

Le graphique n°04 ci – dessous illustre bien ces tendances.

Figure 07 : Evolution des superficies emblavées en hectare par groupe de cultures de 1989 à 2003

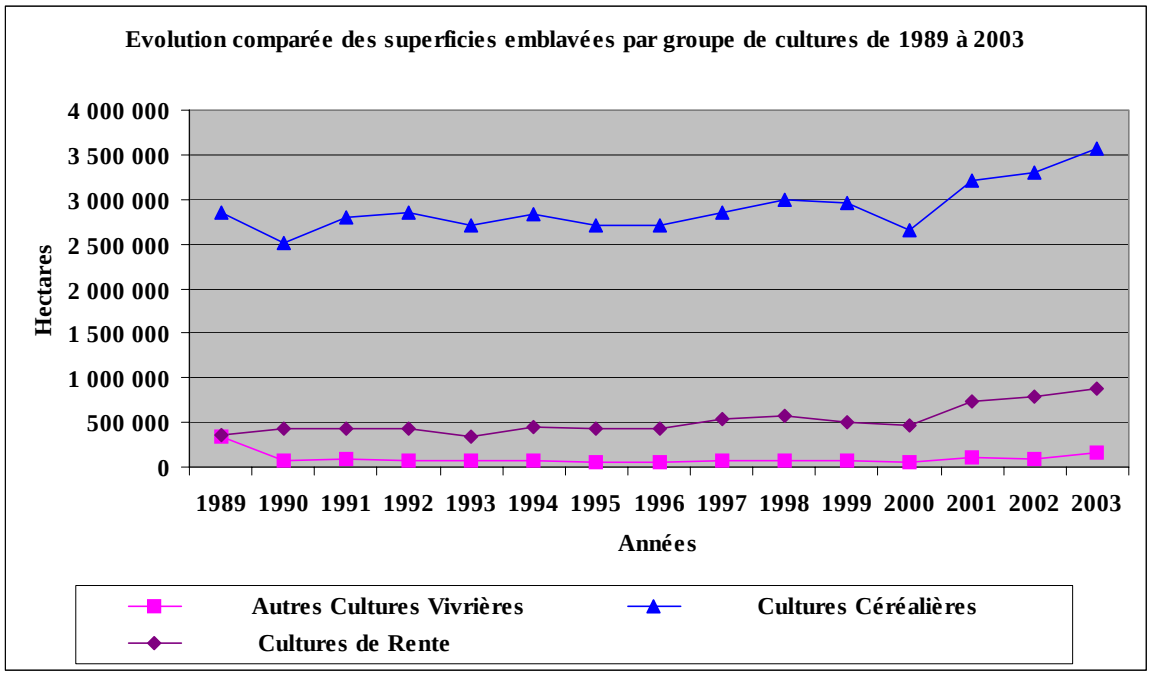

Les superficies emblavées en céréales ont augmenté de 25,15 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 1,8% par an en moyenne), passant de 2 858 472 ha en 1989/1990 à 3 577 486 ha à 2003-2004, soit une hausse de 719 014 ha (environ 51 358 ha par an en moyenne).
Les superficies emblavées en cultures de rente ont augmenté de 142,76 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 1,8% par an en moyenne), passant de 358 860 ha en 1989/1990 à 871 173 ha en 2003-2004, soit une hausse de 512 313 ha (environ 36 594 ha par an en moyenne).
Les superficies emblavées en autres cultures vivrières ont baissé de 53,32 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 1,8% par an en moyenne), passant de 332 392 ha en 1989/1990 à 155 177 ha en 2003-2004, soit une baisse de 217 215 ha (environ 15 515 ha par an en moyenne).

IV - LES RENDEMENTS MOYENS

Le rendement moyen à l'hectare a été défini comme le poids moyen obtenu sur un ensemble de parcelles dans la région à partir de la pesée de la récolte sur chaque parcelle d'une portion de 25 mètre carré multipliée par 400.

IV.1. Rendement Moyen des cultures céréalières

Le rendement moyen des cultures céréalières varie fortement et en baisse quand on quitte du rendement en pure vers le rendement en principale quelles que soient la région agricole et la spéculation considérée.

IV.1.1. Le mil

La province du Ziro enregistre le rendement moyen à l'ha le plus élevé cette campagne avec 1086 kg (un gain de 331 kg à l'hectare en une campagne), suivie du Nayala avec 1 074 kg. Il était de 1 256 kg au Kénédougou lors de la campagne passée.

Il y a seulement cinq (05) provinces qui obtiennent au moins une (01) tonne à l'hectare cette campagne, contre onze (11) provinces en 2002-2003.

Le rendement moyen à l'hectare est largement inférieur à 1000 kg sur la majeure partie du pays et sur toute la période des quinze (15) dernières années.

Carte 08 : Rendement moyen du mil

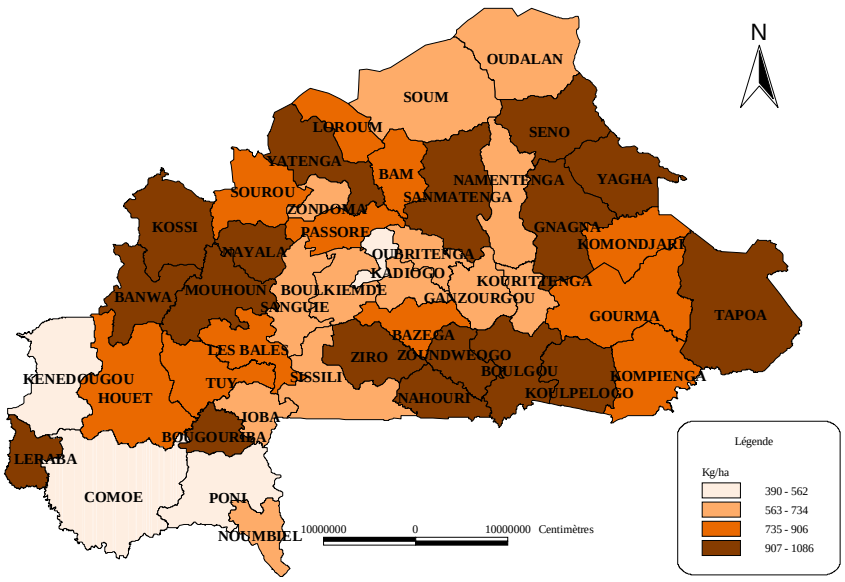

IV.1.2. Le sorgho blanc

La province de la Bougouriba obtient le rendement moyen à l'hectare le plus élevé cette campagne avec 1 346 kg (-27 kg de perte à l'hectare). Lors de la campagne agricole 2001-2002, la Bougouriba avait le meilleur rendement avec 1 283 kg à l'hectare, et 1373 kg en 2002-2003.

Dix neuf (19) provinces ont obtenu plus d'une tonne de rendement moyen à l'hectare cette campagne contre quatorze (14) provinces en 2002-2003.

Le rendement moyen à l'hectare est largement inférieur à 1000 kg sur la majeure partie du pays et sur toute la période des quinze (15) dernières années.

Carte 09 : Rendement moyen du sorgho blanc

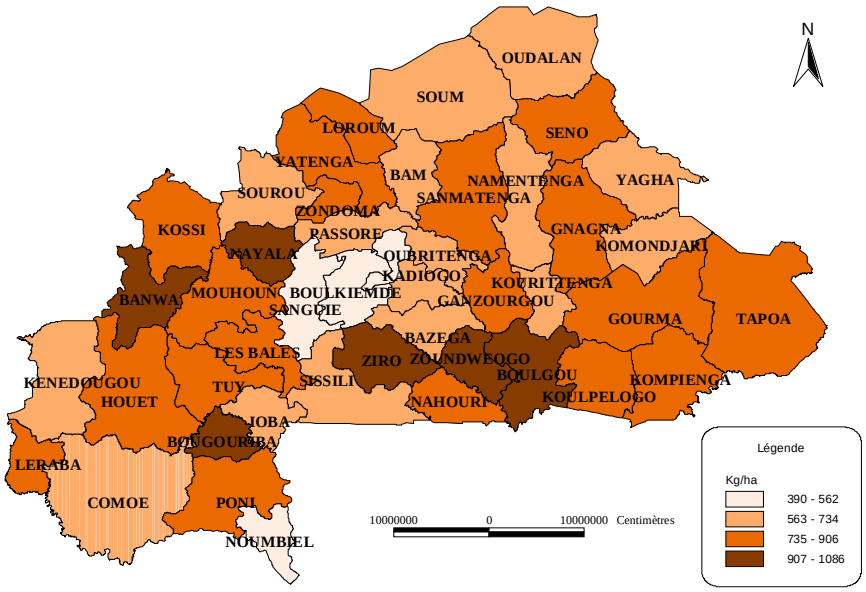

IV.1.3. Le sorgho rouge

La province de la Comoé réalise cette campagne le meilleur rendement moyen à l'hectare avec 1 500 kg (une perte de 160 kg à l'hectare cette campagne). La Comoé détenait la palme en 2002-2003 avec 1660 kg de rendement à l'hectare, contre 1600 kg en 2001-2002 au Zondoma.

Dix sept (17) provinces ont obtenu plus d'une tonne de rendement moyen à l'hectare cette campagne, contre vingt une (21) provinces en 2002-2003.

Le rendement moyen à l'hectare est largement inférieur à 1000 kg sur la majeure partie du pays et sur toute la période des quinze (15) dernières années.

Carte 10 : Rendement du sorgho rouge

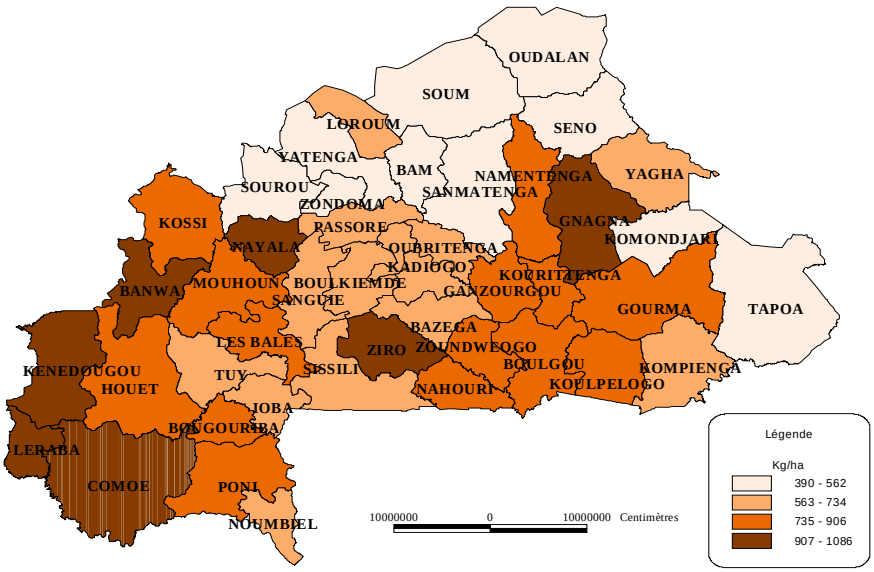

IV.1.4. Le maïs

La province du Kénédougou a le meilleur rendement moyen à l'hectare cette campagne avec 2 125 kg (une perte de 670 kg à l'hectare cette campagne). Le Kénédougou avait obtenu 2 795 kg à l'hectare en 2002-2003, et 2 494 kg en 2001-2002.

Vingt cinq (25) provinces obtiennent plus d'une tonne à l'hectare de rendement moyen tant en 2003-2004 qu'en 2002-2003, dont toutes les provinces des régions agricoles des Cascades, des Haut Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre Est.

Le rendement moyen à l'hectare est largement supérieur à 1000 kg sur la majeure partie du pays et sur toute la période des quinze (15) dernières années.

Carte 11 : Rendement moyen du maïs

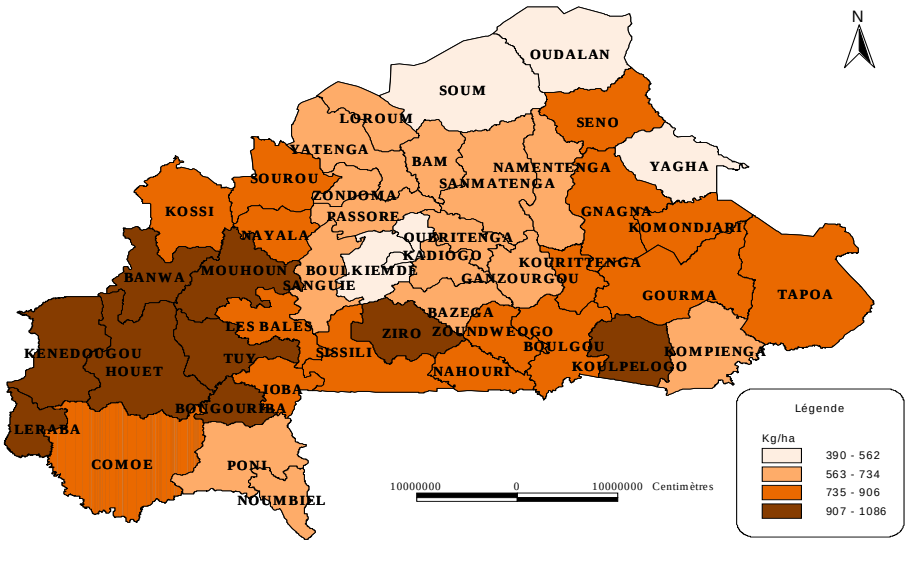

IV.1.5. Le riz

La province du Mouhoun est la plus performante avec 3 335 kg à l'hectare de rendement moyen de riz de bas-fonds, suivie du Nayala (2 440 kg).

Vingt cinq (25) provinces obtiennent plus d'une tonne à l'hectare cette campagne, contre vingt trois (23) provinces en 2002-2003.

Les provinces, qui ont obtenu plus de 05 tonnes de rendement moyen à l'hectare de riz des plaines rizicoles, sont : le Kénédougou (5 442 kg/ha) et la Gnagna (5 131 kg/ha).

Seize (16) provinces ont obtenu un rendement moyen à l'hectare de l'ordre de 3 000 à 4 999 kg. Les provinces les moins performantes (inférieur à 3 000 kg) sont au nombre de dix (10) provinces.

Carte 12 : Rendement moyen du riz

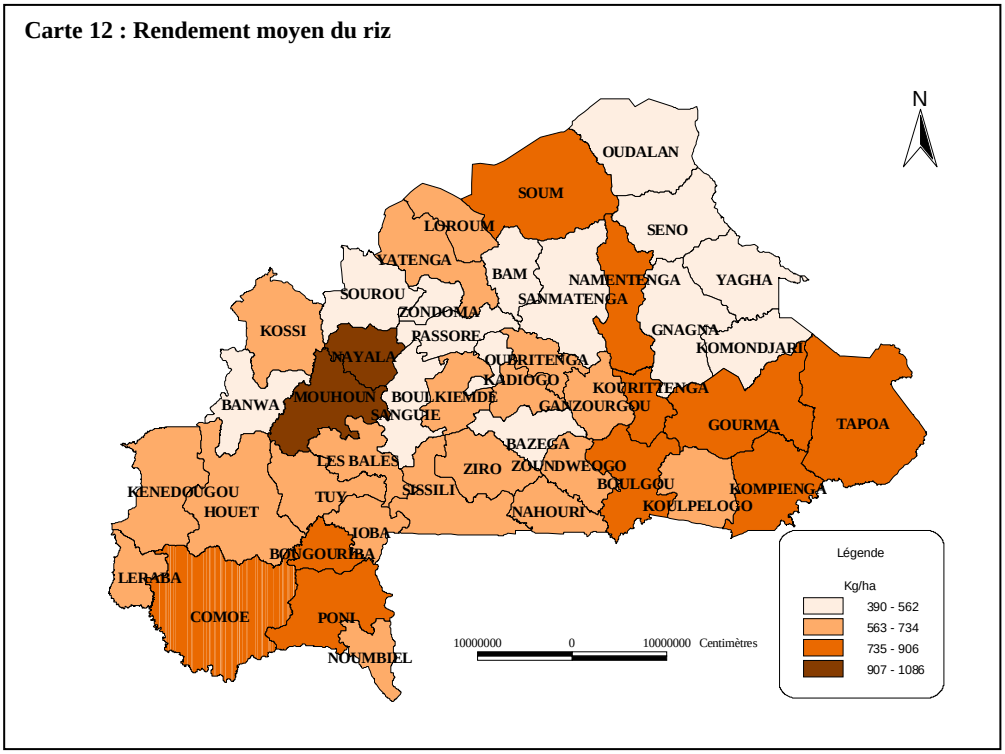

IV.1.6 - Le fonio

Six 06) provinces ont pratiqué cette spéculation cette campagne, et quatre (04) en 2002-2003. Les rendements moyens à l'hectare varient entre 400 kg au Houet et 912 kg à la Léraba.

IV.2. - Rendement moyen des autres cultures vivrières

Le rendement moyen des autres cultures vivrières est plus élevé en pure qu'en principale quelle que soit la spéculation. Cependant ces cultures vivrières sont plus pratiquées en principale qu'en pure.

IV.2.1. - Le niébé

Les provinces qui réalisent plus d'une tonne de rendement moyen de niébé à l'hectare cette campagne sont au nombre de cinq (05) : le Nayala (1 200 kg), la Tapoa (1 160 kg), le Yatenga (1 143 kg), le Kouritenga (1 140 kg) et le Zoundwéogo (1 004 kg). En 2002-2003, il y avait seulement deux (02) provinces.
Le Niébé est plus pratiqué en association –secondaire.

Carte 13 : Rendement moyen du niébé

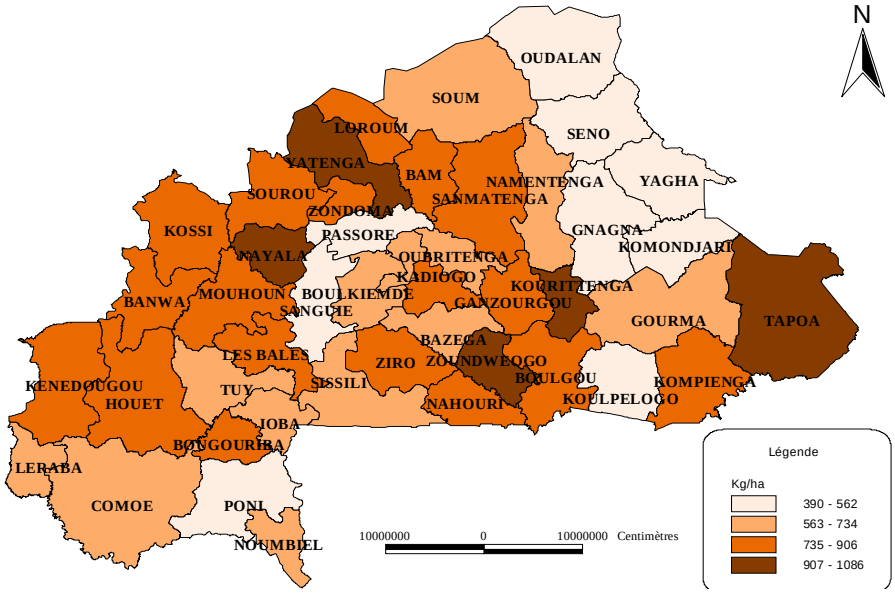

IV.2.2. - Le voandzou

A l'échelle des provinces, il y a une seule province (la Tapoa) qui a réalisé 1000 kg à l'hectare, contre sept (07) provinces en 2002-2003.
En 2002-2003, le Zoundwéogo avait le rendement moyen à l'hectare le plus élevé avec 1920 kg.

Carte 14 : Rendement moyen du voandzou

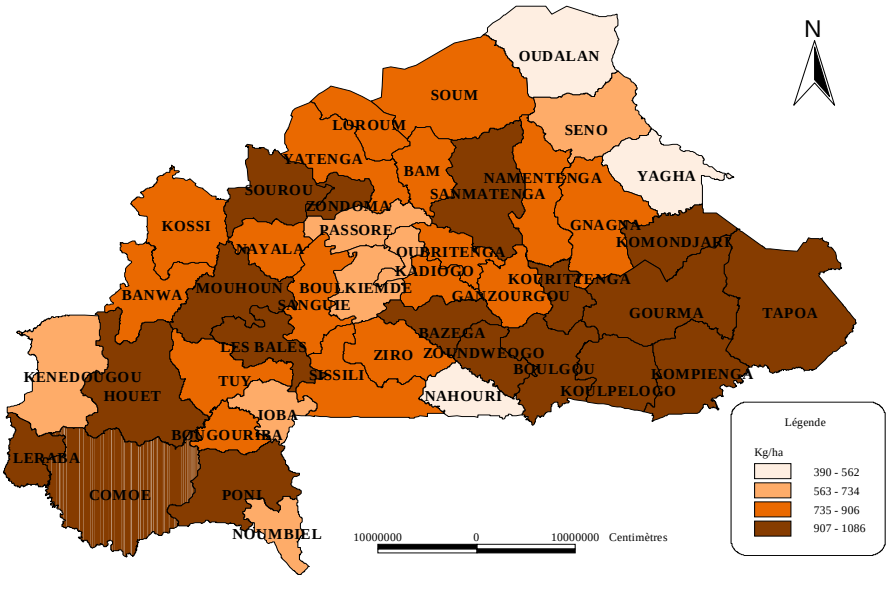

IV.2.3 - L'igname

Le rendement moyen le plus élevé à l'hectare d'igname est passé de 15 593 kg en 2001-2002, à 15 477 kg cette campagne dans la Comoé. La perte à l'hectare est donc de 116 kg.

Il y a donc huit (08) provinces tout comme en 2002-2003, qui pratiquent la culture de l'igname avec des rendements oscillants entre 2000 kg et 15 477 kg.

Carte 15 : Rendement moyen de l'igname

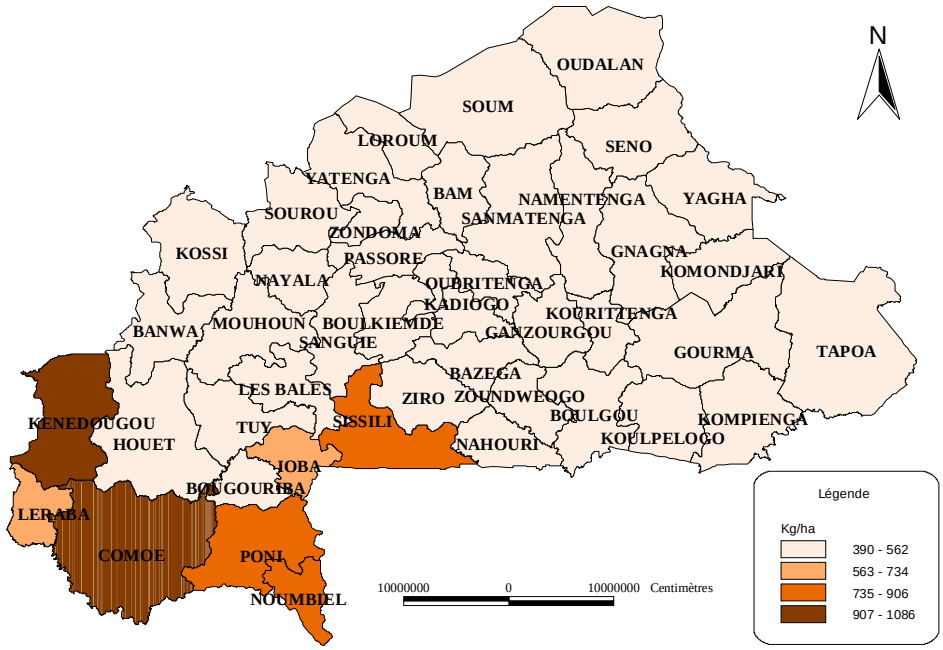

IV.2.4. - La patate

Les rendements moyens les plus élevés à l'hectare ont été obtenus en pure cette campagne au Houet avec 35 040 kg, au Kénédougou avec 24 778 kg et à la Comoé avec 20 080 kg.
Quinze (15) provinces ont obtenu un rendement moyen à l'hectare supérieur à 1000 kg et une seule province a obtenu 680 kg à l'hectare.

IV.3. - Rendement moyen des cultures de rente

Le coton et l'arachide, tout comme le sésame et le soja enregistrent d'excellents rendements moyens à l'hectare.

IV.3.1. Le coton

Le rendement moyen le plus élevé à l'hectare, est passé de 1 591 kg obtenu à la Léraba en 2002-2003, à 1 344 kg obtenu à la Kossi cette campagne.

Seize (16) provinces ont obtenu plus de 1000 kg de rendement moyen à l'hectare cette campagne, contre quatorze (14) provinces la campagne passée.

Carte 16 : Rendement moyen du coton

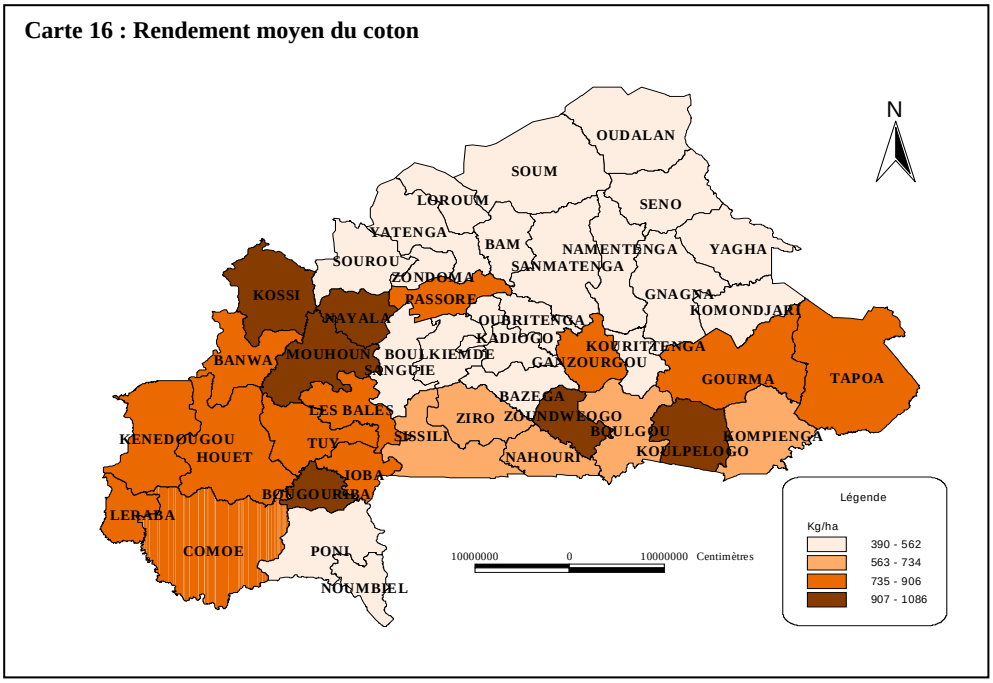

Le rendement moyen de fibre à l'hectare dans la zone franc, stagne autour de 420 kg depuis le milieu des années 80. Pendant ce temps, le rendement moyen mondial est passé à 645 kg de fibre à l'hectare depuis 2001, après avoir plafonné sous la barre de 600 kg au cours des années 90. Cet accroissement du rendement moyen mondial est lié à l'expansion de l'utilisation des variétés transgéniques, et réduit du même coup les coûts de production.

IV.3.2. - L'arachide

Huit (08) provinces obtiennent plus de 1000 kg de rendement moyen à l'hectare cette campagne, contre douze (12) provinces la campagne passée. Le rendement moyen le plus élevé provient du Nahouri avec 1177 kg.

Carte 17 : Rendement moyen de l'arachide

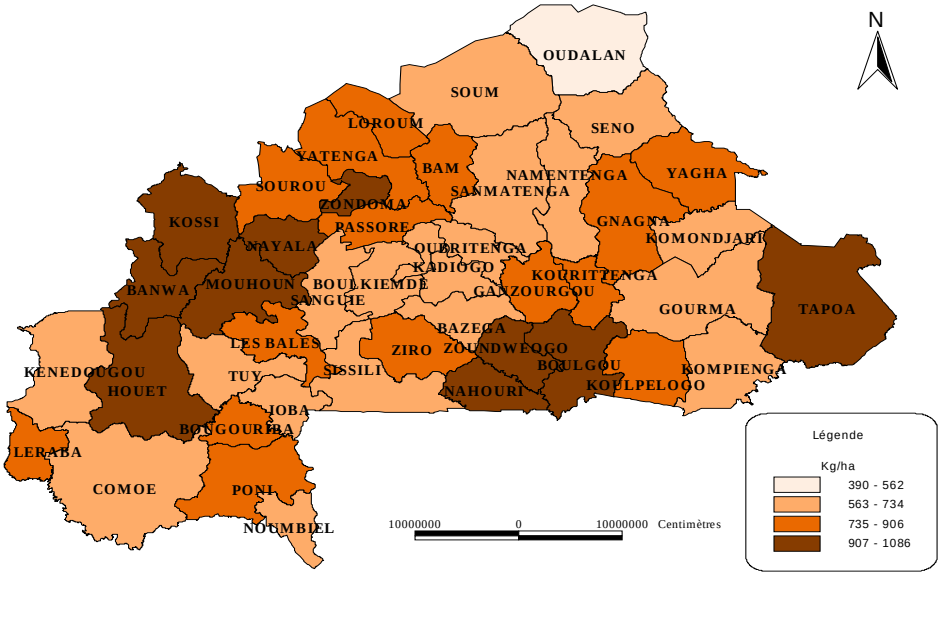

IV.3.3. - Le sésame

Le rendement moyen en pure à l'hectare le plus élevé est passé de 1 020 kg obtenu dans la Tapoa en 2002-2003, à 1 300 kg obtenu dans la Gnagna cette campagne.

Trois (03) provinces (Gnagna, Yatenga et Boulgou), ont obtenu plus de 1 000 kg de rendement moyen à l'hectare cette campagne, contre une seule province (la Tapoa) en 2002-2003.

IV.3.4 Le soja

Le rendement moyen à l'hectare le plus élevé a été obtenu cette campagne à la Tapoa avec

1 743 kg, alors qu'il était de 1 014 kg au Mouhoun la campagne passée.

Six (06) provinces obtiennent un rendement moyen de plus de 1 000 kg à l'hectare, contre deux (02) seulement en 2002-2003.

Conclusion partielle

Les rendements moyens à l'hectare des céréales les plus élevés proviennent du Kénédougou (maïs, et riz de plaines), de la Comoé (Sorgho rouge), du Mouhoun (riz pluvial), de la Bougouriba (Sorgho blanc) et du Ziro (mil). Le nombre des provinces performantes (rendement moyen supérieur à 1 000 kg à l'hectare) a augmenté pour le Sorgho rouge (19 cette campagne contre 14 la campagne passée), pour le riz pluvial (25 cette campagne contre 23 la campagne passée). Ce nombre de provinces a baissé pour le mil (05 cette campagne contre 11 la campagne passée), pour le sorgho rouge (17 cette campagne contre 21 la campagne passée). Il est resté stationnaire pour le maïs (25) et pour le riz de plaines (28).
Les rendements moyens à l'hectare des autres cultures vivrières les plus élevés proviennent du Nayala (niébé), de la Tapoa (voandzou), de la Comoé (igname) et Houet (patate). Le nombre des provinces performantes (rendement moyen supérieur à 1 000 kg à l'hectare) a augmenté pour le niébé (05 cette campagne contre 02 la campagne passée), pour la patate (15 cette campagne contre 11 la campagne passée). Ce nombre de provinces a baissé pour le voandzou (01 cette campagne contre 07 la campagne passée). Il est resté stationnaire pour l'igname (8).
Les rendements moyens à l'hectare des cultures de rente les plus élevés proviennent de la Léraba (coton), du Nahouri (arachide), de la Tapoa (sésame et soja). Le nombre des provinces performantes (rendement moyen supérieur à 1 000 kg à l'hectare) a augmenté pour le coton (16 cette campagne contre 14 la campagne passée), pour le sésame (03 cette campagne contre 01 la campagne passée) et pour le soja (06 cette campagne contre 02 la campagne passée). Ce nombre de provinces a baissé pour l'arachide (08 cette campagne contre 12 la campagne passée).
Dans l'ensemble, les rendements moyens les plus élevés à l'hectare ont augmenté cette campagne par rapport à ceux de la campagne agricole 2002-2003.
Après donc les superficies emblavées et les rendements moyens, il convient maintenant d'aborder les productions afin d'établir des liens possibles entre ces trois (03) grandes variables.

V. LES PRODUCTIONS

Les céréales représentent cette campagne agricole environ 3 564 281 tonnes.

L'analyse mettra l'accent sur la corrélation entre les variables Superficie – Production qui a des conséquences sur le Rendement.

V.1. La production céréalière

La production céréalière de la campagne 2003-2004 qui est estimée à 3.564 281 tonnes, a augmenté d'environ 445 231 tonnes soit 14,27% par rapport à celle de la campagne passée. La production céréalière s'est accrue plus vite que les superficies emblavées en céréales de 6,15 points.

V.1.1 Répartition spatiale de la production céréalière

Les régions agricoles de la Boucle du Mouhoun avec 670 199 tonnes, des Hauts Bassins avec 459 458 tonnes et de l'Est avec 373 630 tonnes sont les plus grandes productrices de céréales totalisant environ 42,20% de la production nationale.

Les régions agricoles ayant obtenu au cours de cette campagne, une production céréalière déficitaire par rapport à la campagne 2002-2003 sont :

Tableau 05 : Evolution des productions céréalières par région agricole déficitaire

Région agricole	Production en 2002-2003 (en tonne)	Production en 2003-2004 (en tonne)	Ecart (en tonne)	Ecart (en %)
Plateau Central	141 830	111 153	- 30 677	- 21,63
Cascades	173 692	146 951	- 26 741	- 15,40
Centre Est	251 788	234 502	- 17 286	- 6,87
Hauts Bassins	475 873	459 458	- 16 415	- 3,45
Centre Sud	138 155	126 798	- 11 357	- 8,22

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

La région agricole ayant obtenu une production céréalière plus au moins stationnaire cette campagne est le Centre avec un gain de l'ordre de 2 130 tonnes, et ceci par rapport à la campagne agricole 2002-2003.

Tableau 06 : Evolution des productions céréalières par région agricole équilibrée

Région agricole	Production en 2002-2003 (en tonne)	Production en 2003-2004 (en tonne)	Ecart (en tonne)	Ecart (en %)
Centre	46 888	49 018	+ 2 130	4,54

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les régions agricoles ayant une production céréalière excédentaire cette campagne par rapport à la campagne agricole 2002-2003 sont:

Tableau 07: Evolution des productions céréalières par région agricole excédentaire

Région agricole	Production en 2002-2003 (en tonne)	Production en 2003-2004 (en tonne)	Ecart (en tonne)	Ecart (en %)
Centre Nord	206 255	343 491	+ 137 236	66,54
Boucle de Mouhoun	535 769	670 199	+ 134 430	25,09
Centre Ouest	205 058	320 769	+ 115 711	56,43
Nord	285 669	308 148	+ 22 479	7,87
Est	353 436	373 630	+ 20 194	5,71
Sud Ouest	163 683	171 903	+ 8 220	5,02

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les plus fortes augmentations de la production céréalière en 2003-2004 proviennent du Centre Nord (66,54%), suivi du Centre Sud (56,43%) et de la Boucle du Mouhoun (25,09%).

La production céréalière par province supérieure à 150 000 tonnes cette campagne, provient du Houet avec 216 970 tonnes (en hausse), du Sanmatenga avec 179 898 tonnes (en très forte hausse), de la Gnagna avec 166 988 tonnes (en hausse), du Yatenga avec 164 354 tonnes (en forte hausse) et de la Kossi avec 157 655 tonnes (en forte hausse).

Carte 18 : Production céréalière

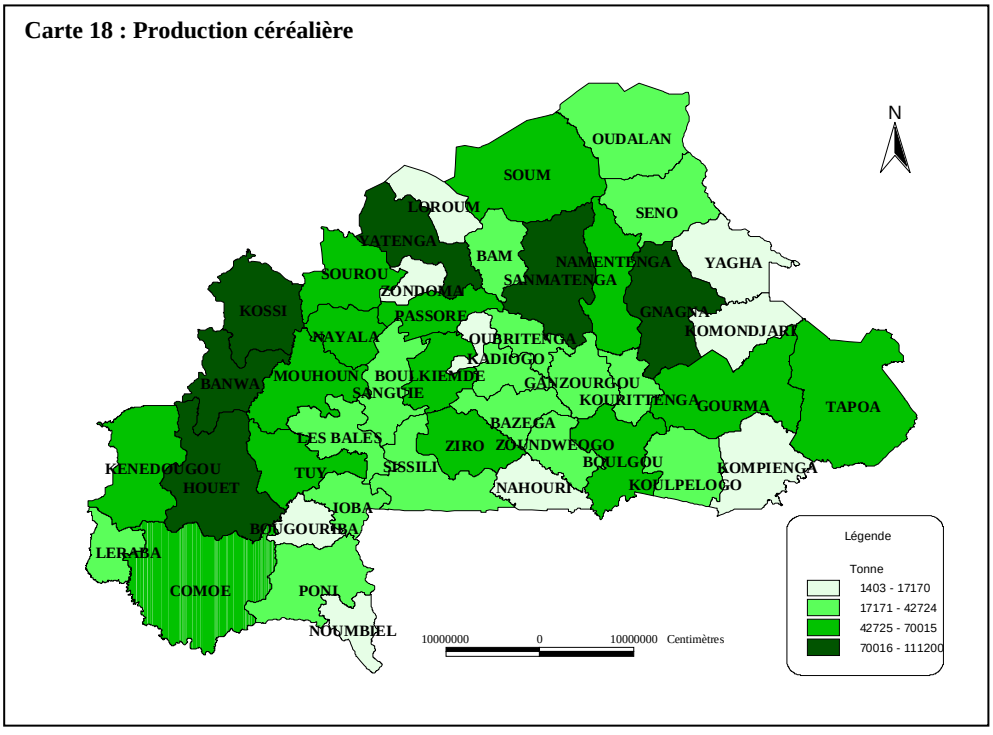

V.1.2. La production céréalière par spéculation

Le mil et le sorgho demeurent les principales productions céréalières cette campagne avec une part évaluée à 78,41%, soit une hausse de 2,49 points par rapport à leur part lors de la campagne agricole 2002-2003. Le poids relatif des productions de chaque céréale est résumé dans le tableau ci-dessous:

Tableau 08: Poids relatif des productions réalisées pour chaque céréale

Cultures	Moyenne des campagnes agricoles 1989-1990 à 2003-2004		Campagne agricole 2002-2003		Campagne agricole 2003-2004	
	En tonne	Proportion en %	En tonne	Proportion en %	En tonne	Proportion en %
Mil	821 331	33,33	994 661	31,89	1 184 283	33,23
Sorgho	1.171 514	47,54	1.373.331	44,03	1 610 255	45,18
Maïs	383 579	15,57	653 081	20,94	665 508	18,67
Riz	74 612	3,03	89 104	2,86	95 494	2,68
Fonio	13 008	0,53	8 873	0,28	8 741	0.25
Total	**2.464 043**	**100**	**3.119.050**	**100**	**3 564 281**	**100**

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

La production céréalière nationale s'est accrue de 445 231 tonnes soit 14,27% par rapport à la campagne agricole 2002-2003 et de 1 100 238 tonnes soit 44,65% par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes.

Par rapport à la moyenne des quinze (15) dernières campagnes, seule la part occupée par le maïs a augmenté (+ 3,10 points). Les parts occupées par le mil (- 0,10 point), le sorgho

(- 2,36 points), le riz (- 0,35 point) et le fonio (- 0,28 point) ont baissé.

Par rapport à la campagne agricole 2002-2003, seules les parts occupées par le mil (+ 1,34 point) et le sorgho (+ 1,15 point) ont augmenté.

Tendances de la production céréalière

La production céréalière est constituée, d'abord du sorgho (+ 619 067 tonnes, soit 62,46% de croissance sur 15 campagnes) et du mil (534 986 tonnes, soit 82,39% de croissance sur 15 campagnes), ensuite de plus en plus du maïs (408 592 tonnes, soit 159,04% de croissance sur 15 campagnes) qui renforce sa troisième place avec une évolution exceptionnelle depuis la campagne 2001-2002.
Le riz (53 653 tonnes, soit 128,23% de croissance sur 15 campagnes) et le fonio (- 5 059 tonnes, soit - 36,66% de croissance sur 15 campagnes) occupent les dernières places avec une production nationale toujours inférieure à 100 000 tonnes. Le graphique ci-dessous illustre bien ces tendances.

Figure 08 : Evolution des productions en tonne par type de culture céréalière de 1989 à 2003

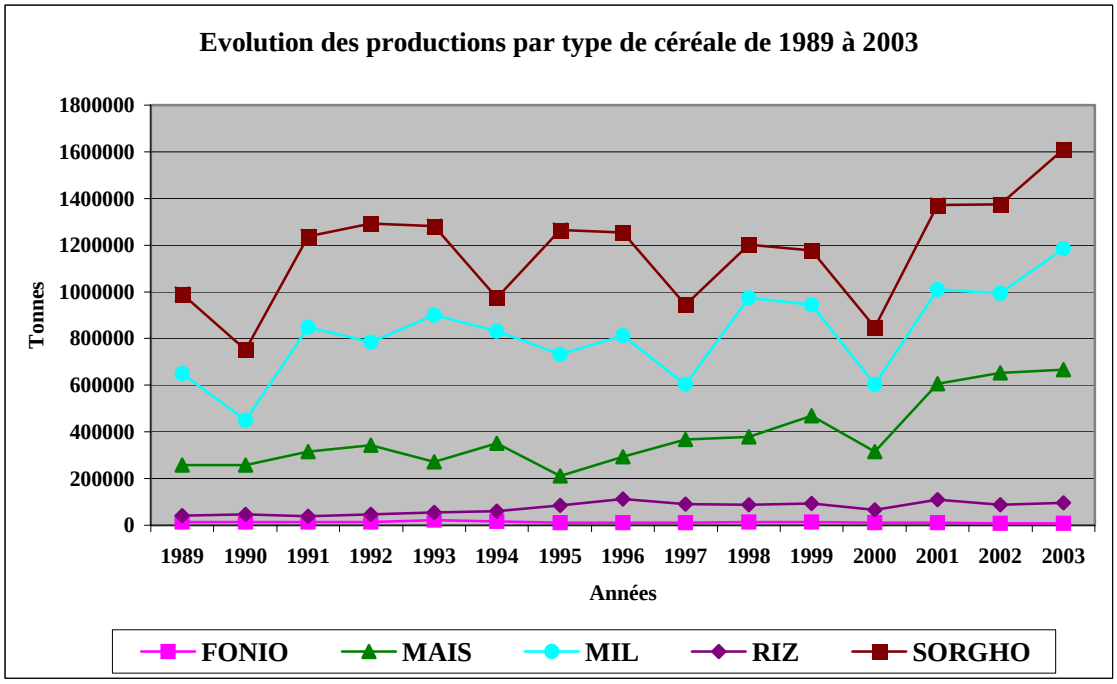

Figure 09: Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en céréales de 1989 à 2003

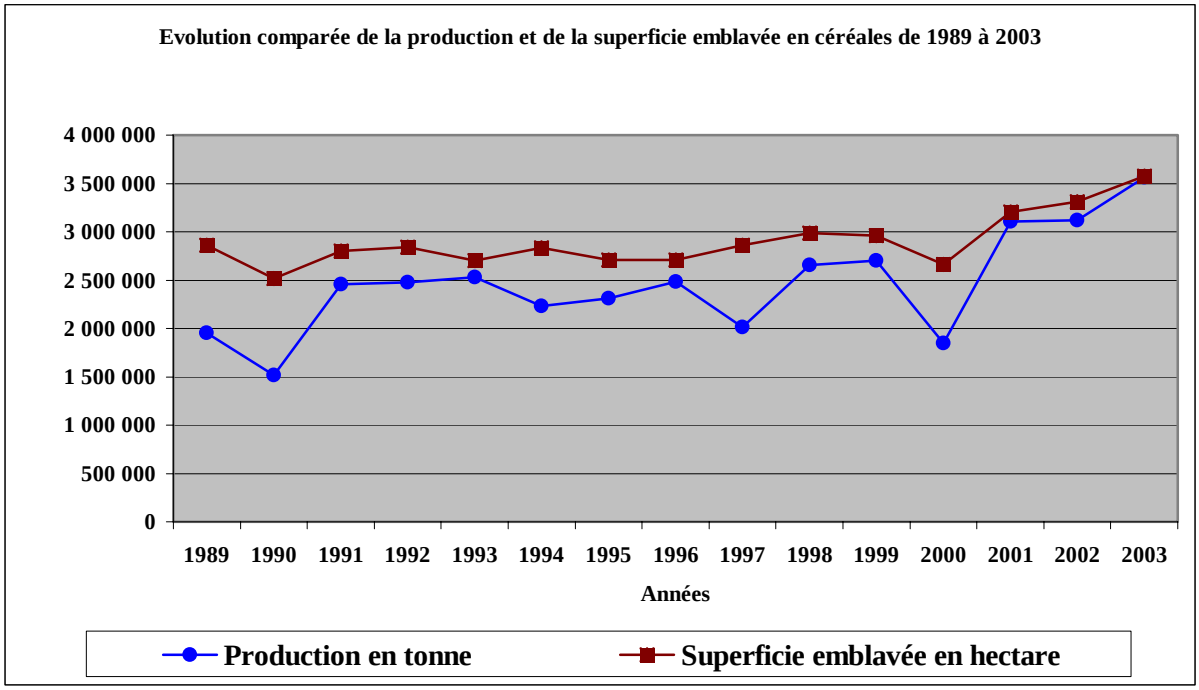

La production céréalière a été pendant les quinze (15) campagnes en dessous des superficies emblavées en céréales, sauf pour les campagnes agricoles 2001-2002 et 2003-2004 où elle égalait sensiblement les superficies. Cette situation traduit un faible rendement moyen à l'hectare largement inférieur à 1 000 kg.

V.1.2.1. Le mil

La production de mil s'est accrue de 82,39 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 5,88% par an en moyenne), passant de 649 297 tonnes en 1989/1990 à 1 184 283 tonnes en 2003-2004, soit une hausse de 534 986 tonnes (environ 38 213 tonnes par an en moyenne).
La production de mil se situe largement en dessous des superficies emblavées en mil pendant les quinze (15) dernières campagnes, caractérisées par des baisses simultanées et significatives en 1990/91 et 2000/2001.

La production de mil s'est accrue de 19,06% cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003.

Figure 10 : Evolution comparée de la production et des superficies emblavées en mil de 1989 à 2003

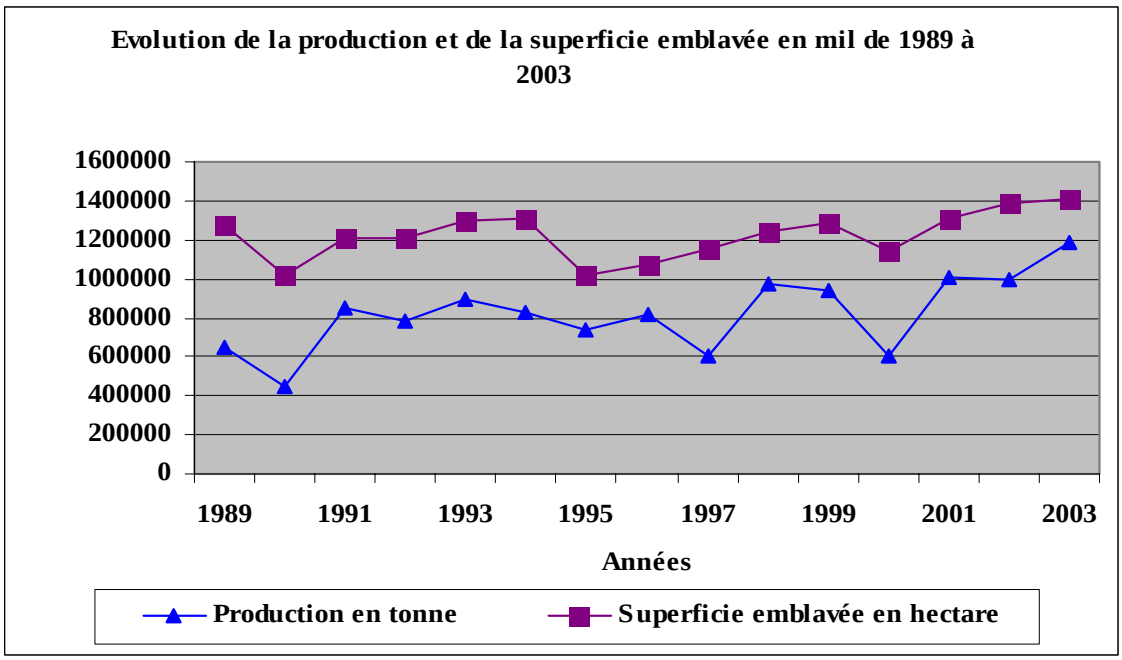

Les régions agricoles qui produisent plus de 100 000 tonnes de mil cette campagne sont la Boucle du Mouhoun avec 243 884 tonnes (20,60% de la production nationale), le Sahel avec 184 169 tonnes (15,55% de la production nationale), le Nord avec 133 750 tonnes (11,30% de la production nationale), l'Est avec 117 550 tonnes (10,90% de la production nationale) et le Centre – Nord avec 117 436 tonnes (9,92% de la production nationale). En 2002-2003, deux (02) régions (Boucle du Mouhoun et Est) avaient réalisé plus de 100 000 tonnes de mil chacune.

Carte 19 : Production du mil

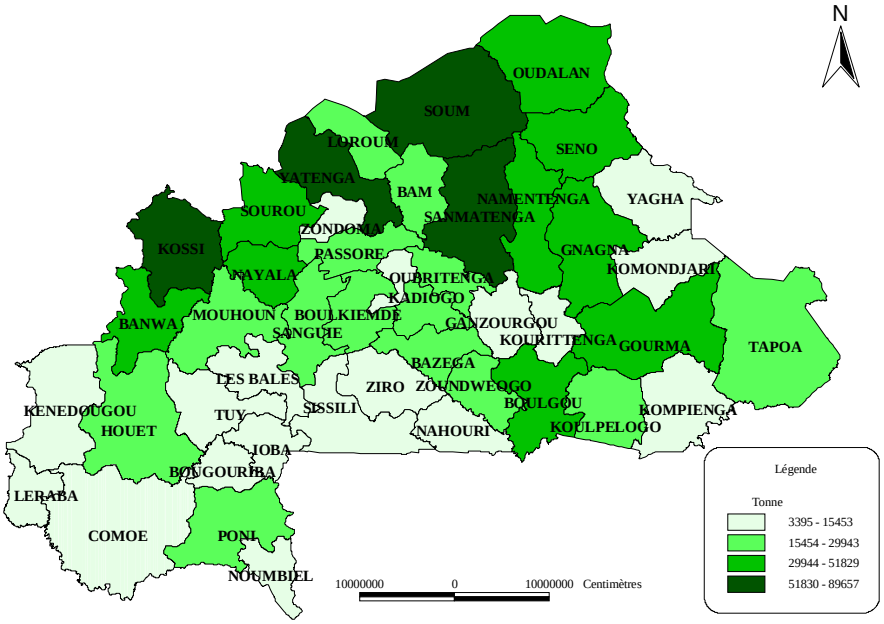

V.1.2.2 Le sorgho (blanc + rouge)

La production de sorgho (blanc + rouge) s'est accrue de 62,46 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 4,46% par an en moyenne), passant de 991 188 tonnes en 1989/1990 à 1 610 255 tonnes en 2003-2004, soit une hausse de 619 067 tonnes (environ 44 219 tonnes par an en moyenne).
Cette production est majoritairement constituée de sorgho blanc (78,6% en moyenne), suivi du sorgho rouge avec une part estimée à 21,4%.
La production de sorgho se situe en dessous des superficies emblavées en sorgho pendant les quinze (15) dernières campagnes, sauf pour la campagne agricole 1993-1994.

La production de sorgho s'est accrue de 17,25% cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003 (soit + 28,89% pour le sorgho blanc et – 11,96% pour le sorgho rouge).

Figure 11 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en sorgho de 1989 à 2003

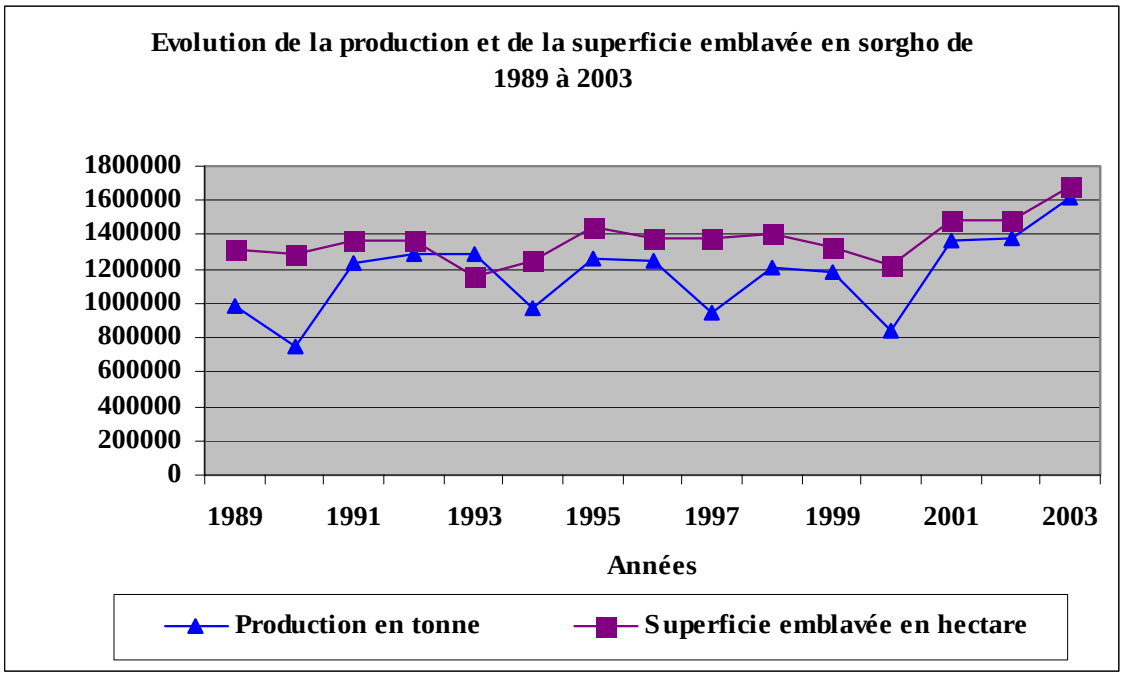

Les régions agricoles qui produisent plus de 100 000 tonnes de sorgho cette campagne sont la Boucle du Mouhoun avec 293 937 tonnes, le Nord avec 180 433 tonnes, l'Est avec 203 642 tonnes, les Hauts Bassins avec 126 604 tonnes, le Centre Nord avec 213 831 tonnes, le Centre Est avec 100 143 tonnes et le Centre Ouest avec 183 232 tonnes. En 2002-2003, six (06) régions (Boucle du Mouhoun, Nord, Est, Hauts Bassins, Centre Nord et Centre Ouest) avaient réalisé plus de 100 000 tonnes de sorgho chacune.

Les provinces productrices de sorgho blanc cette campagne, sont essentiellement le Sanmatenga (111 200 tonnes), le Gnagna (107 586 tonnes), le Yatenga (86 662 tonnes) et le Banwa (61 080 tonnes). Les provinces productrices de sorgho rouge sont essentiellement le Boulgou (32 334 tonnes), le Kouritenga (28 444 tonnes), le Koulpélgo (24 914 tonnes), la Comoé (24 648 tonnes) et la Kossi (21 140 tonnes).

Carte 20 : Production du sorgho blanc

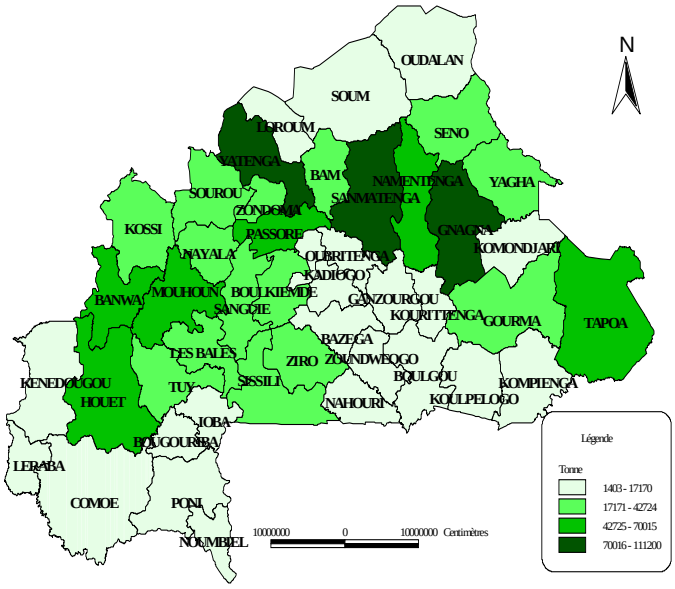

Carte 21 : Production du sorgho rouge

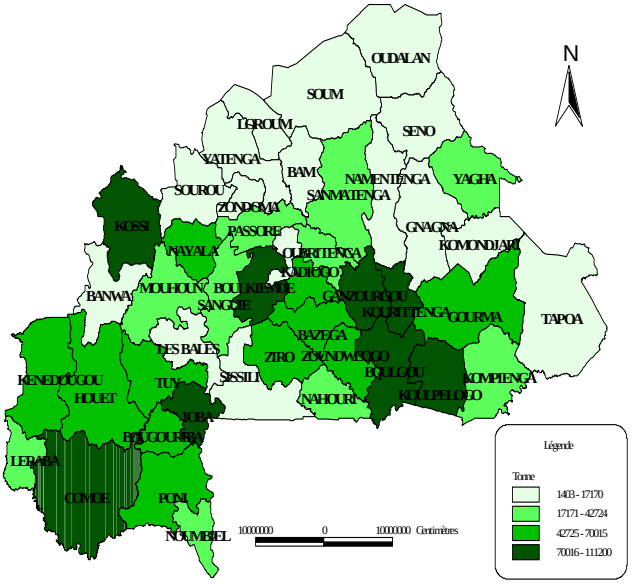

V.1.2.3 Le maïs

La production de maïs s'est accrue de 159,04 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 11,36% par an en moyenne), passant de 256 916 tonnes en 1989/1990 à 665 508 tonnes en 2003-2004, soit une hausse de 408 592 tonnes (environ 29 185 tonnes par an en moyenne).
La production de maïs est supérieure aux superficies emblavées en maïs pendant les quinze (15) dernières campagnes, avec cependant des baisses de production en 1995/96 et 2000/2001.

La production de maïs s'est accrue seulement de 1,90% cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003.

Figure 12 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en maïs de 1989 à 2003

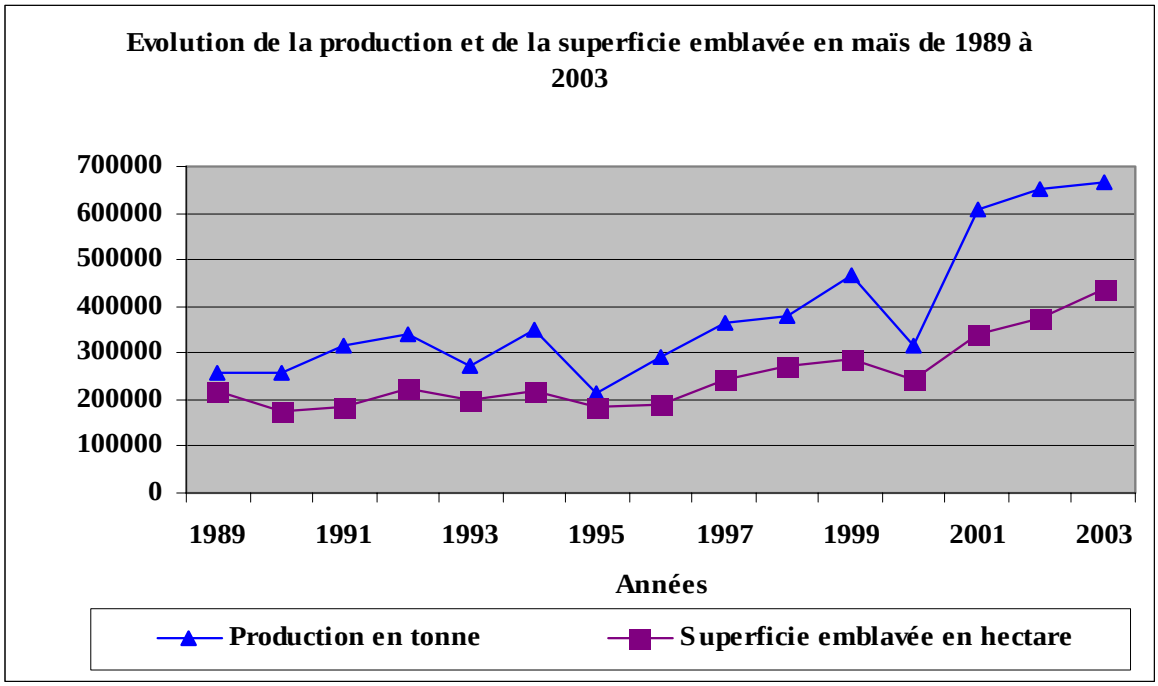

Les régions agricoles qui produisent plus de 100 000 tonnes de maïs cette campagne sont les Hauts Bassins avec 267 642 tonnes (40,22% de la production nationale) et la Boucle du Mouhoun avec 115 385 tonnes (17,34% de la production nationale).En 2002-2003, deux (02) régions (Hauts Bassins et Cascades) avaient réalisé plus de 100 000 tonnes de maïs chacune.

Les provinces qui produisent davantage du maïs sont le Houet (108 548 tonnes), le Kénédougou (97 550 tonnes), la Comoé (62 796 tonnes) et le Tuy (61 544 tonnes).

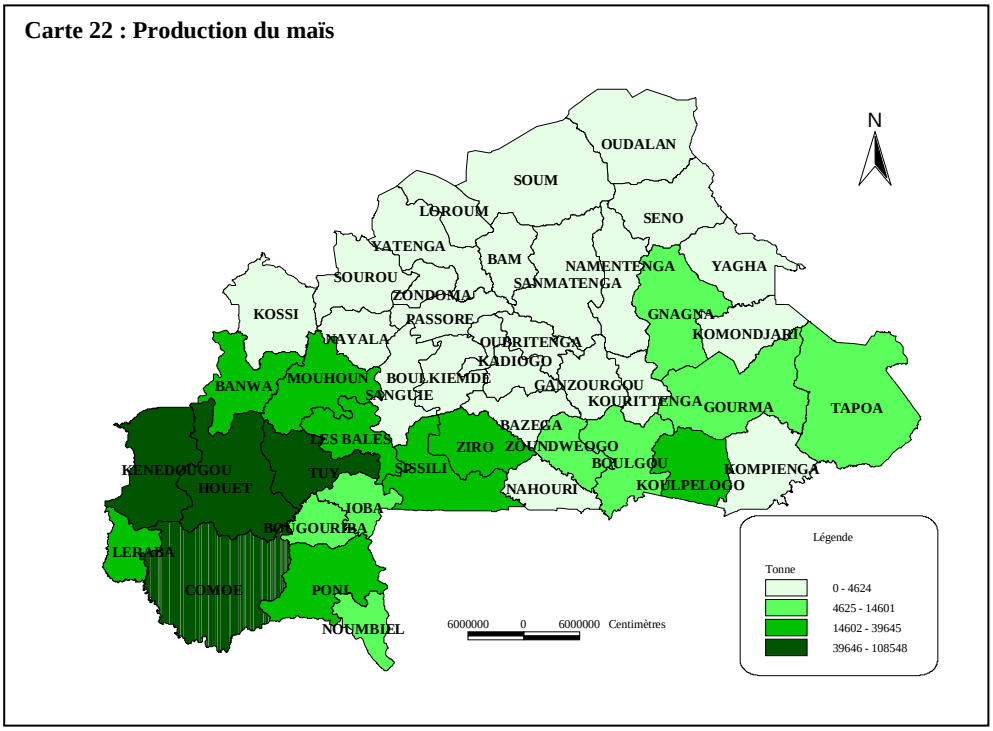

V.1.2.4 Le riz

La production de riz s'est accrue de 128,23% en quinze (15) campagnes agricoles (environ 9,16% par an en moyenne), passant de 41 841 tonnes en 1989/1990 à 95 494 tonnes en 2003-2004, soit une hausse de 53 653 tonnes (environ 3 832 tonnes par an en moyenne).
La production de riz (pluvial + plaine) est largement supérieure aux superficies emblavées en riz pendant les quinze (15) dernières campagnes, caractérisées par des pics au dessus de 100 000 tonnes en 1996/97 et 2001/02, et une baisse significative en 2000/01.

La production de riz s'est accrue de 7,17% cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003.

La production nationale de riz pluvial (Bas-fonds simples + terres hautes) représente cette campagne 39 050 tonnes soit 40,89%, contre 11 338 tonnes pour le riz des Bas-fonds aménagés soit 11,87% et 45 107 tonnes pour le riz de plaines soit 47,24 %.

Figure 13 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en riz de 1989 à 2003

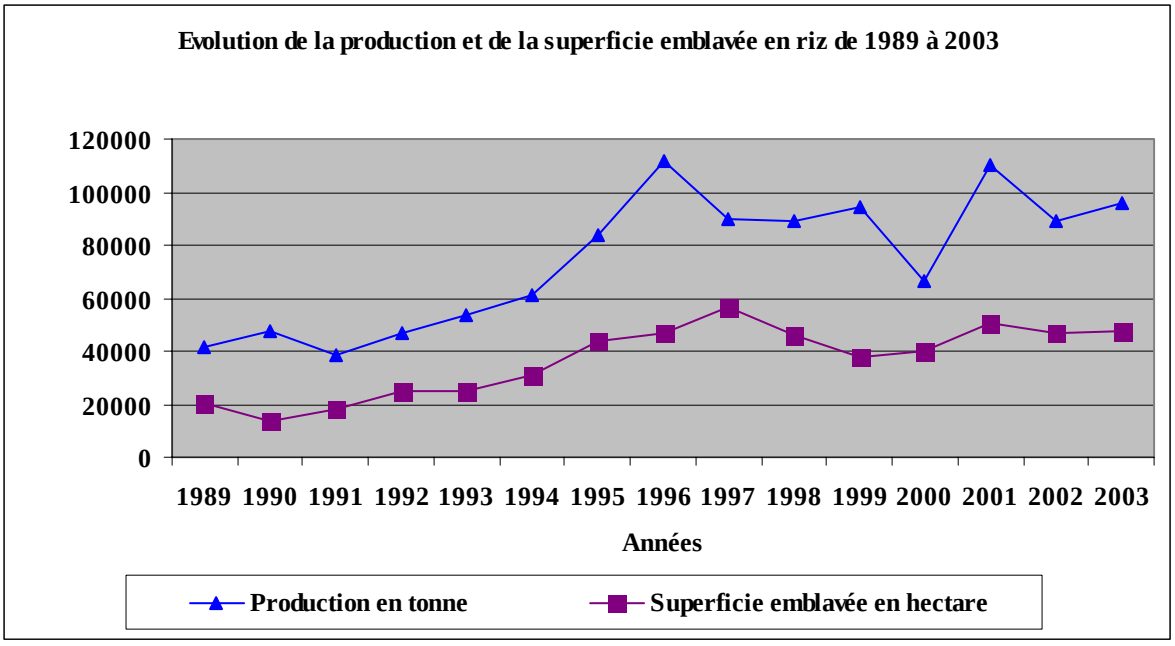

Les provinces qui produisent plus de 5 000 tonnes de riz cette campagne sont le Boulgou avec 21 214 tonnes (dont 83,4% de riz de plaines), le Houet avec 11 415 tonnes (dont 62% de riz de plaines), le Kénédougou avec 8 487 tonnes (dont 53,6% de riz de bas-fonds), le Sourou avec 7 406 tonnes (dont 96,58% de riz de plaines) et le Koulpélgo avec 5 110 tonnes (dont 97,5% de riz de bas-fonds).

Carte 23 : Production du riz

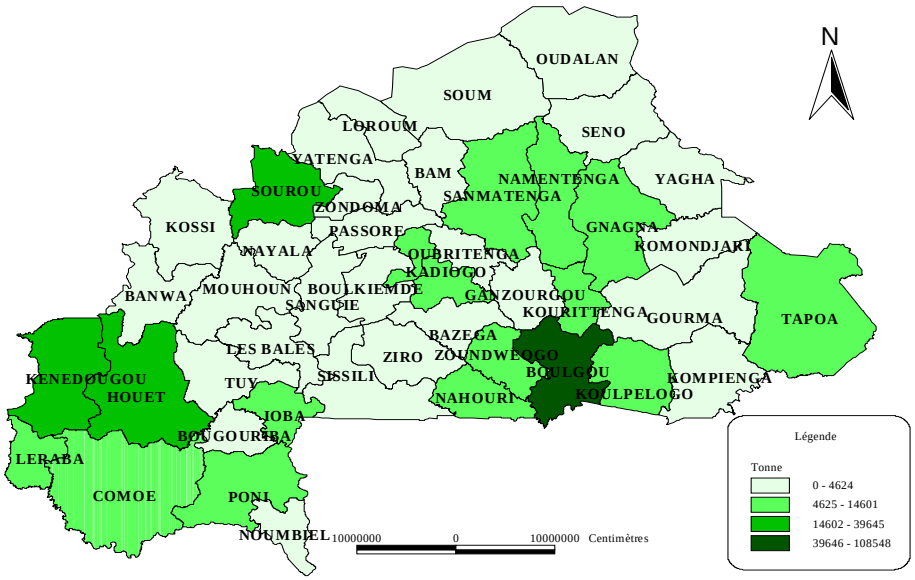

V.1.2.5 Le fonio

La production de fonio a baissé d'environ 36,66% en quinze (15) campagnes agricoles (environ - 2,62% par an en moyenne), passant de 13 800 tonnes en 1989/1990 à 8 741 tonnes en 2003-2004, soit une baisse de 5 059 tonnes (environ 361 tonnes par an en moyenne).
La production de fonio est largement en dessous des superficies emblavées en fonio pendant les quinze (15) dernières campagnes. Cette période a été caractérisée par une forte hausse de la production de fonio en 1993/94 qui a égalé les superficies emblavées en fonio.

La production de fonio s'est accrue de 0,25% cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003. Cependant, les superficies emblavées en fonio baissent plus vite que la production de fonio depuis la campagne 1993/94.

Figure 14 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en fonio de 1989 à 2003

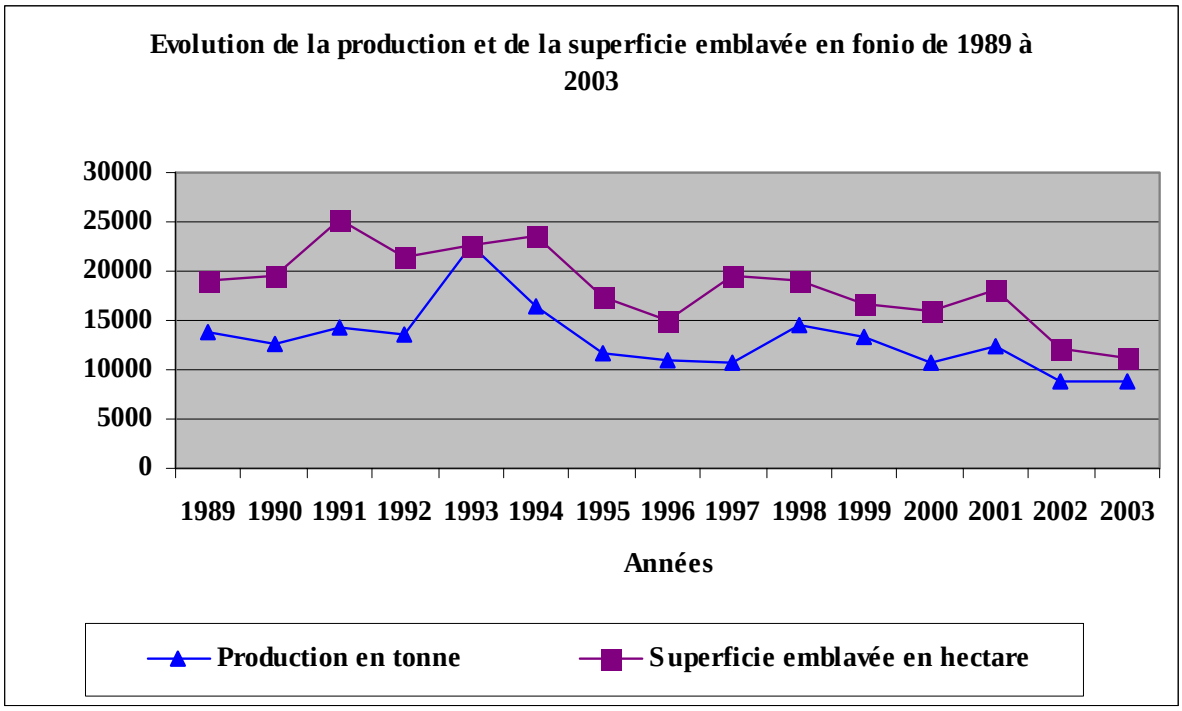

La province de la Kossi assure l'essentiel de la production de fonio depuis déjà plusieurs campagnes agricoles (82,07% de part cette campagne). Sa part a chuté de 10,23 points cette campagne par rapport à la campagne passée.

V.2. - La production des autres cultures vivrières.

La production nationale des autres cultures vivrières de la campagne agricole 2002-2003, comprend d'abord le niébé (456 600 tonnes), ensuite le voandzou (35 184 tonnes), l'igname (35 487 tonnes) et la patate (28 511 tonnes).

V.2.1. - Répartition spatiale de la production des autres cultures vivrières

La production de niébé est assez bien répartie sur l'ensemble des régions agricoles avec une prépondérance dans le Centre Nord (96 938 tonnes), le Nord (90 060 tonnes) et la Boucle du Mouhoun (85 213 tonnes).

La production de voandzou est localisée dans le Centre Nord avec 8 176 tonnes.

La production de l'igname est très localisée dans les Hauts Bassins (18 515 tonnes), le Sud Ouest (7 338 tonnes) et les Cascades (5 632 tonnes).
La production de patate provient essentiellement des Hauts Bassins (16 668 tonnes) et le Centre Ouest (6 749 tonnes).

Carte 24 : Production des autres cultures vivrières

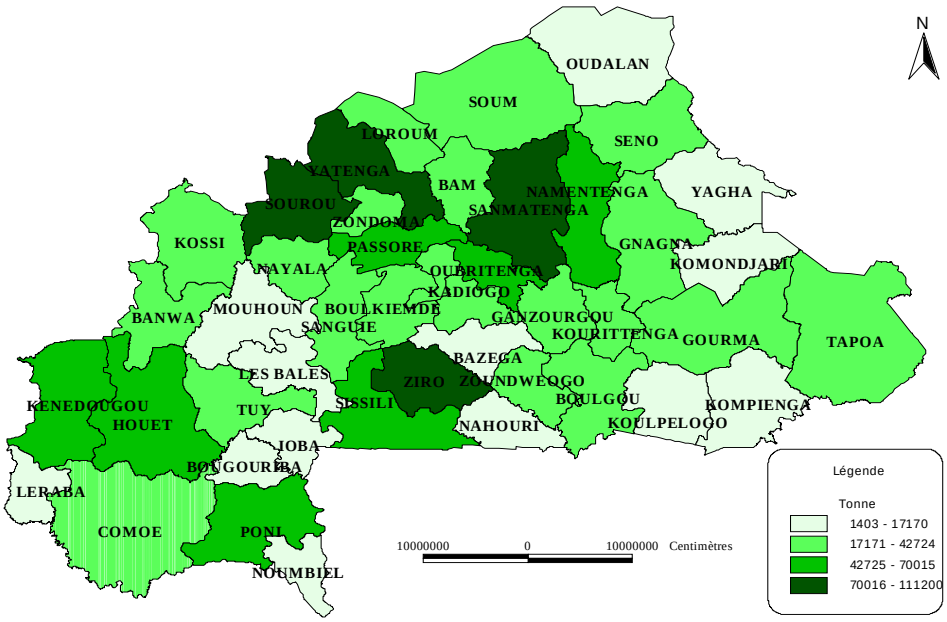

V.2.2 - La production des autres cultures vivrières par spéculation

Le niébé constitue la principale production vivrière depuis la campagne agricole 1993/94 et malgré les importantes chutes de production en 1994/95 et 2000/01.

Par rapport à la période des quinze (15) dernières campagnes agricoles, les productions de voandzou, d'igname et de patate ont sensiblement gardé le même niveau sans jamais atteindre individuellement 50 000 tonnes.

Par rapport à la campagne agricole 2002-2003, la production s'est accrue de 38,28% pour le niébé, de 40,89% pour l'igname, mais a chuté de 22,95% pour la patate et de 2,93% pour le voandzou (confère graphique ci-dessous).

Figure 15 : Evolution des productions en tonne par type de culture vivrière de 1989 à 2003

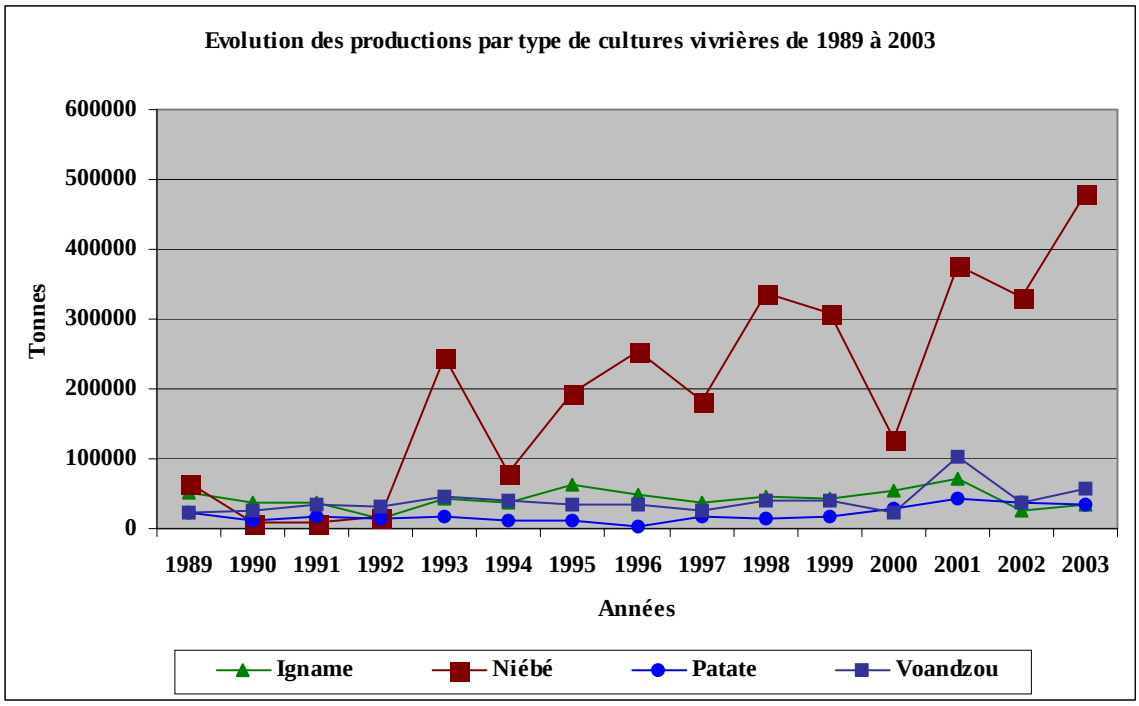

V.2.2.1 Le niébé

La production de niébé s'est accrue de 581,14 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 41,53% par an en moyenne), passant de 67 005 tonnes en 1989/1990 à 456 600 tonnes en 2003-2004, soit une hausse de 389 595 tonnes (environ 27 828 tonnes par an en moyenne).
La production de niébé est largement supérieure aux superficies emblavées en niébé depuis la campagne agricole 1993/94. La production et les superficies emblavées en niébé ont eu sensiblement les mêmes valeurs pendant les campagnes agricoles 1990/91, 1991/92 et 1992/93. La production a chuté fortement pendant les campagnes 1994/95 et 2000/01.

La production de niébé s'est accrue de 38,28% cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003.

Figure 16 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en niébé de 1989 à 2003

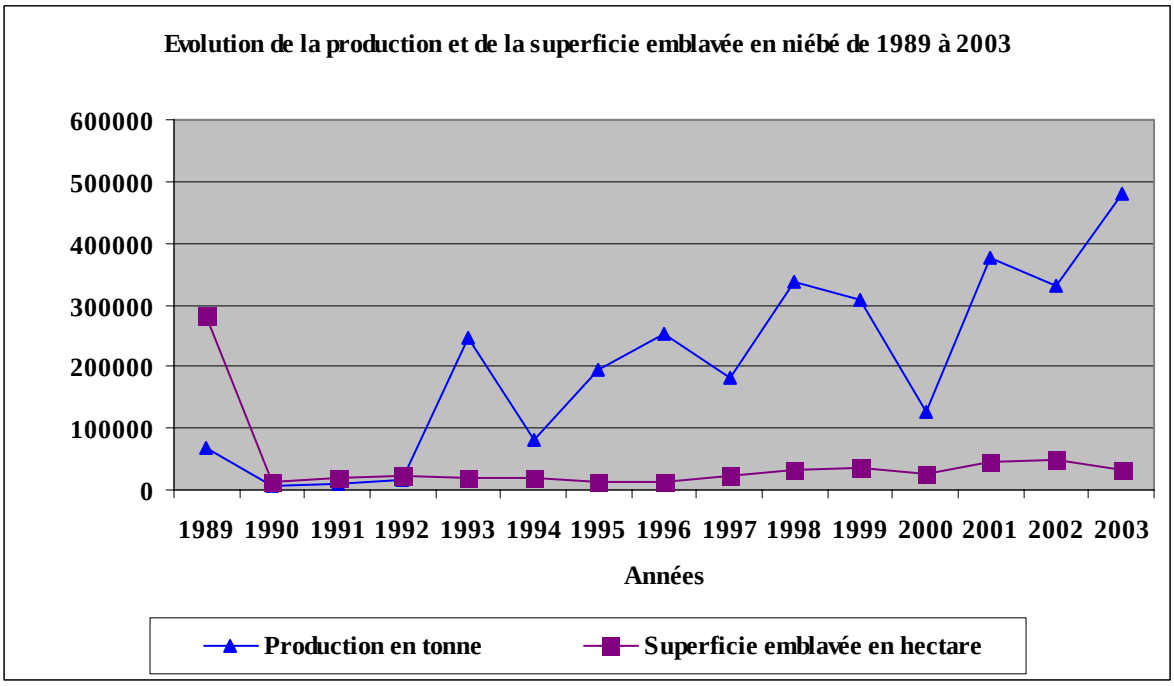

Les provinces qui produisent le plus de niébé cette campagne sont, le Sanmatenga avec 70 004 tonnes, le Sourou avec 50 860 tonnes, le Yatenga avec 47 588 tonnes et le Passoré avec 26 784 tonnes.

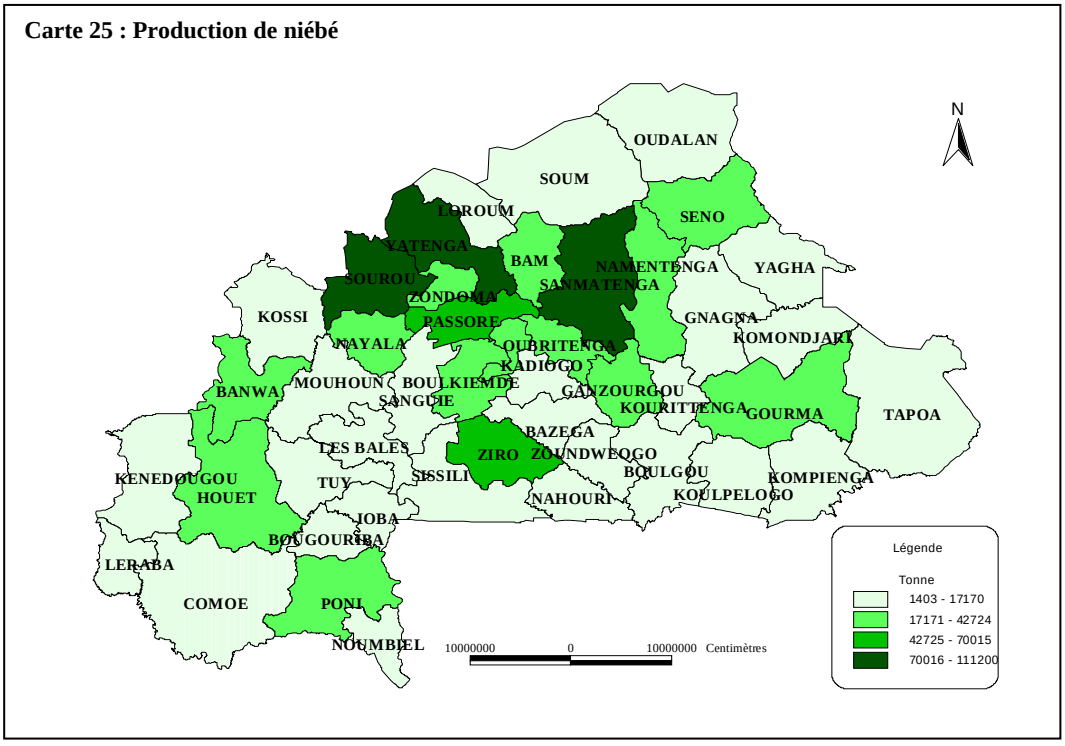

V.2.2.2 Le voandzou

La production de voandzou s'est accrue de 60,64 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 4,33% par an en moyenne), passant de 21 903 tonnes en 1989/1990 à 35 184 tonnes en 2003-2004, soit une hausse de 13 281 tonnes (environ 949 tonnes par an en moyenne).
La production de voandzou est largement en dessous des superficies emblavées en voandzou pendant les quinze (15) dernières campagnes.

La production de voandzou a chuté de 2,93% cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003.,

Figure 17 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en voandzou de 1989 à 2003

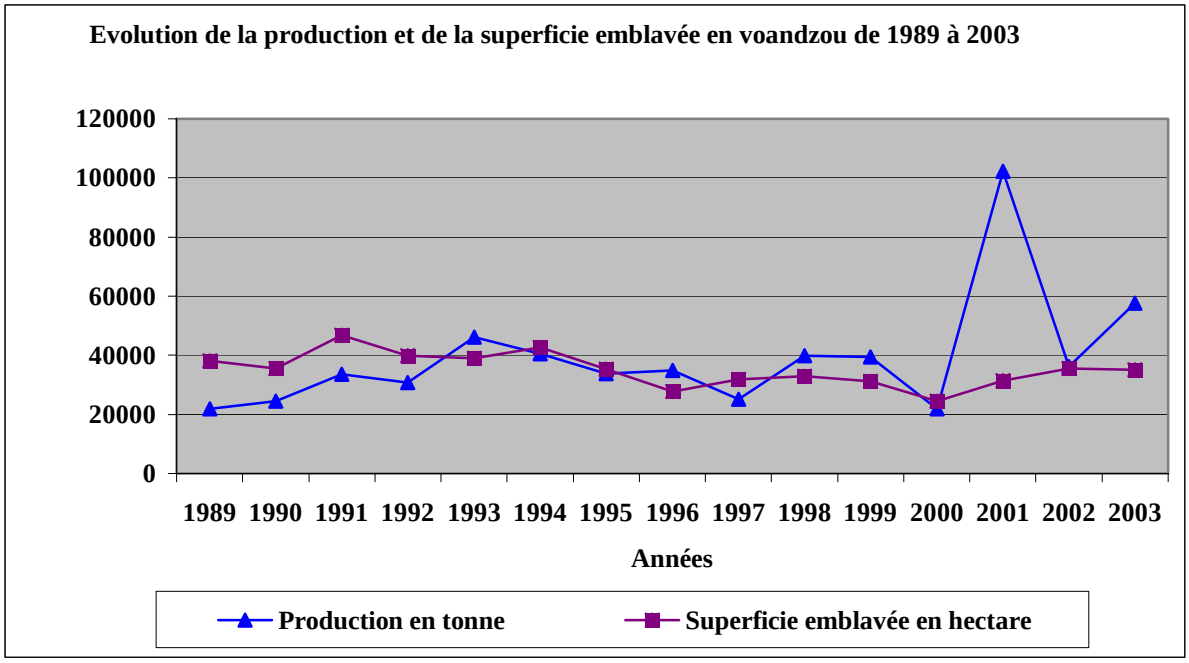

Les principales provinces productrices de voandzou cette campagne sont, le Sanmatenga (6 065 tonnes), le Nahouri (3 172 tonnes) et le Boulgou (2 387 tonnes).

Carte 26 : Production de voandzou

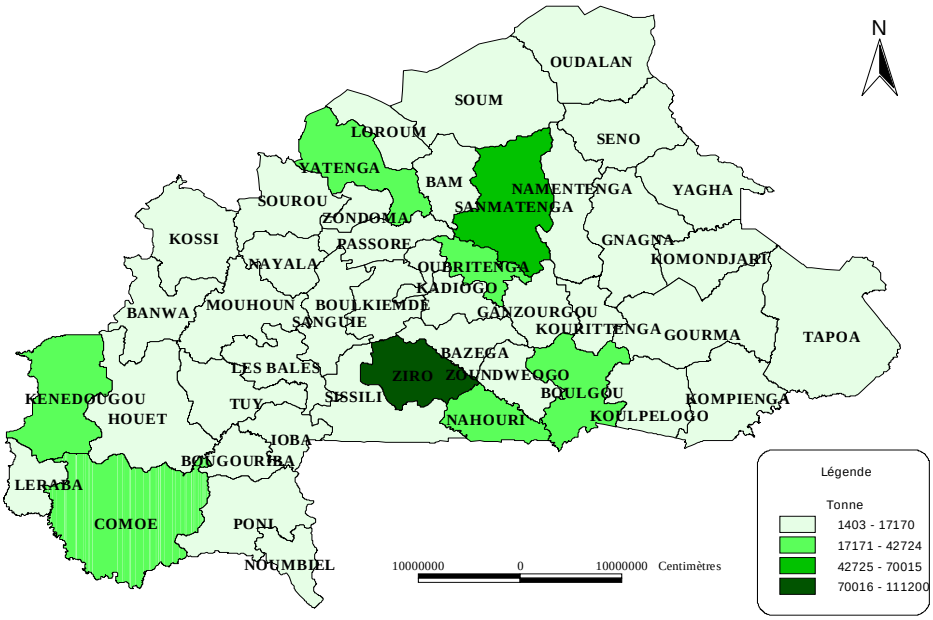

V.2.2.3 L'igname

La production de l'igname a chuté de 31,32 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 2,24% par an en moyenne), passant de 51 668 tonnes en 1989/1990 à 35 487 tonnes en 2003-2004, soit une baisse de 16 181 tonnes (environ 1 156 tonnes par an en moyenne).
La production de l'igname est largement supérieure aux superficies emblavées de l'igname pendant les quinze (15) dernières campagnes, malgré les baisses brutales de cette production lors des campagnes agricoles 1992/93 et 2002/03.caractérisées par des baisses simultanées et significatives en 1990/91 et 2000/2001. La production de l'igname a été très instable.

La production de l'igname s'est accrue de 40,89% cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003.

Figure 18 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en igname de 1989 à 2003

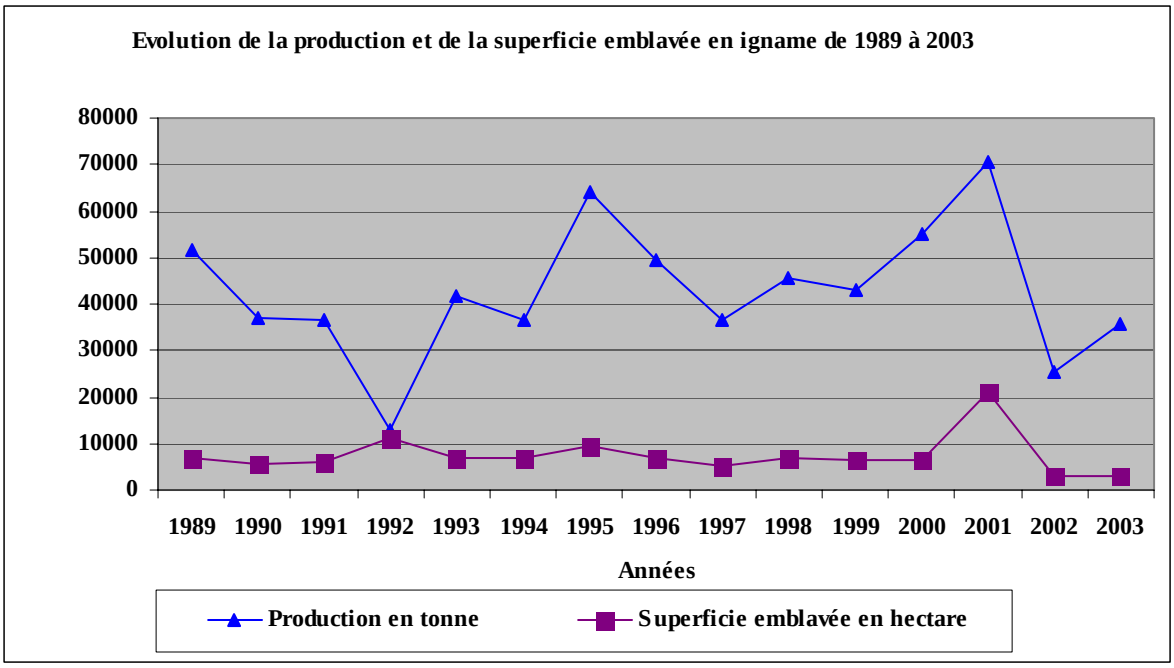

Les principales provinces productrices de l'igname cette campagne sont, le Kénédougou avec 18 515 tonnes (52,17% de la production nationale), la Comoé avec 5 632 tonnes, le Noumbiel avec 3 730 tonnes, la Sissili avec 3 641 tonnes et le Poni avec 3 387 tonnes ;

V.2.2.4 La patate

La production de patate s'est accrue de 20,26 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 1,45% par an en moyenne), passant de 23 708 tonnes en 1989/1990 à 28 511 tonnes en 2003-2004, soit une hausse de 4 803 tonnes (environ 343 tonnes par an en moyenne).
La production de la patate est largement supérieure aux superficies emblavées en igname pendant les quinze (15) dernières campagnes, sauf pour la campagne agricole 1990/91 où elle était inférieure. La production de la patate est dans l'ensemble instable, avec une chute à un niveau inférieur à 5 000 tonnes en 1996/97. Elle est en très nette augmentation depuis la campagne agricole 1998/99.

La production de la patate a chuté de 22,95 cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003.

Figure 19 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en patate de 1989 à 2003

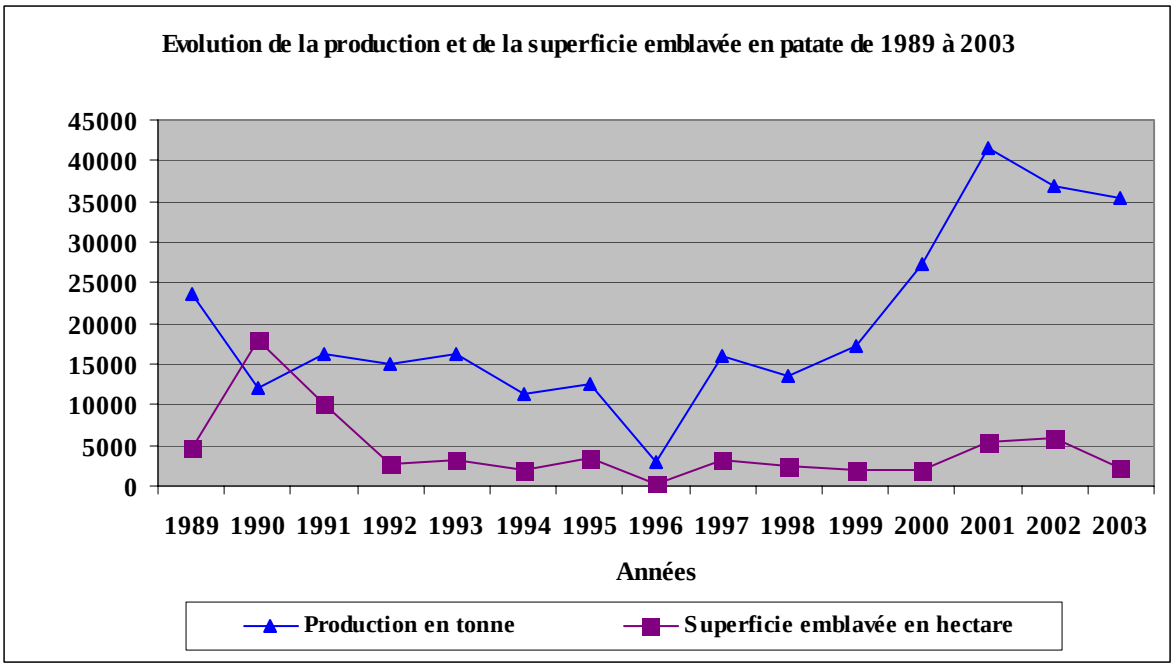

Les principales provinces productrices de patate cette campagne sont, le Kénédougou avec 11 647 tonnes (40,85% de la production nationale), la Sissili avec 6 749 tonnes, le Houet avec 5 020 tonnes et le Sanmatenga avec 2 515 tonnes.

V.3. La production des cultures de rente

La production nationale de coton est estimée cette campagne à 471 945 tonnes, celle d'arachide à environ 358 121 tonnes, contre une production de sésame d'environ 18 472 tonnes et de soja d'environ 5 687 tonnes.

V.3.1. Répartition spatiale de la production des cultures de rente

Il y a deux (02) principales régions de culture de coton, à savoir les Hauts Bassins avec 192 011 tonnes et la Boucle du Mouhoun avec 159 483 tonnes. Les autres régions agricoles sont très loin derrière avec moins de 50 000 tonnes.

Celle d'arachide provient surtout des régions agricoles de l'Est avec 70 890 tonnes et du Centre Est avec 63 603 tonnes.

Carte 27 : Production des cultures de rente

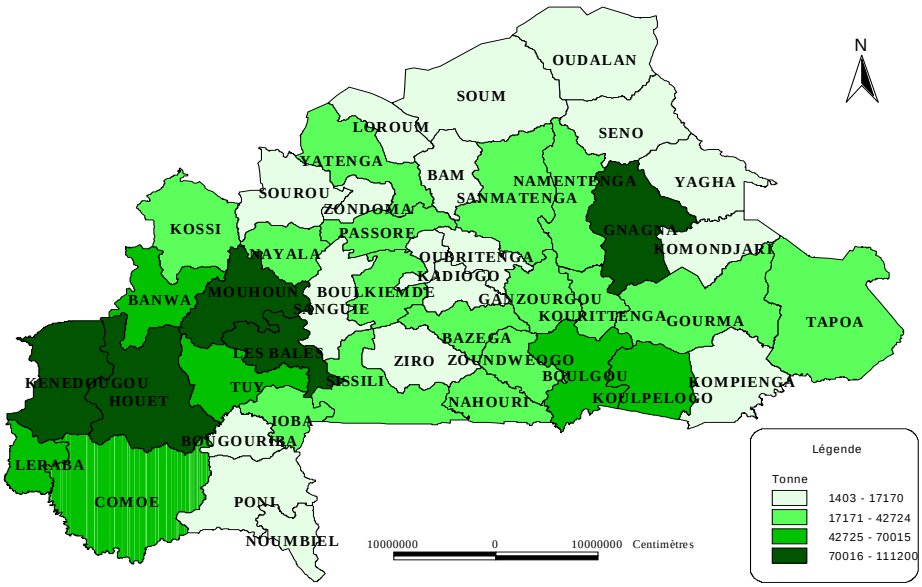

V.3.2. La production par type de culture de rente

Le coton et l'arachide sont les principales productions agricoles de rente cette campagne avec respectivement 462 473 tonnes et 357 631 tonnes. Ces deux (02) productions sont en nette augmentation depuis la campagne 2000-2001, où elles étaient estimées respectivement à 212 545 tonnes pour le coton et à 169 146 tonnes pour l'arachide. Ces deux (02) productions ont été instables d'une campagne à une autre, depuis 1989/90.

La production de l'arachide a été même supérieure à celle du coton lors des campagnes agricoles de 1993/94, 1994/95, 1995/96, 1996/97, et 1999/2000.

Le sésame avec 18 411 tonnes et le soja avec 5 687 tonnes sont des productions de rente nettement marginales cette campagne.

Le graphique ci – après explique la prédominance de la production du coton, le bon comportement de la production de l'arachide, et la marginalisation des productions de sésame et de soja.

Figure 20 : Evolution des productions en tonne par type de culture de rente de 1989 à 2003

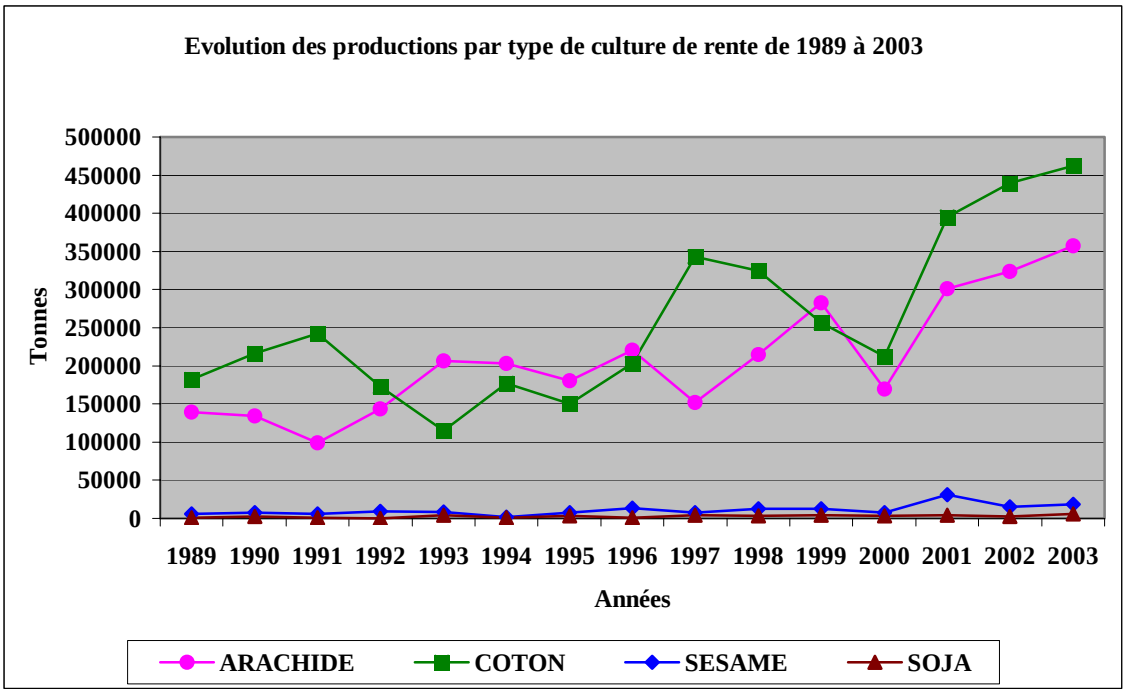

V.3.2.1. Le coton

La production de coton s'est accrue de 159,24 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 11,37% par an en moyenne), passant de 182 052 tonnes en 1989/1990 à 471 945 tonnes en 2003-2004, soit une hausse de 289 893 tonnes (environ 20 707 tonnes par an en moyenne).
La production de coton est pratiquement identique aux superficies emblavées en coton pendant les quinze (15) dernières campagnes, malgré un léger décollage de la production depuis la campagne agricole 2001/02.

La production de coton s'est accrue de 5,29% cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003.

Figure 21 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en coton de 1989 à 2003

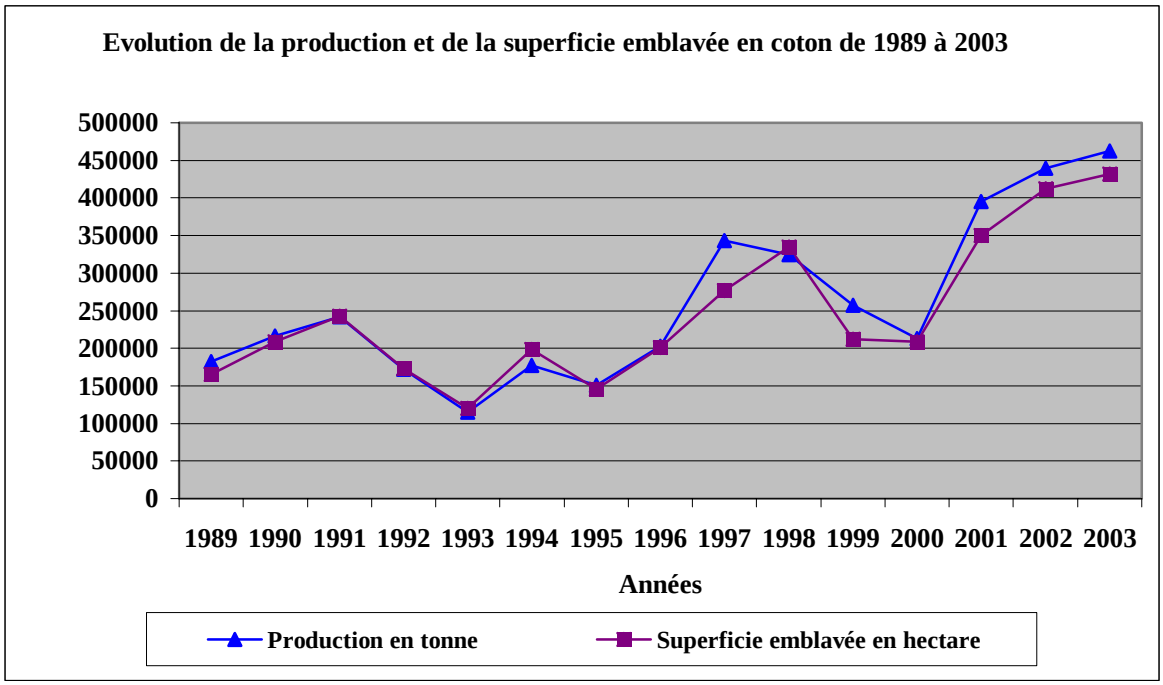

Les principales provinces productrices de coton cette campagne sont, la Houet avec 82 062 tonnes, le Mouhoun avec 76 519 tonnes, le Kénédougou avec 65 628 tonnes, les Bâlé avec 53 486 tonnes et le Tuy avec 44 321 tonnes.

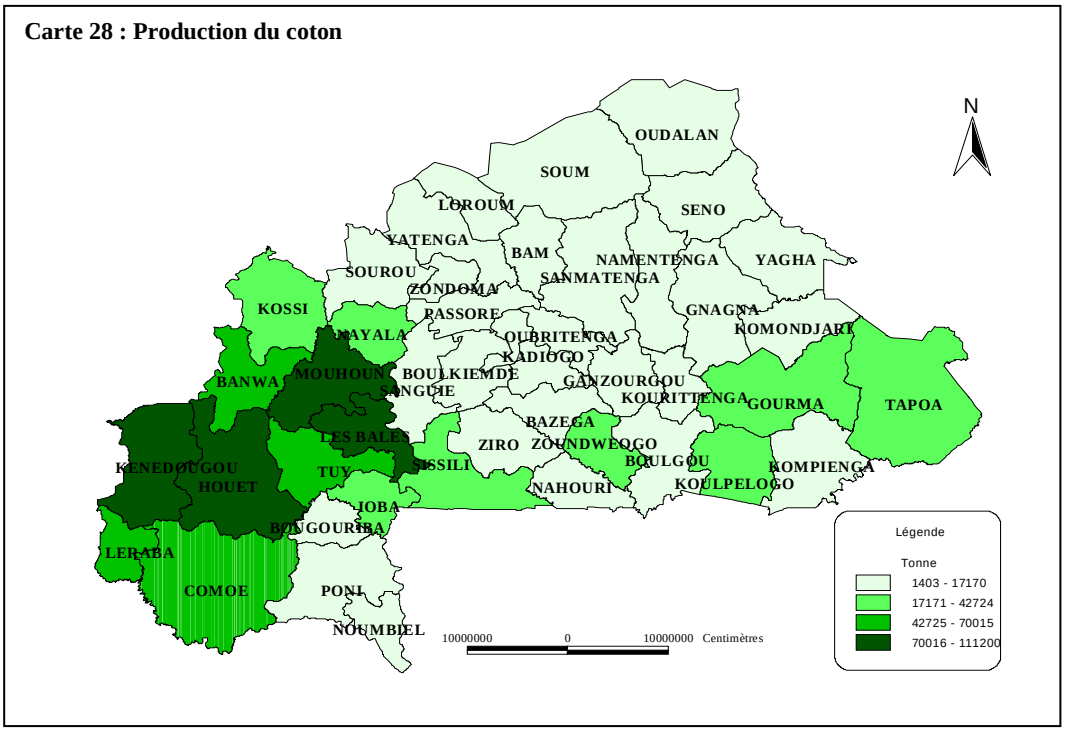

Cet intérêt pour le coton réside dans la bonne organisation de la filière et le bon encadrement technique dont elle bénéficie. Les retombées financières sont évidentes, malgré les difficiles négociations multilatérales sur l'agriculture dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ou celles bilatérales. Il faut saluer les initiatives régionales visant à installer des usines textiles et de filature (la filature du coton burkinabé ne dépasse pour l'instant 5% du coton collecté). Les enjeux économiques, industriels et financiers des OGM ont conduit le Burkina Faso à introduire depuis la campagne 2002/03, et dans un but scientifique le coton transgénique.

Les difficultés d'exportation du coton fibre sont, liées d'une part à la baisse des cours mondiaux, et d'autre part à l'étroitesse du marché mondial des fibres. Elles découlent surtout de la perte de compétitivité du coton de la zone CFA. Le coût de revient moyen du coton de la zone CFA, dans les ports des pays importateurs, est passé de moins de 50 cents la livre, à près de 65 cents la livre. Ce renchérissement du coût de revient place la zone CFA dans le rouge. Le coton de la zone franc demeure seulement compétitif par rapport au coton des USA, premier exportateur mondial dont le coût de production s'élève à près de 70 cents la livre. La moyenne mondiale se situe autour de 55 cents la livre. D'où la justification de subventions agricoles pratiquées surtout par les USA, qui font perdre au Burkina plus de 10% de ses recettes d'exportation depuis 2002 et font baisser son produit intérieur brut (PIB) de 1% au moins, accroissant du même coup le niveau de prévalence de la pauvreté au Burkina Faso. Les concurrents les plus redoutables sont dans un peu de temps les pays du sud (Asie, Océanie et Amérique latine).

V.3.2.2 L'arachide

La production de l'arachide s'est accrue de 157,69 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 11,26% par an en moyenne), passant de 138 976 tonnes en 1989/1990 à 358 121 tonnes en 2003-2004, soit une hausse de 219 145 tonnes (environ 15 653 tonnes par an en moyenne).
La production de l'arachide est juste en dessous des superficies emblavées en arachide pendant les quinze (15) dernières campagnes, caractérisées par des baisses de production assez significatives en 1991/92, 1997/98 et 2000/2001. Cette production a même égalé les superficies emblavées en arachide lors des campagnes agricoles 1993/94, 1996/97 et 1999/2000. Cette production s'est redressée à partir de la campagne 2001/02 sans jamais égaler les superficies emblavées.

La production de l'arachide s'est accrue de 10,65% cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003.

Figure 22 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en arachide de 1989 à 2003

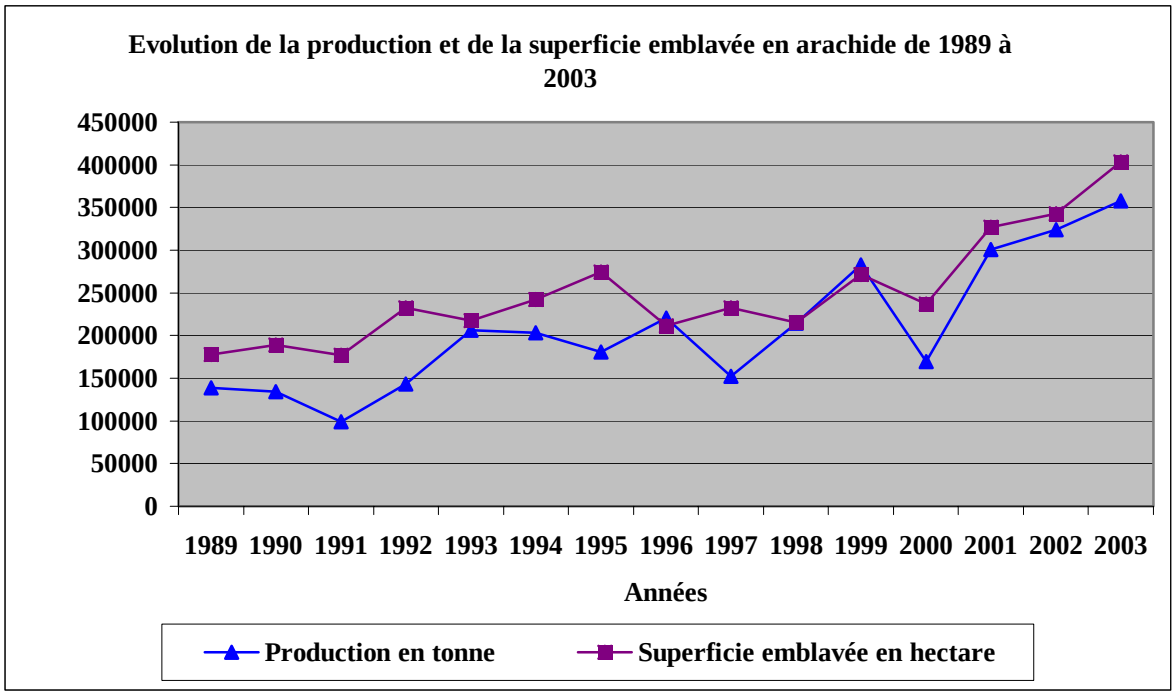

Les principales provinces productrices de l'arachide cette campagne, sont la Gnagna avec 61 116 kg, le Boulgou avec 24 459 tonnes, le Koulpélgo avec 24 265 tonnes et le Houet avec 17 622 tonnes.

Carte 29 : Production d'arachide

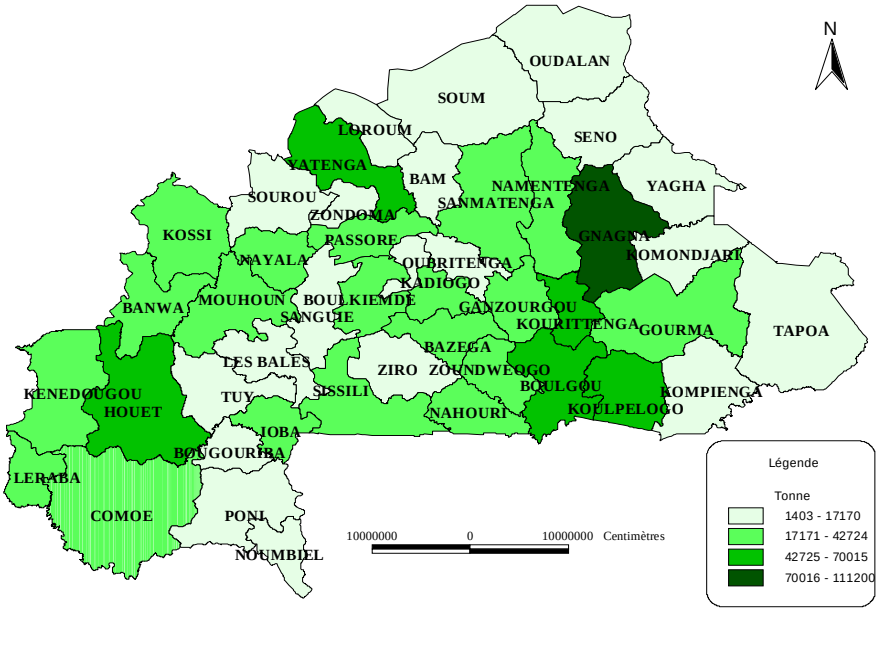

V.3.2.3 Le sésame

La production de sésame est assez insignifiante cette campagne, malgré sa hausse de 25,61% par rapport à celle de la campagne passée.

1La production de sésame s'est accrue de 231,69 % en quinze (15) campagnes agricoles (environ 16,55% par an en moyenne), passant de 5 569 tonnes en 1989/1990 à 18 472 tonnes en 2003-2004, soit une hausse de 3 766 tonnes (environ 269 tonnes par an en moyenne).
La production de sésame est largement en dessous des superficies emblavées en sésame pendant les quinze (15) dernières campagnes, sauf lors de la campagne agricole 1993/94 où elle a égalé les superficies emblavées. La production de sésame est très instable sur toute la période considérée, avec surtout une significative la campagne agricole 2002/03.

Figure 23 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en sésame de 1989 à 2003

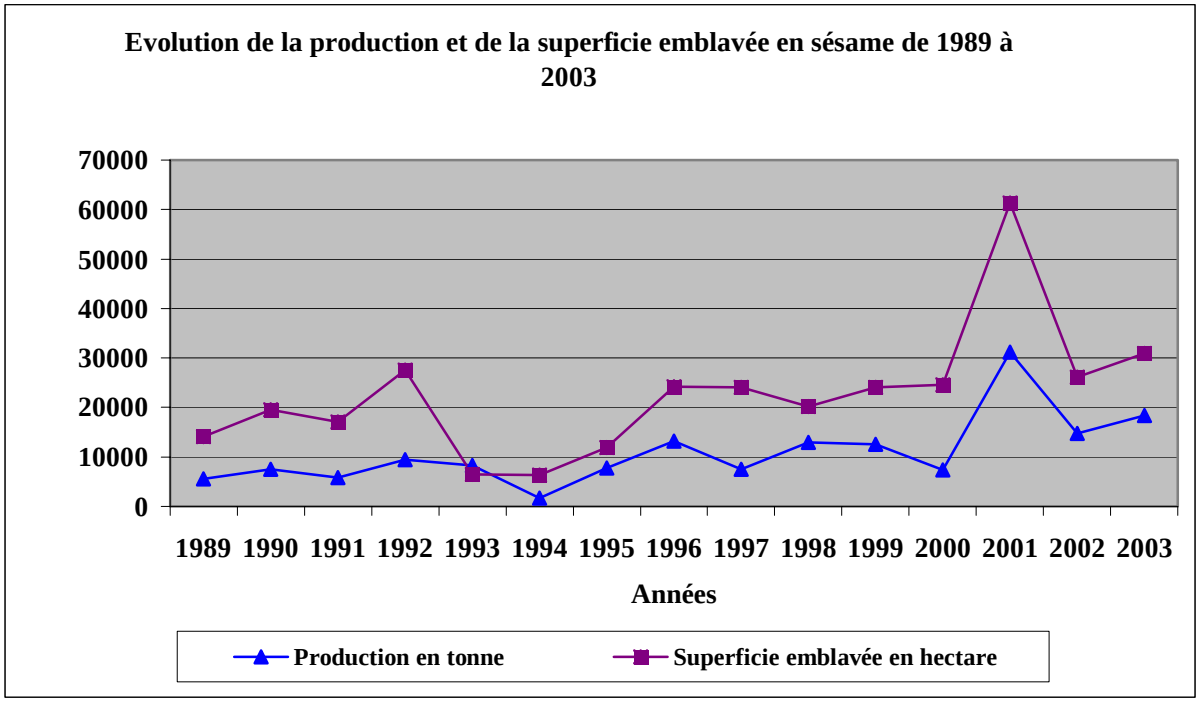

Les principales provinces productrices de sésame cette campagne, sont la Kossi avec 8 267 tonnes, le Banwa avec 3 374 tonnes et le Mouhoun avec 2 149 tonnes.

V.3.2.4 Le soja

La production de soja est restée négligeable cette campagne, malgré sa hausse d'environ 124,52% par rapport à celle de la campagne agricole passée.
La production de soja s'est accrue de 565,15% en quinze (15) campagnes agricoles (environ 40,37% par an en moyenne), passant de 855 tonnes en 1989/1990 à 5 687 tonnes en 2003-2004, soit une hausse de 3 154 tonnes (environ 225 tonnes par an en moyenne).
La production de soja alterne au dessus ou au dessous des superficies emblavées en soja d'une campagne agricole à une autre sur toute la période des quinze (15) dernières campagnes. Cette production a été estimée à seulement 100 tonnes en 1992/93.

Figure 24 : Evolution comparée de la production et de la superficie emblavée en soja de 1989 à 2003

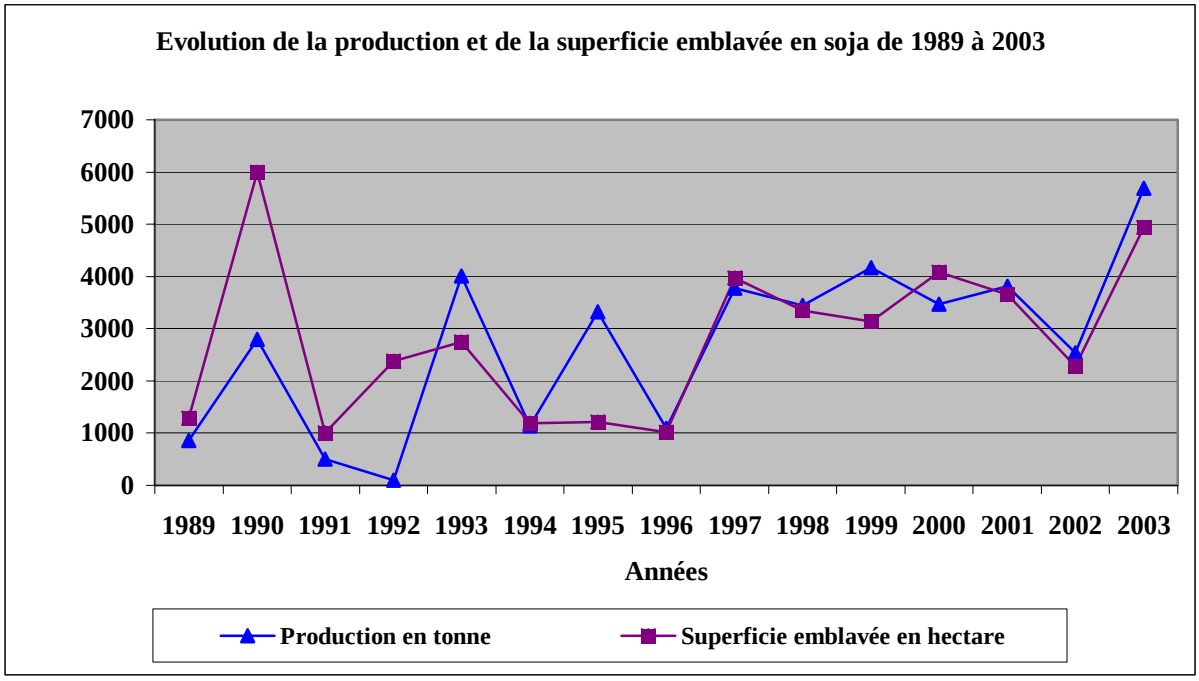

Les principales provinces productrices de soja cette campagne, sont la Tapoa avec 1 660 tonnes, le Koulpélgo avec 1 168 tonnes, le Boulgou avec 976 tonnes et le Gourma avec 542 tonnes.

CONCLUSION PARTIELLE

La production céréalière est estimée cette campagne à 3 564 281 tonnes, soit une augmentation de 445 231 tonnes par rapport à celle de la campagne agricole 2002-2003. Sur la période des quinze (15) dernières campagnes, elle a augmenté de 0.82% soit 1 611 239 tonnes

Par rapport à celle de la campagne agricole 2002-2003 :

la production céréalière nationale s'est accrue de 14,27% cette campagne. Les productions du mil (+ 19,06%), du sorgho (+ 16,93%), du riz (+ 7,17%) et du maïs (+ 1,90%) ont toutes augmenté cette campagne. La production de fonio a, quant à elle, baissé de 1,49%.

la production de niébé a augmenté de 38,28% et celle d'igname de 40,89%. La production du voandzou (- 2,93%) et celle de la patate (- 22,95%), ont par contre baissé.

les productions de rente ont toutes augmenté, le coton (+ 5,29%), l'arachide (10,65%), le sésame (+ 25,61%) et surtout le soja (124,52%).

Sur la période des quinze (15) dernières campagnes agricoles ;

les productions céréalières ont toutes augmenté, pour le mil (+ 82,39%), le sorgho (+ 62,64%), le maïs (+ 159,04%) et le riz (+ 128,23%), sauf celle du fonio qui a chuté 36,66%. La production céréalière nationale a augmenté de 82,50 % (environ 6% par an en moyenne), passant de 1 953 042 ha en 1989/1990 à 3 564 281 ha à 2003-2004, soit une hausse de 1 611 239 ha (environ 115 088 tonnes par an en moyenne).

la production de niébé a augmenté de 581,14%, celle de voandzou de 60,64%, celle d'igname de 31,32% et celle de la patate de 20,26%.

la production de rente est imprimée par celle du coton qui s'est accrue de 159,24% et celle de l'arachide avec 157,69%. Les autres productions ont fortement augmenté : le sésame de 231,69% et le soja de 565,15%.

En effet les plus grandes productions reposent sur les grandes superficies emblavées, mais de plus en plus sur les bons rendements moyens à l'hectare de quelques spéculations (sorgho rouge, maïs, riz, igname, patate et coton) et dans beaucoup de provinces. Ces améliorations localisées des rendements moyens découlent des actions ciblées sur les paquets technologiques (SAE, DRS, fumure organique, engrais et surtout semences améliorées performantes).

VI. BILAN CEREALIER DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2003-2004

Le bilan céréalier national de la campagne agricole 2003-2004 dégage un solde excédentaire de 996 736 tonnes équivalent à 42,62% environ des besoins de consommation des populations pour la période du 1er novembre 2002 au 31 octobre 2003, contre 24% pour la période antérieure. La variable population du Burkina Faso est celle arrêtée au 30/04/2004 ; la consommation moyenne nationale est de 190 kg par tête et par an.

Depuis la campagne 1998/1999, le bilan céréalier présente un solde excédentaire de plus en plus important (de 344 700 tonnes en 1998/99 à 996 736 tonnes en 2003/04), soit une augmentation de 652 036 tonnes ou 189% en cinq (05) ans. Seul, le bilan céréalier 2000/01 présente un solde déficitaire de 199 500 tonnes. Par rapport à la campagne 2002/2003, le solde de cette présente campagne s'est amélioré de 449 736 tonnes ou une hausse de 82,22%.

Les productions de contre-saison en maïs viendront renforcer la couverture assez bonne des besoins avec, par moment, des poches de surproduction.

L'examen du taux de couverture par province (besoins / production x 100), est capital pour comprendre les efforts de mobilisation et de transfert des excédents constatés dans les zones à fort potentiel céréalier au cours de la campagne vers les zones déficitaires. Le taux de couverture des besoins en céréales, cache des distorsions du point de vue des habitudes alimentaires, d'une part entre les provinces, et d'autre part entre les centres urbains et le monde rural.

Tableau 09: Bilan céréalier définitif de la campagne agricole 2003-2004

POSTES	VOLUMES
Production nationale disponible	3.058.791
Stocks initiaux	191.967
Importations commerciales et aides alimentaires	273.666
TOTAL DISPONIBLE	**3.524.424**
Besoins de consommation humaine	2.338.520
Stocks finaux	144.528
Exportation prévue	44.639
TOTAL BESOIN	**2.527.687**
EXCEDENT	**996.736**

Source : MAHRH/DGPSA/DPAP

La production nationale disponible a augmenté de 16,55% cette campagne par rapport à la campagne 2002-2003, et les stocks initiaux de 24,01% cette campagne contre 15,72% pour les importations et les aides alimentaires

Les stocks finaux se sont accrus de 1,49%, alors que l'exportation prévue est demeurée pratiquement la même.

VI.1. Productions provinciales excédentaires comparées aux besoins

Le taux de couverture des besoins en céréales est ici supérieur à 110 %.

En comparant la campagne agricole 2003-2004 et celle 2002-2003, qui fût excédentaire à hauteur de 547 000 tonnes, plusieurs enseignements ressortent :

- Le nombre des provinces dont le taux de couverture est supérieur à 110 %, est passé de 24 provinces à 31 provinces. A l'issue de la campagne agricole 2001-2002, les provinces à excédent élevé viennent majoritairement des régions agricoles des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Sud Ouest, des Cascades, de l'Est sauf la Komandjoari, du Sahel sauf le Yagha.
- Vingt et une (21) provinces ont vu leur taux de couverture des besoins en céréales augmenter sensiblement. Le taux oscille entre 6 points et 108 points. Les provinces ayant vu les plus fortes hausses sont l'Oudalan (108 points), la Kossi (89 points) et le Loroum (83 points).
- Plusieurs provinces ont vu leur taux de couverture des besoins en céréales se réduire sans être inférieur à 110%. Elles sont au nombre de dix (10). Ces réductions vont de – 2 points à la Tapoa, à – 99 points au Kénédougou.
- Cinq (05) provinces étaient très déficitaires en 2002-2003 : Oudalan, Sanmatenga, Séno, Loroum et Soum.
- Quatre (04) provinces étaient modérément excédentaires en 2002-2003 : Yatenga, Passoré, Houet et Sanguié.

Tableau 10 : Taux de couverture comparé des besoins des provinces très excédentaires (> 110%) en 2002-2003 et 2003-2004.

N° Ordre	PROVINCES	TAUX DE COUVERTURE En %		ECART		OBSERVATIONS
		CAMPAGNE 2002-2003	CAMPAGNE 2003-2004	EN Point	EN % * *	
1	Kossi	168	257	89	52,98	Les nouvelles provinces (au nombre de 09) qui intègrent cette catégorie sont en caractère italique et en gras : Oudalan Sanmatenga Yatenga Passoré Loroum Séno Sanguié Soum Houet
2	Nayala	226	257	31	13,72	
3	Banwa	177	250	73	41,24	
4	Ziro	178	244	66	37,08	
5	Tuy	211	240	29	13,74	
6	Kénédougou	330	231	- 99	- 30	
7	Gnagna	182	199	17	9,34	
8	Mouhoun	189	181	- 8	- 4,23	
9	Léraba	199	179	- 20	- 10,05	
10	Bougouriba	171	177	6	3,51	
11	Namentenga	121	170	49	40,50	
12	Sourou	116	169	53	45,69	
13	Balés	187	167	- 20	- 10,70	
14	Sissili	186	163	- 23	- 12,37	
15	Noumbiel	225	161	- 64	- 28,44	
16	***Oudalan***	53	161	108	203,77	
17	Comoé	192	154	38	19,79	
18	***Sanmatenga***	80	148	68	85	
19	Ioba	132	147	15	11,36	
20	***Yatenga***	91	142	51	56,04	
21	Tapoa	142	140	- 2	- 1,41	
22	Gourma	143	137	- 4	- 2,80	
23	Koulpelgo	153	133	- 20	- 13,07	
24	***Passoré***	100	131	31	31	
25	Poni	113	130	17	15,04	
26	***Loroum***	46	129	83	180,43	
27	***Séno***	88	129	41	46,59	
28	Kompienga	148	127	- 21	- 14,19	
29	***Sanguié***	105	126	21	20	
30	***Soum***	66	125	59	89,39	
31	***Houet***	108	114	6	5,56	

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les trente une (31) provinces à solde excédentaire significatif cumulent 2 451 668 tonnes de production disponible contre 1 509 100 tonnes de besoins en céréales soit un taux de couverture moyen de 162,46% (+ 942 568 tonnes d'excédent). En effet, ils représentent 81,7% de la production nationale disponible et 64,53% des besoins nationaux en céréales.

VI.2. Productions provinciales faiblement excédentaires ou équilibrées comparées aux besoins

Cette tranche comprend les provinces dont le taux de couverture est supérieur à 90% mais inférieur ou égal à 110%.

Quelques enseignements peuvent être tirés de la comparaison des campagnes 2002-2003 et 2003-2004 :

- Le nombre des provinces dont le taux de couverture des besoins en céréales est inférieur ou égal à 110% mais strictement supérieur à 90%, a diminué. Ce nombre est passé de douze (12) provinces à l'issue de la campagne agricole 2002-2003 à cinq (05) provinces en 2002-2003.
- Trois (03) provinces ont vu leur solde se dégrader cette campagne. Cette baisse va de – 3 points au Boulgou à –14 points au Bazega.
- Les provinces de la Komandjoari (+ 9 points) et celle du Yagha (+ 1 point) ont accru leur solde sans être fortement excédentaires.

Tableau 11 : Taux de couverture comparé des besoins des provinces faiblement excédentaires ou équilibrées (90 % < et < ou =110 %)

N° Ordre	PROVINCES	TAUX DE COUVERTURE En %		Ecart		OBSERVATIONS
		Campagne 2002-2003	Campagne 2003-2004	En point	En %	
01	Bazega	121	107	- 14	- 11,57	
02	Komandjoari	93	102	+ 9	9,68	
03	Boulgou	101	98	- 3	- 2,97	
04	Zoundwéogo	113	96	- 7	- 6,19	
05	Yagha	95	96	+ 1	1,05	

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les cinq (05) provinces à solde modérément excédentaire ou équilibré cumulent 224 027 tonnes de production disponible contre 224 760 tonnes de besoins en céréales soit un taux de couverture moyen de 99,67% (+ 733 tonnes d'excédent). En effet, ils représentent 7,47% de la production nationale disponible et 9,61% des besoins nationaux en céréales.

VI.3. - Productions provinciales déficitaires et très déficitaires comparées aux besoins

Cette tranche regroupe les provinces dont le taux de couverture des besoins en céréales est inférieur ou égal à 90%.

En comparant les campagnes agricoles 2002-2003 et 2003-2004 nous avons tiré les enseignements suivants :

- Le nombre des provinces présentant un déficit de leurs besoins en céréales, est resté le même d'une campagne à l'autre, soit neuf (09) provinces ;

- Cette stabilité du nombre des provinces déficitaires ne facilite pas la résolution des problèmes alimentaires du Burkina Faso qui s'ajoutent aux difficultés récurrentes de transfert physique des excédents céréaliers vers les régions déficitaires. L'ajustement alimentaire n'est pas automatique ;
- Trois (03) provinces ont vu leur taux de couverture s'améliorer même en étant dans le déficit. Ces améliorations vont de +9 points pour le Nahouri à +31 points pour le Bam ;
- Cinq (05) provinces ont vu, par contre, leur taux de couverture se dégrader dans le déficit. Cette baisse va de –10 points pour le Boulkiemdé et l'Oubritenga, à –29 points pour le Kourwéogo et le Ganzourgou. ;
- La province du Kadiogo a vu son solde rester identique à celui de la campagne dernière (variation nulle). Elle est davantage une province consommatrice qu'une province productrice de céréales. Elle se spécialise, tant dans la production maraîchère, que dans la production industrielle agroalimentaire.
- Le solde déficitaire récurant de la province du Nahouri mérite une enquête spécifique pour élucider ce cas.

Tableau 12 : Taux de couverture comparé des besoins des provinces déficitaires et très déficitaires (< ou = 90%) en 2002-2003 et 2003-2004

N° ORDRE	PROVINCES	TAUX DE COUVERTURE En %		ECART		OBSERVATIONS
		Campagne 2002-2003	Campagne 2003-2004	En point	En %	
01	BAM	59	90	+ 31	52,54	
02	ZONDOMA	62	81	+ 19	30,65	
03	BOULKIEMDE	89	79	- 10	- 11,24	
04	OUBRITENGA	88	78	- 10	- 11,36	
05	KOURITENGA	96	76	- 20	- 20,83	
06	GANZOURGOU	100	71	- 29	- 29	
07	KOURWEOGO	93	64	- 29	- 31,18	
08	NAHOURI	44	53	+ 9	20,45	
09	KADIOGO	18	18	0	0	

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Toutes les provinces déficitaires et très déficitaires à l'issue de la campagne agricole 2003-2004 sont situées en fait dans les régions où les sols sont les plus pauvres du pays et dont la pluviométrie baisse chaque campagne agricole. Ces régions ont les rendements moyens les plus faibles à l'hectare.

Les neuf (09) provinces à solde déficitaire et très déficitaire cumulent 325 296 tonnes de production disponible contre 604 660 tonnes de besoins en céréales soit un taux de couverture moyen de 53,8% (- 279 364 tonnes de déficit). En effet, ils représentent 10,83% de la production nationale disponible et 25,86% des besoins nationaux en céréales. Les excédents cumulés des premières catégories de provinces estimés à 943 301 tonnes (942 568 + 733) permettent de couvrir à 337,66% le déficit cumulé de cette dernière catégorie de provinces.

Conclusion partielle

Le bilan céréalier est une opération dont l'excédent net est le résultat entre un total disponible et un total besoins. Le total disponible est composé de la production nationale disponible à laquelle on ajoute les stocks initiaux et les importations alimentaires / aides alimentaires.
Le total besoins est composé des besoins de consommation humaine plus les stocks finaux et l'exportation prévue.
Par ailleurs le déficit cumulé estimé à 279 364 tonnes des neuf (09) provinces concernées représente 29,62% des excédents cumulés des 36 provinces concernées estimés à 943 301 tonnes. Ceci traduit une couverture acceptable des excédents sur les déficits, estimée à 337,66% contre 204,03% à l'issue de la campagne dernière (sans les autres opérations). Les besoins en céréales des provinces déficitaires représentent 25,86% des besoins nationaux de la campagne, contre 64,53% pour les besoins des provinces excédentaires et 9,61% pour ceux des provinces excédentaires à équilibrées.
En définitive, même sans les opérations des stocks et/ou des échanges commerciaux, les excédents cumulés de la campagne couvrent plus de trois (03) fois les déficits cumulés de cette même campagne.

VII. CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette campagne agricole 2003-2004, le bilan céréalier a affiché un excédent net de 996 736 tonnes.

Nonobstant les aléas climatiques, l'analyse nous convainc que les superficies et les productions en céréales surtout vont s'accroître de manière appréciable pendant la campagne agricole 2004-2005, de même que celles des cultures de rente.

Recommandations

Les usagers sont sollicités pour la pérennisation de l'EPA, de son fonctionnement, de la maintenance et du renouvellement des équipements surtout informatiques.

Il y a aussi la nécessité d'une allocation conséquente du budget de l'Etat à la production des statistiques agricoles.

Les partenaires au développement doivent trouver un motif de satisfaction dans l'affinement de l'outil "Enquête Permanente Agricole" pour accepter accompagner la Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA) dans la production de ces statistiques.

Pour cela, des protocoles d'accord sont indispensables, d'une part entre la DGPSA et les usagers importants des statistiques agricoles, d'autre part entre la DGPSA et les partenaires au niveau décentralisé tels que les Directions régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques afin d'accroître la qualité des statistiques produites.

ANNEXES